

JEUDI
4 AOUT
1949

123, rue Montmartre, PARIS (2^e)
Tel. CEN. 81-11 et la suite.

ABONNEMENTS :
5 mois ... 500 fr.
1 an ... 1.000 fr.
C. h. a. g. e. m. s. n. l.
d'adresse : 10 fr.
Comptes Chèques
Postaux : 3.264.

PRIX DE VENTE
AU NUMÉRO :
Afrique du Nord 9 fr.
Avec l'adresse 7 fr.
Avec l'adresse 8 fr.

Dernière
complète

L'abandon des matières nous oblige à différer la
publication du reportage d'Elkan Allan :

“ LES ÉTATS-UNIS EN ROULOTTE ”

VENANT DE LONDRES

Les généraux américains

à Paris ce soir

Ils s'entreprendront demain matin
avec les chefs d'état-major français

Poursuivant leur périple « atlantique », les chefs militaires des États-Unis arriveront en fin d'après-midi à Paris, venant de Londres, après avoir passé deux jours en conversations avec les états-majors britannique, norvégien et danois. La délégation américaine, qui débarquera à 18 h. 30 de l'avion présidentiel « Independence », à l'aérodrome d'Orly, est composée des quatre plus hautes personnalités militaires des U.S.A. : le général Omar Bradley, chef d'état-major de l'armée ; le général Hoyt Vandenberg, chef d'état-major de l'aviation ; l'amiral Louis Denfeld, chef d'état-major de la marine, et le major-général G. C. Kennerly, chef de la liaison interarmes.

LE GÉNÉRAL REVERS :

« Un devoir international :
couvrir la frontière
sino-toukinoise »



(Lire nos Informations en 3 page, colonnes 6 et 7)

DE LA RUT SAINT-DOMINIQUE
A FONTAINEBLEAU
Leur séjour en France se divisera en trois temps et plusieurs mouvements. Réceptions et mondanités occuperont leurs heures de repas, soit à l'ambassade des États-Unis, soit chez M. Ramadier, au ministère de la Défense nationale, tandis que les matins et les après-midi seront consacrés aux discussions techniques. Vendredi matin, se tiendra au ministère de la Défense nationale une importante conférence qui réunira, de 9 heures à 12 heures, (SUITE PAGE 3, COLONNE 2)

CGT et « Combattants de la Liberté » manifesteront demain place de la Concorde malgré l'interdiction

La venue à Paris du général Bradley et des chefs d'état-major américains continue d'être l'occasion de manifestations d'extrême-gauche. « Combattants de la Liberté », l'Union des Femmes socialistes, les Syndicats C.G.T., etc., invitent les Français manifestant devant à 17 heures, place de la Concorde et plus particulièrement devant l'ambassade de la préfecture de police publie hier et interdisant cette manifestation. Les cadres syndicaux et les délégués des comités d'entreprises C.G.T. de la région parisienne ont en outre décidé hier soir au cours de la réunion de la Maison des Syndicats de convoier à la semaine des travailleurs à marquer par des arrêts de travail et manifestation contre eux, quoiqu'en partant par esprit de classe de baliser l'antidémocratie, acceptent la restriction de l'armée en France au dispositif de guerre des États-Unis, mais pas le charnier de l'Europe occidentale ».

Le procès des bourreaux d'Asac TANDIS QUE HAUCK AVOIR ORDONNÉ DE TIRER ses co-accusés ne se souviennent de rien

LILLE, 3 août. — « Nous serons encore là dans quinze jours ! », s'est écrié le président, peu après l'ouverture de la deuxième journée du procès des S.S. d'Asac. L'interrogatoire d'Hauck, qui se poursuit, pitoyable, en effet, d'une manière irritante.

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE 1933 A 1939 EST RESPONSABLE DE LA GUERRE » déclare le Dr Adenauer

COBLENCE, 3 août. — « Il est intolérable que trois officiers généraux américains puissent faire un voyage d'études en Allemagne pour décider si l'Europe doit être défendue sur le Rhin ou sur le Danube, sans que les 45 millions d'Allemands de l'Ouest aient la possibilité de manifester leur opinion à ce sujet », a déclaré le docteur Adenauer. Le président de l'Union chrétienne-démocratique a ajouté à l'adresse de la France : « Il importe que les hommes d'Etat français étudient le problème allemand sans idée préconçue. Si la politique française à l'égard de l'Allemagne au cours des années 1933 à 1939, avait été inspirée par la raison, la guerre de 1939 n'aurait pas éclaté ».

Un fonctionnaire soviétique
de Berlin aurait « choisi »
l'Ouest
BERLIN, 3 août. M. Olschewski, chef du bureau d'information soviétique à Potsdam, a quitté son poste il y a deux semaines et se serait enfui en Allemagne occidentale.

COMBAT

DE LA RÉSISTANCE A LA RÉVOLUTION

FAIBLE AUGMENTATION DU PRIX DE LA BIÈRE (2.500 FR. LE QUINLITRE)

mais baisses « autoritaires » sur les engrais, les moteurs, les textiles et les articles de ménage

APRES de multiples délibérations, les ministres ont enfin pris une décision hier, à 21 heures, sur le délicat problème du prix du blé : « 2.500 francs le quintal », a décidé le gouvernement, ce qui ne représente qu'une augmentation de 60 francs sur le prix de l'an dernier, chiffre par conséquent très éloigné des demandes des producteurs se situant aux environs de 2.850 francs. Mais, en quelque sorte pour justifier cette nouvelle décision, les ministres annoncent parallèlement une série de baisses sur les produits de première nécessité, baisses destinées à calmer les réactions attendues des cultivateurs.

UNE BAISSE DE PLUS

« Le Gouvernement, dit le communiqué publié à l'issue du Conseil de cabinet, a décidé une baisse de 3 0/0 sur les engrais, de 5 0/0 sur les moteurs agricoles, un abaissement du plafond de 5 0/0 pour l'outillage agricole à main. » On ajoute officiellement — bien que le communiqué n'en fasse pas mention — que les hausses intéressent également les articles de ménage pour lesquels certaines atteignent 10 0/0. De plus, des baisses certaines atteignent 10 0/0 sur divers produits.

PROTESTATIONS DES PRODUCTEURS

Telles quelles, et malgré la publicité que le Gouvernement manquera pas de donner à ce décret, il faut s'attendre à un mouvement de protestation dans l'Europe occidentale ».

HAUSSE DES PRIX DE GROS

L'indice général des prix de gros (base 100 en 1938) est passé entre juin et juillet 1949 de 1.812 à 1.884, soit une hausse de 23 0/0. Ce mouvement résulte principalement d'une hausse de l'indice des prix de produits alimentaires qui s'est établi à 1.638 en juillet, contre 1.648 en juin, en augmentation de 58 0/0. Quant à l'indice des prix des produits industriels, il est resté sensiblement stationnaire, le niveau de juillet étant 2.070, contre 2.076 en juin.

ISRAËL : SPARTE OU ATHÈNES ?

« Celui qui ne croit pas aux miracles n'est pas un réaliste »

De notre envoyé spécial Benjamin GORIELY (VII)



Agrafes et Sireté de file en aiguille, certains couturiers parisiens sont parvenus à présenter leurs collections.

LES COLLECTIONS SORTENT, MAIS la grève se poursuit

La grève des modèles, déclenchée depuis plus d'une semaine, se poursuit. Les couturiers parisiens ont commencé à présenter leurs collections, mais la grève se poursuit.



C'est M. Havens, l'industriel des Finances de l'Afrique du Sud, qui a converti hier l'annonce de M. Petich, son collègue français, ministre d'un pays pauvre en or ; il lui a demandé de l'appuyer dans sa campagne pour l'augmentation du prix de vente du métal jaune ; en bon ambassadeur et en habile commerçant, il a fait quelques promesses ; peut-être des achats de produits français, peut-être des facilités aux capitaux français.

UN DIALOGUE DE SOURDS

Le comité de grève a tenu séance hier après-midi à la Bourse du Travail et fait le bilan du résultat des pourparlers, bilan assez sombre, nous l'avons dit.

ATTENTION AUX MOUCHES

Médecins et hygiénistes, depuis de longues années, étudient la maladie, son traitement, ses causes, mais bien des hommes qui sur certains animaux, les singes en particulier, les ont imprimées à cet égard, ce que l'on a pu en apprendre à été mis au point et discuté au cours de récents congrès internationaux. Jean GEMARLING.

ENTRE NICE ET CANNES

L'aga Khan et la Begum détroissés

Le montant du vol dépasserait 150 millions

NICE, 3 août. — Aujourd'hui, peu après midi, à trois kilomètres de Cannes, sur la route de Nice, quatre gangsters, qui circulaient dans une traction avant noire, immatriculée à Paris sous le numéro 1707 RM 7, ont, à quelques mètres de la villa « Yakimour », attaqué la voiture de l'aga Khan, qui se rendait à Nice pour prendre l'avion à destination de Deauville.

Après avoir crevé les pneus de la voiture du prince, les agresseurs, mitrailleuse au poing, se sont fait remettre deux sacs de voyage et un sac à main. Ils n'ont pas fait usage de leurs armes. Selon les premières estimations, le montant du vol s'éleverait à 150 millions de francs de bijoux et à 200.000 francs en argent liquide. En fait, c'est de la totalité de ses magnifiques bijoux qu'a été dépossédée la begum. Parmi les quelques cinquante pièces volées figurent notamment un bracelet en brillants d'une valeur de 62 millions, un solitaire de 25 carats 20 estimer, 30 millions, deux bracelets en brillants comprenant respectivement 42 et 38 pierres, estimés au total à 30 millions, et un clip « rose », fait d'émeraudes et de rubis, considéré comme une pièce rarissime.

CINQ MILLIONS DE RECOMPENSE

Le joaillier-fabricant de la begum, M. Pouget, va faire paraître la police la photographie des bijoux volés. Un homme se fait passer pour un officier de la gendarmerie et offre à la begum de lui faire passer un million de francs à toute personne qui lui permettrait de rentrer en possession des bijoux volés. Tous les bijoux volés sont assurés aux Loyds de Londres, qui possèdent une des plus remarquables polices privées du monde.

Des avions supplémentaires pour la Côte d'Azur

La compagnie Air-France annonce qu'en raison de l'affluence des voyageurs désirant se rendre sur la Côte d'Azur, de nombreux avions supplémentaires sont mis en service de Cannes à Nice et à Monte-Carlo. Le voyage est effectué en moins de trois heures.

Maux de tête, angine, douleurs lombaires...

La poliomyélite prise à ses débuts est souvent bénigne

VINGT-SIX cas de poliomyélite en Saône-et-Loire pendant le mois de juillet, et dans les Bouches-du-Rhône entre le 1er et le 20 juillet, quelques foyers d'infection éparpillés en Seine-et-Oise, il ne faut pas plus pour alerter non seulement les services publics, mais encore l'opinion et rendre cette dernière attentive à cette terrible maladie.

Tous les étés, de juin à septembre, on observe une recrudescence de cas. Mais il en existe toujours à l'état endémique : 1.281 en 1946, 1.119 en 1947, 867 en 1948. Ce qui, pour l'ensemble de la population, mais elle comporte souvent comme suite une paralysie que de longs traitements n'arrivent pas toujours vaincre.

Maladie brutale et cruelle, puisqu'elle s'attaque de préférence aux jeunes de moins de quinze ans et que son évolution est foudroyante, elle peut être évitée par la vaccination. Les nouveaux citoyens continuent à caresser des yeux les uniformes de la police motorisée, les drapeaux des ambassades étrangères. Après tant de souffrances et de sacrifices, il est si tentant de se laisser aller à goûter la liberté.

ATTENTION AUX MOUCHES
Médicins et hygiénistes, depuis de longues années, étudient la maladie, son traitement, ses causes, mais bien des hommes qui sur certains animaux, les singes en particulier, les ont imprimées à cet égard, ce que l'on a pu en apprendre à été mis au point et discuté au cours de récents congrès internationaux. Jean GEMARLING.

Les baignades interdites en Seine jusqu'au 12 août

Les circonstances actuelles ayant amené une pollution dangereuse des eaux de la Seine, pollution qui a été encore aggravée par une importante mortalité de poissons qui dérivent au fil de l'eau il a été reconnu nécessaire de limiter provisoirement les baignades en Seine entre le pont de Tolbiac et la limite aval du département. En conséquence, à partir du 4 août et jusqu'au 12 août inclus, toutes les baignades sont interdites entre ces deux limites. Elles pourront y être ouvertes au public dès l'établissement de baignades dont les piscines sont alimentées par de l'eau filtrée et aseptisée.

UNE TOILE DE PICASSO EST VOLÉE AU MUSÉE DE GRENOBLE

GRENOBLE, 3 août. — Une toile de Picasso a disparu de la salle des « Modernes » du musée de Grenoble. Le voleur a pris soin de la découper en laissant le cadre accroché à la cimaise. On suppose, en l'absence du conservateur, que le tableau a une valeur de 800.000 francs.

ENTRE NICE ET CANNES

L'Aga Khan et la Begum détroussés

Le montant du vol dépasserait 150 millions

NICE, 3 août. — Aujourd'hui, peu après midi, à trois kilomètres de Cannes, sur la route de Nice, quatre gangsters, qui circulaient dans une traction avant noire, immatriculée à Paris sous le numéro 1707 RM 7, ont, à quelques mètres de la villa « Yakimour », attaqué la voiture de l'Aga Khan, qui se rendait à Nice pour prendre l'avion à destination de Deauville.

Après avoir crevé les pneus de la voiture du prince, les agresseurs, mitrailleuse au poing, se sont fait remettre deux sacs de voyage et un sac à main. Ils n'ont pas fait usage de leurs armes.

Selon les premières estimations, le montant du vol s'élèverait à 150 millions de francs de bijoux et à 200.000 francs en argent liquide. En fait, c'est de la quasi-totalité de ses magnifiques bijoux qu'a été dépouillée la begum.

Parmi les quelque cinquante pièces volées figurent notamment un bracelet en brillants d'une valeur de 62 millions, un solitaire « marquise » de 25 carats 20 estimé 30 millions, deux bracelets en brillants comprenant respectivement 42 et 38 pierres, estimés au total à 30 millions, et un clip « rose », fait d'émeraudes et de rubis, considéré comme une pièce rarissime.

CINQ MILLIONS DE RECOMPENSE

Le joaillier-fabricant de la begum, M. Pouget, va faire parvenir à la police la photographie des bijoux volés.

La begum a fait savoir qu'elle offrira une somme de cinq millions de francs à toute personne qui lui permettrait de rentrer en possession des bijoux volés.

Tous les bijoux volés sont assurés au Lloyd's de Londres, qui possède une des plus remarquables polices privées du monde.

La begum a déclaré que ses
(SUITE PAGE 5, COLONNE 1)

Des avions supplémentaires pour la Côte d'Azur

La compagnie « Air-France » annonce qu'en raison de l'affluence des voyageurs désirant se rendre sur la Côte d'Azur, de nombreux avions supplémentaires sont mis en service à destination de Cannes, Nice et Monte-Carlo. Le voyage est effectué en moins de trois heures.

TEMPS FRAIS ET PLUVIEUX POUR AOUT prévoit l'E.C.M.

SELON l'E.C.M., le temps pluvieux dû à une perturbation atlantique, qui a été mardi le privilège de la région ouest, persistera toute la semaine et s'étendra à l'ensemble de l'Europe occidentale.

Le total des chutes d'eau dans les principales villes de France, entre le 1^{er} août à 19 heures et le 3 août à 7 heures, s'établit comme suit, en millimètres :

Lille, 23 ; Cherbourg 30 ; Le Havre, 17 ; Reims, 4,5 ; Brest, 14 ; Rennes, 4 ; Paris-Le Bourget, 8 ; Nancy, 0,6 ; Strasbourg, 3 ; Nantes, 17 ; Dijon, 4 ; Cognac, 5 ; Lyon, 0,3 ; Grenoble, néant ; Bordeaux, 1 ; Nice, néant ; Perpignan, néant.

Parallèlement aux chutes d'eau, on a enregistré pour la journée du 2 août un abaissement sensible de la température en France :

Brest, 20° ; Lille, 21° ; Reims, Tours et Nantes, 23° ; Paris-Le Bourget, 24° (pour 31° le 29 juillet) ; Bordeaux, 24°.

Par contre, la température est stationnaire à Montélimar (37°), Lyon et Grenoble (34°), Montpellier et Perpignan (32°) et Strasbourg (30°).

La baisse de température constatée dans le Nord-Ouest, s'étendra ces jours prochains à l'ensemble du territoire, puis s'atténuera par l'Ouest au début de la semaine prochaine. Après quoi, une nouvelle dépression, actuellement voisine de Terre-Neuve, amènera vraisemblablement le retour à des conditions atmosphériques automnales (vent fort, pluies fréquentes et nouveaux refroidissements).

L'AGA KHAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

agresseurs auront plus de mal à liquider le produit de leur vol qu'ils n'en ont eu à accomplir celui-ci.

ON RETROUVE... LA VOITURE DES AGRESSEURS

La traction-avant 1707 RN 7 utilisée par les agresseurs de la Begum a été retrouvée sur un chemin sans issue, à proximité de l'Hôtel Californie, à Cannes.

Des battues ont été immédiatement organisées aux environs.

Les policiers tentent de découvrir si la traction-avant a été volontairement conduite dans ce chemin ou si les bandits se sont trouvés brusquement coincés en évitant les grandes artères.

Un contrôle opéré à Paris a permis d'établir que le numéro relevé sur la traction-avant était celui d'une voiture Peugeot qui circule actuellement à Paris.

PAS QUESTION DE DIVORCE

En dépit du vol dont ils ont été victimes, l'Aga Khan et la begum partiront demain pour Deauville.

D'autre part, la begum a indiqué au représentant de l'A.F.P. que les bruits qui circulent selon lesquels elle pourrait éventuellement divorcer sont absolument dénués de tout fondement et que sa séparation de quelques semaines d'avec son mari a été motivée par des prescriptions médicales qui obligeaient l'Aga Khan à faire une cure à Vittel, tandis que le médecin de la begum lui avait ordonné les bains de mer.

(SUITE)

de la
de ce
anné

On
myél
se lo
épin
chez

lomb
trans
nant
et le

lui s
peut
nism

la vo
été

bien
riode
trouv

polio
qui

vière
ger

d'eau
de s

à l'a
alors
tation

PA

On
être

attel
tains

mes
liom

large
parfo

ger
ladie

C'e
les p

LES BIJOUX DE LA BEGUM

(Suite de la première page.)

du département furent immédiatement alertés et des barrages établis sur toutes les routes. Mais jusqu'à présent sans résultat.

Dès à présent, et sans que ce chiffre ait fait l'objet d'une confirmation officielle, on estime que le montant du préjudice subi par l'Aga Khan et la Begum s'élève à près de 200 millions.

Les bandits, qui étaient coiffés de bérêts basques, ont oublié, dans leur précipitation, d'arracher à la Béguum un collier qu'elle portait sur elle et estimé 80 millions.

D'après les premiers indices recueillis par les enquêteurs, la voiture des gangsters a pris la direction de Grasse, puis de Castellane, dans les Basses-Alpes. Cette voiture avait été récemment volée à une société parisienne.

Dès à présent, on a de bonnes raisons de croire que les quatre bandits étaient parfaitement renseignés sur les valeurs qu'emportait le couple princier et sur les différents détails de son voyage.

ALI KHAN A APPRIS LA NOUVELLE A DEAUVILLE

*« A qui le tour,
maintenant ? », dit-il*

DEAUVILLE, 3 août (de notre envoyé spécial). — Une seconde « bombe » vient d'éclater à Deauville !

L'émotion soulevée hier par l'agression dirigée contre la bijouterie, Van Cleef et Arpels n'était pas encore calmée, et voici qu'une nouvelle poussée de fièvre s'empare de la cité à l'annonce du hold up dont a été victime l'Aga Khan, nouvelle bien vite confirmée par le prince Ali, actuellement en villégiature à Deauville avec sa femme, Rita Hayworth.

Le prince Ali Khan nous a reçu dans sa villa Gorrizia, face à la mer.

— J'ai reçu un coup de téléphone de Cannes vers 2 heures, de mon père, nous a-t-il dit. Il m'a annoncé lui-même la nouvelle et m'a donné quelques détails.

Et le prince d'ajouter, perplexe :

— Il est quand même curieux de voir que ce genre d'agressions se multiplie. Hier, à Deauville, aujourd'hui à Cannes. Et demain ?...

FABRICANTS PRODUCTEURS... VAISSERIE... 8.500... VETEMENTS... 99AV... G. LECLEER...

Presse k.o. Dernière Edition... Or 18c... 9800... 8 Pl. PARIS MADELEINE... HOTEL 2980

VENDREDI 5 AOUT 1949... PRIX: 8 FRANCS... 6^e Année. - N° 1.441

Transigeant

Carre et Aff... de N. A... Saint-Dominique 100, RUE DE RICHELIEU - PARIS (2^e) TEL. RICHELIEU 81-54 (6 lignes groupées) Ad. Hétérophone 1 PARIS-PRÉS-PARIS... Caisse postal: PARIS-1154-31

Avant de partir pour Paris

Accord avec les Américains

Voici les gangsters... C'EST bande qui vient, en trois jours, de pratiquer tout...

Le joli monde... VOICI Jo-la-Flemme, un fort gaillard de trente ans, qui se dérange rarement...

Tous les mêmes... M'ENTENDANT, il se peut que nous ayons brouillé les identités...

L'abcès est formé... A l'issue de ces dernières années, tout ce que la France compte de mauvais garçons...

On demande un chirurgien... D'Écoute de voir, l'audace incroyable des gangsters serait un indice presque rassurant...

Les bijoux de la Begum

Ils ont perdu leurs bijoux mais conservé leur sourire

Un béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Un béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... L'ES policiers de Cannes qui enquêtent sur le coup de l'aga Khan...



Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Un béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... On apprenait à midi que les policiers, en fouillant à fond la traction...



Confusion dans la grève des midinettes

Confusion dans la grève des midinettes... L'Assemblée générale qu'ont tenue ce matin les "midinettes" et au cours de laquelle le comité a donné l'ordre de reprise du travail...

Le begum a gardé le sourire

Le begum a gardé le sourire... La begum a reçu quelques journalistes. Elle avait malgré tout le sourire...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... L'aga Khan et la begum se sont rendus à leur domicile...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... L'Assemblée générale qu'ont tenue ce matin les "midinettes"...

Près de Marrakech un car tombe dans un ravin

Près de Marrakech un car tombe dans un ravin... Un très grave accident qui a fait 25 morts et 22 blessés graves s'est produit hier au kilomètre 131 de la route Marrakech-Taroudant...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... L'Assemblée générale qu'ont tenue ce matin les "midinettes"...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste...

Le béré et une paire de gants sont retrouvés dans la "traction": la police suit une piste... L'Assemblée générale qu'ont tenue ce matin les "midinettes"...

Les gangsters de la Côte d'Azur

(Suite de la première page.)

Parmi ceux-ci, la rivière de diamants comporte deux pierres qui datent du XVII^e siècle et qui appartiennent à la famille de l'aga depuis cette époque ils ont été transmis de père en fils et la légende veut — bien entendu puisqu'il s'agit de bijoux orientaux — que celui qui les vole peut mourir dans le mois de son mauvais acte...

Interrogés à ce sujet, les domestiques hindous de l'aga Khan n'ont voulu donner aucun éclaircissement, mais il paraît que, déjà, certains des diamants qui, actuellement, courent quelque part en France, avaient été volés il y a de longues années,

Terreur chez les milliardaires

La bégum tenait particulièrement à ses bijoux parce qu'ils représentaient les étapes de son existence avec l'aga Khan : la bague solitaire — 25 carats 20 — était son cadeau de fiançailles, le bracelet celui de son mariage, la minaudière garnie de 120 brillants, celui de son dernier anniversaire et enfin un autre bracelet qui fut offert par l'aga Khan lors du mariage d'Ali Khan et de Rita Hayworth, il y a quelques mois.

On annonçait ce matin que la police croyait avoir retrouvé à Cannes un receleur qui eût pu avoir assisté les gangsters dans la liquidation des bijoux volés. Il ne semble pas que cette piste ait été sérieuse.

On précise, d'autre part, que les services des voyages officiels de la Sûreté nationale avaient, à plusieurs reprises, offert à l'aga Khan d'assurer sa protection durant ses déplacements. L'aga Khan avait toujours décliné cette offre.

La nouvelle de ce vol sur la Côte d'Azur a soulevé, on le suppose aisément, un émoi considérable, d'autant plus que les milliardaires, à l'heure actuelle, pullulent entre Menton et Cannes.

On dit que nombre d'entre eux ont déjà fait appel à des détectives privés. Les banques ont été sollicitées de louer leurs coffres-forts. La prudence règne dans les palaces...

On suppose que les voleurs devaient être admirablement renseignés sur les habitudes de l'aga Khan et de la bégum. Cette opinion est partagée par les enquêteurs.

Les gangsters paraissent âgés de trente-cinq à quarante ans et avaient le teint basané, à en croire l'aga Khan, la bégum, la femme de chambre de la bégum Mille Frika et le chauffeur Bugeaud.

On sait que l'un d'eux, lorsqu'il ouvrit la portière de l'auto de l'aga Khan dit ces mots : « Soyez braves! », ce qui est une expression parfaitement méditerranéenne, on pourrait même dire toulonnaise ou marseillaise. Il est de fait que cette expression n'est pas employée ni à Cannes, ni à Nice.

De là à en déduire que les gang-

sters viennent de Marseille, c'est fort possible...

Des photographes des bijoux ont été diffusées chez tous les joailliers et bijoutiers de France et d'Europe. L'aga Khan, lui-même, a demandé qu'on les diffuse en Hollande et en Amérique.

Il faut donc penser que les gangsters devront « casser » les bijoux pour les « laver » en petits morceaux.

F. R.

LOTÉRIE NATIONALE

Tirage de la 21^e tranche 1949

Dernier chiffre	Numéros gagnants	Série A	Série B
1	1	1.000	1.000
	24.791	200.000	150.000
	171.311	1.000.000	500.000
2	12	4.000	5.000
	062	7.000	12.000
	282	10.000	20.000
	16.112	100.000	120.000
3	260.092	15.000.000	7.500.000
	363	8.000	15.000
	6.093	60.000	80.000
	26.533	300.000	175.000
	232.853	1.000.000	500.000
4	061.523	10.000.000	3.000.000
	4.034	40.000	50.000
	43.504	100.000	120.000
	077.974	2.000.000	600.000
5	15	1.500	2.500
	1.415	90.000	100.000
	82.055	200.000	150.000
	294.075	1.000.000	500.000
	205.205	1.000.000	500.000
6	006	5.000	10.000
	5.876	30.000	40.000
	45.456	400.000	200.000
7	17	2.000	3.000
	47	3.000	4.000
	1.437	20.000	30.000
	00.997	100.000	120.000
	64.107	200.000	150.000
8	25.397	300.000	175.000
	7.968	20.000	30.000
	5.648	40.000	50.000
	84.198	100.000	120.000
9	2.419	20.000	30.000
	54.089	100.000	120.000
	103.699	5.000.000	1.000.000
0	0	1.000	1.000
	7.350	30.000	40.000
	1.700	50.000	60.000

Où est la girafe ?

Criaient un pou qui voulait monter très haut pour échapper aux coups de la Marie-Rose. Mais la girafe court encore et le pou a succombé. Vive la Marie-Rose, la mort parfumée des poux et des lentes. En vente chez votre pharmacien. Visa 494, P. 20.372.

ACHAT BIJOUX AU PLUS HAUT COURS
TOUS
48 OR - BRILLANTS - ARGENTERIE.
Chaussée d'Antin, M.-G. Bringuozon.

LES BIJOUX

(Suite de la première page.)

brillant de 2 carats 20, de 6 baguettes pesant 60 carats, et de 30 petits brillants.

Un double clips comportant chacun un brillant serti de 74 baguettes et de petits brillants. Une minaudière avec applique de brillants, signée Van Cleef et Arpels, ornée de 284 brillants ; un collier en diamants et baguettes alternés, représentant environ 25 carats de pierres ; un bracelet flexible de trois rangs de diamants et baguettes montée sur platine, l'ensemble composait 72 pierres pesant environ 22 carats. Un bracelet ajouré or et brillants, valant plus d'un million et demi. Une broche en forme de rose sertie de rubis et d'émeraudes avec baguettes de diamants, assurée pour 3.500 livres. Une bague émeraude ornée d'un diamant et de deux émeraudes en forme de poire, assurée 9.500 livres, soit près de 10 millions.

Le reste des bijoux était composé de bagues, de broches, de chaînes, de colliers, de clips, d'une garniture de toilette en or de 17 pièces, de bracelets d'or, de platine, de bagues ornées de saphir, clips d'oreilles, dont une paire ornée de diamants était assurée pour 3.125 livres.



ENTRETIENS Etat-Major collective des Atlantique

Avant de quitter Londres, hier après-midi, les généraux américains se sont entretenus avec les chefs d'état-major norvégiens et danois. Au cours d'une conférence de presse, tenue quelques instants avant de monter dans l'avion, l'amiral Denfeld a notamment déclaré : « Nous avons eu des échanges de vues très utiles sur ce que doit être l'organisme dont la création est prévue par le Pacte atlantique. Nous regagnerons les Etats-Unis. j'en suis sûr, avec une meilleure compréhension de l'ensemble de la situation que lorsque nous les avons quittés. »

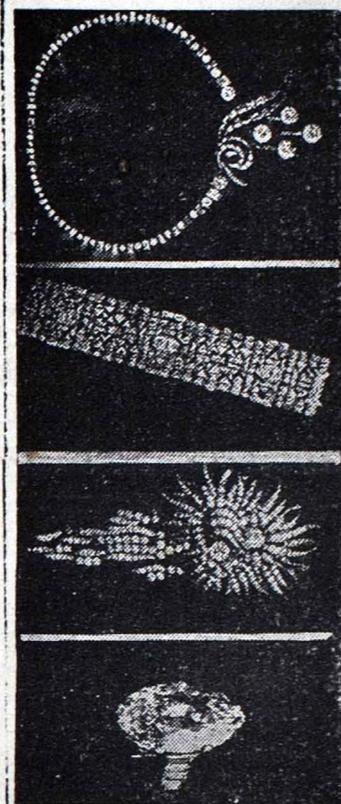
« Quant aux entretiens de Francfort, ils ont été si satisfaisants que j'espère que l'organisation du Pacte atlantique Nord sera quasiment terminée avant même la fin de cette année. »

Le général Omar Bradley a précisé « que l'on envisageait un système de défense collectif au sein duquel chaque puissance serait appelée à assumer ses responsabilités selon ses possibilités. »

L'Aga Khan et la Béguem sont arrivés à Deauville

Un béret basque n'a pu faire retrouver les traces de leurs agresseurs

L'AGA KHAN et la Begum sont arrivés à 19 h. 05 à l'aéroport de Deauville, l'Aga Khan et sa femme sont descendus en souriant de l'appareil, les premières paroles de la Begum ont été « quel délicieux voyage ». Le prince Ali, qui était venu au devant de son père, attendait ainsi que le Dr Lazani qui s'est inquiété de la santé de la Begum à la suite de l'attentat. Elle déclare qu'elle avait passé une très mauvaise nuit, mais qu'il n'y paraîtrait bientôt plus.



LA PHOTOGRAPHIE DE QUELQUES UNS DES BIJOUX VOLES

Sur l'aéroport, des mesures de précautions avaient été prises sous la direction d'un commissaire principal et du commissaire de Deauville. Toute la route allant de l'aéroport de Saint-Gatien à Deauville était jalonnée de gardiens de la paix et de gendarmes. De l'aéroport, l'Aga Khan et la Begum ont été conduits à l'Hôtel du New-Golf.

L'Aga Khan et la Begum ont très aimablement répondu aux questions qui leur ont été posées.

L'Aga Khan a rappelé dans quelles circonstances le drame de la veille s'était déroulé et a raconté que les agresseurs avaient plutôt paru tremblotants et manquant de sang-froid.

Après avoir pris possession de leurs appartements à l'hôtel du Golf à Deauville, l'Aga Khan et la Begum ont passé leur première soirée à Trouville. Ils ont dîné en compagnie du prince et de la princesse Ali Khan.

L'ENQUÊTE SUR L'AGRESSION DE LA BEGUM

L'enquête menée sous la direction du commissaire principal Battini, chef de la brigade mobile de Nice, sur le vol des bijoux de la Begum se poursuit.

Grâce à un béret basque et à une paire de gants retrouvés dans la traction avant abandonnée, les policiers ont pu suivre une piste indiquée par un chien policier. Après avoir quitté la voiture, les gangsters ont probablement suivi à pied un sentier en escalier qui rejoint la route nationale n° 7, peu après la sortie de l'agglomération de Cannes. Le chien a perdu la trace sur la route et les enquêteurs pensent que les gangsters sont montés à bord d'une autre voiture qui les attendait au bas du chemin. Ils se seraient alors dirigés vers Nice.

Les policiers ont procédé au cours de la journée à divers interrogatoires du personnel de la villa « Yakimour » et du chauffeur de la voiture louée hier par l'Aga Khan.

Ces interrogatoires n'ont donné aucun résultat.

400.000 francs mitrailleuse au poing

TOULOUSE. — Six individus armés de mitrailleuses ont attaqué le château de M. Vidal, colonel en retraite, route de Cazenave (Ariège), alors que le châtelain était à table avec sa famille et des amis. Les malfaiteurs se sont emparés de 400.000 francs et se sont enfuis sans être inquiétés. Une enquête est ouverte.

y avait-il une femme parmi les bandits de Deauville ?

LA surveillance exercée cette nuit dans les salles de roulette et de baccara du casino de Deauville n'a pas donné les résultats escomptés. Les policiers n'ont pas mis la main sur le complice extérieur dont les gangsters qui ont attaqué la joaillerie Van Cleef s'étaient très probablement assurés les services. La question que se posent aujourd'hui les enquêteurs est la suivante : y avait-il une femme parmi les bandits ?

Sur le plancher de la traction utilisée et abandonnée par les malfaiteurs, on a découvert, en effet, une cigarette Chesterfield à demi-consumée, portant à l'extrémité des traces apparentes de rouge à lèvres. Cette cigarette aurait pu évidemment être jetée là par les propriétaires de la voiture à qui elle fut volée. Mais, en l'examinant de près, les policiers ont constaté que les traces de rouge à lèvres étaient très fraîches et que la cigarette n'avait pas été foulée aux pieds. Tout semble donc indiquer qu'elle venait d'être jetée par la voiture, au moment où celle-ci fut abandonnée.

Mais si une femme a participé à cette audacieuse agression, elle était déguisée en homme, car les témoins affirment qu'ils n'ont aperçu aucune forme féminine parmi les bandits.

Autre nouvelle intéressante : un carnet d'adresses écrites mi en anglais mi en français a été découvert dans la poche d'une portière de la voiture. Plusieurs des adresses plus ou moins complètes relevées sur le petit calepin doublé cuir sont en cours de vérification. La première était celle d'un avocat parisien et portait : « M. Jean Dupuis, 34, rue de l'Observatoire, Danton 43-23 ».

M. Dupuis a confirmé qu'une traction avant lui avait été volée en 1948, mais a observé qu'à cette époque il n'habitait pas encore rue de l'Observatoire. M. Dupuis pense que la voiture de Deauville n'est pas la sienne, mais celle d'un ami. Il ne se souvient pas d'avoir jamais possédé un calepin doublé cuir.

DIRECTION-REDACTION Administration - Publicité 19, rue Ventura, Marseille TEL. : 24-36 21-53 et 26 26

Le Journal de Marseille et du Sud-Est JOURNAL REPUBLICAIN D'INFORMATION

MEUBLES PROVENÇAUX, BOIS TONKS CHAMBRES, SALLES, NOMBREUX MODÈLES SIÈGES-LITÈRES

Après cinq mois d'enquête

Les agresseurs de l'Agga Khan

Un Anglais, ex-officier de la Légion étrangère instigateur de l'attaque, a été appréhendé à Strasbourg

Les bijoux estimés à 213 millions de francs seraient aux mains de Pierre Leca et Charles Vincileoni, tous deux en fuite

Senonedj et sa maîtresse "exécutés" par le tueur Giaume (en fuite)

Six arrestations : deux à Marseille, une à Paris une à Cannes, une en Corse et une à Strasbourg

Des éditions spéciales, la radio, ont lancé hier cette étonnante nouvelle, qui a rapidement fait son tour du monde : les voleurs des bijoux de l'Agga Khan ont été arrêtés à Marseille.

Les agresseurs arrêtés

Les complices arrêtés

Les recelers

Les disparus

Le commandant Coadou, du 7^e Tabor, s'entretient avec le commandant Tusch, du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le commandant Coadou, du 7^e Tabor, s'entretient avec le commandant Tusch, du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Après avoir dérivé pendant 3 jours dans la tempête

Les 25 hommes du "Tebourba"

ont été sauvés

par le pétrolier anglais "Cartwood" et le paquebot "Ville d'Oran"

Le remorqueur "GLORIA" recherche l'épave abandonnée

Les 25 hommes du "Tebourba" sont sains et saufs. Hier soir, à 18 heures, le "Ville d'Oran" les a débarqués à la Joliette.

Pendant trois jours, leur situation dramatique connaît seulement par des messages imprécis et parfois discordants, à tenu dans l'angoisse la population marseillaise, si sensible à tout ce qui vient de la mer.

Depuis mardi jusqu'à vendredi, dit le commandant Eugène Coadou, petit brétilé qui ne semble pas avoir peur de la mer, nous sommes restés dans une tempête qui nous a empêchés de donner de sa traversée. Et il ajoute que l'épave du "Tebourba" est à 24 milles de navigation et de services de guerre.

Il rend ensuite un hommage mérité aux marins des navires qui ont permis de leur venir en aide.

Pour le reste, il s'est rapporté au "Cartwood" qui a permis de leur venir en aide.

Un départ dans la tempête

Les allocations aux vieux travailleurs

portées de 36 à 42 et de 39 à 45.000 frs

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Après avoir dérivé pendant 3 jours dans la tempête

Les 25 hommes du "Tebourba"

ont été sauvés

par le pétrolier anglais "Cartwood" et le paquebot "Ville d'Oran"

Le remorqueur "GLORIA" recherche l'épave abandonnée

Les 25 hommes du "Tebourba" sont sains et saufs. Hier soir, à 18 heures, le "Ville d'Oran" les a débarqués à la Joliette.

Pendant trois jours, leur situation dramatique connaît seulement par des messages imprécis et parfois discordants, à tenu dans l'angoisse la population marseillaise, si sensible à tout ce qui vient de la mer.

Depuis mardi jusqu'à vendredi, dit le commandant Eugène Coadou, petit brétilé qui ne semble pas avoir peur de la mer, nous sommes restés dans une tempête qui nous a empêchés de donner de sa traversée. Et il ajoute que l'épave du "Tebourba" est à 24 milles de navigation et de services de guerre.

Il rend ensuite un hommage mérité aux marins des navires qui ont permis de leur venir en aide.

Pour le reste, il s'est rapporté au "Cartwood" qui a permis de leur venir en aide.

Un départ dans la tempête

Les allocations aux vieux travailleurs

portées de 36 à 42 et de 39 à 45.000 frs

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

MEUBLES MARTINI

REPORTAGE par André OLLIVIER Roland FAURE et Roger POULLARD

Les communistes ont toujours raison

Il semble, vraiment, qu'il suffise chez nous de crier, à condition de crier fort, pour que les autorités aiment leur pays.

Tout le monde a encore dans l'oreille les clamours de "La Marseillaise" et de "Midi-Sud" : "Indignation de ce que nous l'accuse des services de police à la suite des incidents du 10 janvier."

Les communistes considèrent en effet qu'il ne leur est pas de leur devoir de servir le peuple, mais de servir le parti.

Bref, les communistes (terme à leur portée) et le "Pravda" locale et à son adresse espérante. Plus de chiens dressés à se mordre sous la dent.

Mais qu'une grosse affaire se présente, les portes officielles s'ouvrent toutes grandes aux enfants terribles, et impétueux. Et, hier, les services de la police judiciaire oubliant sous le poids de leur rôle, les instructions de M. le Proc. M. Bayard, ont convoqué les rédacteurs de "La Marseillaise" et de "Midi-Sud" au même titre que les autres journalistes pour leur donner l'ordre de publier un communiqué concernant l'arrestation des auteurs de l'agression contre la Begum.

« Cherchez la femme »

Si l'on croit les déclarations des cinq gangsters emprisonnés, on peut reconstituer la genèse et le déroulement de la frénétique agression.

L'adage « Cherchez la femme » a peut-être inspiré les policiers.

« Cherchez la femme »

Si l'on croit les déclarations des cinq gangsters emprisonnés, on peut reconstituer la genèse et le déroulement de la frénétique agression.

L'adage « Cherchez la femme » a peut-être inspiré les policiers.

« Cherchez la femme »

Si l'on croit les déclarations des cinq gangsters emprisonnés, on peut reconstituer la genèse et le déroulement de la frénétique agression.

L'adage « Cherchez la femme » a peut-être inspiré les policiers.

Après cinq mois d'enquête

Les agresseurs de l'Agga Khan

Un Anglais, ex-officier de la Légion étrangère instigateur de l'attaque, a été appréhendé à Strasbourg

Les bijoux estimés à 213 millions de francs seraient aux mains de Pierre Leca et Charles Vincileoni, tous deux en fuite

Senonedj et sa maîtresse "exécutés" par le tueur Giaume (en fuite)

Six arrestations : deux à Marseille, une à Paris une à Cannes, une en Corse et une à Strasbourg

Des éditions spéciales, la radio, ont lancé hier cette étonnante nouvelle, qui a rapidement fait son tour du monde : les voleurs des bijoux de l'Agga Khan ont été arrêtés à Marseille.

Les agresseurs arrêtés

Les complices arrêtés

Les recelers

Les disparus

Le commandant Coadou, du 7^e Tabor, s'entretient avec le commandant Tusch, du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Après avoir dérivé pendant 3 jours dans la tempête

Les 25 hommes du "Tebourba"

ont été sauvés

par le pétrolier anglais "Cartwood" et le paquebot "Ville d'Oran"

Le remorqueur "GLORIA" recherche l'épave abandonnée

Les 25 hommes du "Tebourba" sont sains et saufs. Hier soir, à 18 heures, le "Ville d'Oran" les a débarqués à la Joliette.

Pendant trois jours, leur situation dramatique connaît seulement par des messages imprécis et parfois discordants, à tenu dans l'angoisse la population marseillaise, si sensible à tout ce qui vient de la mer.

Depuis mardi jusqu'à vendredi, dit le commandant Eugène Coadou, petit brétilé qui ne semble pas avoir peur de la mer, nous sommes restés dans une tempête qui nous a empêchés de donner de sa traversée. Et il ajoute que l'épave du "Tebourba" est à 24 milles de navigation et de services de guerre.

Il rend ensuite un hommage mérité aux marins des navires qui ont permis de leur venir en aide.

Un départ dans la tempête

Les allocations aux vieux travailleurs

portées de 36 à 42 et de 39 à 45.000 frs

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"

Le groupe des rescapés photographié sur le pont du "Ville d'Oran"</

Arrestation de Senanedj et Renée Rémy de "Agan Khan"

SUITE DE LA PAGE 1

Une bande de "Marseillais" enlève 200 millions de bijoux

Ruberti va devenir le réalisateur de l'affaire dont il connaît les éléments primordiaux qui permettent de s'assurer la participation de « Paul ».

Le premier à qui il s'en ouvre, c'est Pierre Lecca, dit « le Coulo », traquant notoire de faux dollars, de cigarettes américaines. Et celui-ci s'empresse aussitôt comme chef de bande.

Roger Senanedj, Paul Mondoloni, François Sanna, Jacques Benedetti, sont tour à tour contactés et, dès lors, vont se retrouver fréquemment, le soir, dans des bars du boulevard des Dames, de la rue du Théâtre-Français, de la place de l'Aérodrome, de la place Castellane. Ils y reçoivent les nouvelles transmises de Cannes par Jollivet et par Lecca qui est allé se renseigner sur place, en compagnie de Ruberti.

Partie remise

Senanedj s'était procuré une voiture volée. Il en fit changer la batterie et cela devait, on se fit, le faire découvrir et rechercher.

Mais l'auto de l'Agan Khan, une puissante voiture de luxe, a été repérée. C'est avec elle que l'on alla à la Begum et à la recherche de l'aérodrome vers leur villa. Le jour et l'heure de leur arrivée sont connus. Toute la bande qui a trouvé asile chez Jollivet, est sur place.

Ruberti, sur un vélo, précédera l'Agan Khan lorsqu'il se va faire arriver tout près de sa résidence « Yakimour ». Il sera le signal de l'attaque.

L'heure passe. Il y a contre-tendus. L'avis n'est pas parti au jour dit. C'est partie remise.

L'attaque du 3 août

Toute la bande revient à Marseille. On attendra le départ pour Deauville, prévu (transmet Jollivet, informé par Lindsay Watson) pour le premier et recherché.

Le 1er août, Jollivet accueille de nouveau Lecca, Ruberti, Mondoloni, tandis que Senanedj arrive par la route avec son amie, Renée Rémy.

Alerie, c'est le 3 août, à midi que l'Agan et la Begum quitteront la villa.

Leur auto sera une voiture de louage, pilotée par un chauffeur que l'on est allé dénicher, car on ne veut pas que les occupants soient reconnus. Ruberti, en short et chandail, comme tant de campeurs dont il se donne l'apparence, attendra la sortie de l'auto pour la gêner en la devantant à 150 mètres de là, dans un virage, la traction se mettra en travers, en apercevant Ruberti.

Mais c'est un autre auto qui se dispose à sortir. Un touriste a loué celle destinée à l'Agan Khan parce que le chauffeur parle l'anglais ! Ruberti, néanmoins, a vu le prince et la Begum monter en voiture. Et le voilà pédalant dans le chemin désert. Aussitôt l'agression se déroula. Les bijoux sont enlevés.

200 millions enterrés dans un jardin

Lecca, Senanedj, Mondoloni, disparaissent dans la nature et rentrent isolément à Marseille.

« Mème », Ruberti, Jacques Benedetti et Sanna vont paisiblement s'installer dans la villa de Jollivet d'où ils assisteront, durant plusieurs jours, aux allées et venues des policiers à la recherche d'indices et de coupables.

Le 3 août, un coffre est enterré dans le jardin même de la villa où Watson vient, comme par hasard, rendre une visite de courtoisie à la charmante hôtesse.

Mais, dès lors, cet énorme butin qui sont Anne les gangsters ne voient rien venir d'où ils reçurent des ommations, des ultimatum, menaces. Et l'arrestation de ses complices ne fut certainement pas probable car, cette fois, les accusés ont été également pris.

Les retraites ne lui font pas défaut, et l'argent non plus, bien sûr. Débarasse de ses complices, il est maintenant en sûreté en France ou à l'étranger. Peut-être même le verrons-nous reparaitre bientôt. Mais il faudra qu'il soit sûr de l'impunité. S'il réussit à trouver un alibi, et à faire pression sur ses hommes à emprisonnés il ne demeurera plus terré. Comme après l'affaire du train de l'or ou des faux dollars, il rentre en scène. Mais cela paraît peu probable car, cette fois, les accusés ont été également pris.

De toutes façons le sort des bijoux de la Begum est lié à celui de « Paul ». Une course au trésor s'engage. Et la police n'est pas sûre de le retrouver. Des trappes vivants ont également pris le départ et voudraient bien hériter des 213 millions.

LES 26 300 000 FRANCS de prime ne sont pas encore attribués!

Immédiatement après le vol, la Begum avait promis une prime de cinq millions à la personne qui lui ferait retrouver ses bijoux. Le lendemain, les « Loyds » de Londres annonçaient à leur tour une prime de 10 millions. Progressivement, cette prime augmenta. Elle passa à 15 millions puis à dix-huit, définitivement au dixième de la valeur des bijoux, c'est-à-dire à 26 300 000 francs.

Ces deux millions de somme de 26 300 000 francs qui reste à attribuer. Mais cette énorme prime ne sera remise qu'au moment où seront retrouvés les bijoux au complet et intacts.

Un élips en forme de rose grandeur nature, c'est-à-dire 8 cm. environ, orné de six rubis, les détails de la rose de rubis, les boutons de rose de rubis et d'émeraudes, ornés de rubis et de saphirs et les nervures sont de petits diamants.

Une garniture or composée d'une bague, d'un bracelet, d'un bracelet et d'un bracelet en acier.

Un élips de petits diamants, un bracelet avec cabochon sarril de diamants, orné de rubis et de saphirs, orné d'oreilles formées de petits bijoux.

Une montre dame or, bracelet blanc, le couvercle de la montre est orné par un dessin aux armes du Club-Club de Deauville.

Une bague or, gros brillants avec un élips de petits diamants.

Quatre anneaux platine forme alliance dont deux sertis de brillants, un de rubis et le quatrième d'émeraudes.

Une bague or massif, deux gran-

taient retrouvé Roger et Renée et sous prétexte de les emmener dans une « plique », les attirèrent à passer par mailles deux des membres les plus intéressants de l'association, ceux qui détenaient les bijoux : Paulo Lecca et Charles Vincileoni.

Quarante-huit heures après l'arrestation de leurs complices, inquiets de ne plus les voir dans les

Bien entendu, Sanna nie le meurtre. Martellini qui fut détenu trois jours à l'Évêché de Marseille, le nie également quant à Albert Jaume, il a disparu. Et d'ailleurs, tant que les deux cadavres supposés n'auront pas été découverts aucune incrimination ne tiendra.

« Paulo » Lecca a emporté la totalité des bijoux

Le coup de filet qui a permis d'arrêter simultanément plusieurs des bandits a, cependant, laissé passer par mailles deux des membres les plus intéressants de l'association, ceux qui détenaient les bijoux : Paulo Lecca et Charles Vincileoni.

Quarante-huit heures après l'arrestation de leurs complices, inquiets de ne plus les voir dans les

bars de rendez-vous et même de constater la fermeture de ces bars, Lecca et Vincileoni ont pris le large emportant pendentifs, brillants, émeraude, dont seuls quelques grammes d'or avaient été à ce moment vendus.

C'est maintenant, dans la recherche de ces deux hommes et des bijoux que se concentrent tous les efforts de la police.

Un renseignement : six arrestations

Voici deux mois environ, les services du commissaire valet, ont pu recueillir un renseignement ayant trait à l'agression de l'Agan Khan : un prénom, une syllabe du nom, une ville : Marseille.

Sur ces faibles indications, le groupe de répression du banditisme, que dirige à Marseille le commissaire Mattel avec comme adjoint, le commissaire Constant, a pu réussir à appréhender une belle brochette de malfaiteurs.

Exercant de jour et de nuit une active et incessante surveillance autour de quelques individus susceptibles d'être liés par le renseignement à Parisien les inspecteurs Barçou, Giustella, Tardieu, Azam, Victor Baptiste, Gérolami et Pico, confrontèrent leurs remarques journalières. Peu à peu, se dessina un tableau des fréquentations de ces individus qui hantent les établissements éloignés les uns des autres, mais tenant la liaison par des visites journalières.

C'est ainsi que Ruberti, Lecca, Mondoloni, Sanna, furent soupçonnés d'avoir participé à une importante et même aïraire. Leurs entretiens, souvent fébriles, témoignaient d'une commune préoccupation qu'on a su, depuis, être celle d'être enfin payés pour leur concours.

Lorsque Benedetti fut identifié, on apprit qu'il purgait à la prison de Bastia une condamnation récente de six-huit mois pour port d'arme et menaces de mort. La résidence de Jollivet fut repérée. Et lorsque, lundi dernier, fut décidée l'arrestation collective de tous les suspects, des inspecteurs partirent vers la Corse et la Côte d'Azur, tandis que Marseille même était tendue plusieurs traquenards.



Paul Mondoloni dans les couloirs de la Police mobile.

Deux d'entre eux, Ruberti et Sanna, furent pris, alors qu'ils se rejoignaient dans un bar de la place du 4-Septembre.

Dans le même temps, Mondoloni, également pris, avait quitté la ville sur le quai de la gare de Lyon à Paris.

Jollivet fut surpris en pyjama à Cannes, dans sa villa. Rachel Hugon, sa femme, se trouvait avec elle s'étant de cette arrestation.

« Mon ami est malade, soyez gentils, revenez demain », dit-elle aux inspecteurs.

Le lendemain, extrait de sa prison intermédiaire, on alla pour la première fois, dans un Languedoc quadri-moteur.

Et tous cinq réunis subitement, durant deux jours et deux nuits, les interrogatoires ont continués jusqu'à ce qu'ils aient déclaré qu'ils passeront les aveux qui précéderont le rôle de chacun d'eux et ils rentrent découvrir celui de Lindsay

Watson, de Lecca, de Giamme, de Vincileoni, en fuite.

Hier, après-midi, Jollivet, Ruberti, Sanna, Mondoloni, ont été interrogés et ont choisi pour avocats : M^{rs} Chiappe, M^{rs} Bergasse, M^{rs} Colonna d'Anfrani, M^{rs} Marchetti et M^{rs} Giacobbi ont été déférés au Parquet. M. le Juge d'instruction Sacotte, commis pour les entendre, les a écroués à la prison des Baumettes.

Ainsi se termine un nouvel épisode de l'enquête qui a permis à la IX^e brigade de police mobile, animée par le commissaire principal Truchi, de placer sous les verrous la plupart des auteurs de l'agression de l'Agan Khan.

Restent à retrouver les bijoux et ce ne sera pas la tâche la plus aisée.

C'est une course au trésor qui s'engage contre Pierre Lecca le chef du gang

Il est incontestable que derrière le groupe « nomade » de malfaiteurs, il existe un chef. Le chef de ce bande est Pierre Lecca.

Lecca, plus connu dans le milieu marseillais sous le pseudonyme de « Paul », avait un alibi. C'est un « cad » de la pégre. Mais comme tous les chefs de gang, il se cache dans l'ombre. Il ne se montre pas.

Alors son nom fut prononcé dans des affaires célèbres : celles du train de l'or, des faux dollars de Cabries, du trafic de cigarettes américaines de Port-Pin. Chaque fois « Paul » avait un alibi. Et la Justice ne parvint jamais à lui faire rendre des comptes.

Cette fois encore Lecca a réussi à disparaître. Mais c'est lui qui a organisé le trésor de la Begum, tout au moins il est le seul à savoir où il se trouve. En fait, « Paul » est une fois de plus le grand et seul bénéficiaire.

Lecca n'est pas aimé par ses hommes. Et l'on comprend la cause de cette véhémence avec laquelle ils l'ont chargé. Détenant du butin il leur avait promis sans cesse de leur donner leur part ou

tout au moins une partie de la looture qui leur revenait. Et comme sont Anne les gangsters ne voient rien venir d'où ils reçurent des ommations, des ultimatum, menaces. Et l'arrestation de ses complices ne fut certainement pas probable car, cette fois, les accusés ont été également pris.

Les retraites ne lui font pas défaut, et l'argent non plus, bien sûr. Débarasse de ses complices, il est maintenant en sûreté en France ou à l'étranger. Peut-être même le verrons-nous reparaitre bientôt. Mais il faudra qu'il soit sûr de l'impunité. S'il réussit à trouver un alibi, et à faire pression sur ses hommes à emprisonnés il ne demeurera plus terré. Comme après l'affaire du train de l'or ou des faux dollars, il rentre en scène. Mais cela paraît peu probable car, cette fois, les accusés ont été également pris.

De toutes façons le sort des bijoux de la Begum est lié à celui de « Paul ». Une course au trésor s'engage. Et la police n'est pas sûre de le retrouver. Des trappes vivants ont également pris le départ et voudraient bien hériter des 213 millions.

La liste des bijoux volés

Voici la liste des bijoux volés à la princesse Begum Khan, et emportés par Paul Vincileoni.

Une grosse broche en diamant formant soleil monture platine, garnie de brillants et ornée de bagues, trois rangs de diamants bleus ronds.

Un petit élips monture platine, orné de rubis et de saphirs.

Une broche associée aux boucles d'oreilles, ornée de rubis et de saphirs ensemble, un collier de diamants avec un gros pendentif de quatre centimètres de long, orné de rubis et de saphirs.

Un bracelet de 38 diamants bleus ronds et d'un brillant central rectangulaire monté sur platine.

Un bracelet de 15 cm. comportant deux rangs de baguettes de diamants.

Une broche en forme de papillon, monture platine, avec deux gros rubis, ornée de rubis et de saphirs, trois rangs de diamants bleus ronds.

Une bague marquise, monture platine, avec un solitaire de 3 carats.

Une bague, monture platine, avec grand brillant carré garni sur les bords de petits brillants « baguettes ».

Un petit élips, monture platine, diamant rectangulaire, orné de diamants ronds au milieu.

Boucles d'oreilles rondes avec un élips de petits brillants.

Une bague, monture platine, brillants rectangulaires et saphirs.

Un grand collier indien, plaques or, orné de rubis et de saphirs, orné de diamants et de perles fines.

Une minuscule en or massif de forme à fermeture invisible.

Une montre automatique, longueur 12 à 14 cm. épaisseur 5 à 6 cm. Cette montre est ornée de rubis et de saphirs, ornée de rubis et de saphirs, ornée de rubis et de saphirs, ornée de rubis et de saphirs.

Un élips en forme de rose grandeur nature, c'est-à-dire 8 cm. environ, orné de six rubis, les détails de la rose de rubis, les boutons de rose de rubis et d'émeraudes, ornés de rubis et de saphirs et les nervures sont de petits diamants.

Une garniture or composée d'une bague, d'un bracelet, d'un bracelet et d'un bracelet en acier.

Un élips de petits diamants, un bracelet avec cabochon sarril de diamants, orné de rubis et de saphirs, orné d'oreilles formées de petits bijoux.

Une montre dame or, bracelet blanc, le couvercle de la montre est orné par un dessin aux armes du Club-Club de Deauville.

Une bague or, gros brillants avec un élips de petits diamants.

Quatre anneaux platine forme alliance dont deux sertis de brillants, un de rubis et le quatrième d'émeraudes.

Une bague or massif, deux gran-

des émeraudes et plusieurs rubis ;

Une paire de boucles d'oreilles, monture platine, ornées de trois diamants, soit six diamants ronds.

Trois épingles à chapeau de platine, de 10 cm. de long, avec chacune à leur extrémité un diamant rectangulaire blanc de 1 carat 20 ;

Un élips ruban or de 10 cm. 2 avec au centre, un petit diamant, monture platine ciselé ;

Un élips indien, or et émeraudes, orné de rubis et de saphirs ;

Un petit bracelet, monture platine, fermeture diamant avec chaîne platine ;

Boutons de manchettes or, formés de 10 fr. Napoléon, avec chaîne or ;

Une autre paire de boutons manchettes or avec pierre de lune ronde et une chaînette or ;

Un étobe en or de 10 cm. de long contenant un minceau à rose à 15 vers en or, orné de fleurs composées de roses et de brillants ;

Une boîte parfum or-carré, une petite boîte or de 2 cm. et demi sur 4 cm.

« Roger » Senanedj et Renée Rémy auraient été « liquidés »

Cette agression avait été, on l'a vu, fort bien montée. Leurs auteurs n'en attendaient pas de profits immédiats. Ils ne pouvaient ignorer que les bijoux de la Begum, dont le signalement allait être diffusé largement, n'étaient pas vendables. Il faudrait attendre ; on attendrait ; un an ou deux si nécessaires.

Mais la découverte par la police, de l'identité du chauffeur de la traction-avant abandonnée, après l'attaque, dérangea leurs plans.

Roger Senanedj et sa compagne Renée Rémy découvrirent qu'ils risquaient l'arrestation de toute la bande. Leurs signalements étaient connus. Leurs photos publiées ; il fallait agir.

« L'affaire est un prêt d'argent. Il ramène néanmoins le couple à Saint-Tropez où il demeure deux jours. La publication d'un communiqué de police le mit en fuite vers un hôtel de la Côte d'Azur, peut-être chez Jollivet.

Sanna, Jaume et Martellini au-

Trois « tueurs »

Trois « tueurs » furent désignés pour faire disparaître un couple qui un poids lourd pour la bande.

Sanna, Albert Jaume et un troisième que nous nommerons Martellini, se mirent en campagne.

On était à Saint-Tropez, Renée Rémy à Genève. Mais Lecca recueillit un renseignement précieux. Le gros « Roger » avait téléphoné de Haute-Savoie à l'un de ses amis, un certain Méranço, de Saint-Tropez pour lui proposer une affaire de montres en or à passer en fraude de Suisse.

Méranço se dérangea mais refusa

LES 26 300 000 FRANCS de prime ne sont pas encore attribués!

Immédiatement après le vol, la Begum avait promis une prime de cinq millions à la personne qui lui ferait retrouver ses bijoux. Le lendemain, les « Loyds » de Londres annonçaient à leur tour une prime de 10 millions. Progressivement, cette prime augmenta. Elle passa à 15 millions puis à dix-huit, définitivement au dixième de la valeur des bijoux, c'est-à-dire à 26 300 000 francs.

Ces deux millions de somme de 26 300 000 francs qui reste à attribuer. Mais cette énorme prime ne sera remise qu'au moment où seront retrouvés les bijoux au complet et intacts.

Senanedj victime du signe indien ?

La rivière de diamants volés à la Begum comporte deux pierres qui datent du XVIII^e siècle. Ces brillants appartenant à la famille de l'Agan Khan depuis cette époque. Ils ont été transmis par son fils et la légende orientale veut que celui qui les vole meure dans le mois suivant son meurtre.

Les esprits superstitieux ne manqueraient pas de constater que le signe indien a joué puisque Senanedj aurait été exécuté peu après avoir participé au vol.

Les hausses de la S.N.C.F.

■ SUITE DE LA PAGE 1

5 fr. 50 le kilomètre en 1^{re} classe

Soit une hausse de 1 franc pour les 3^{es} classes, 1 fr. 05 pour les 2^{es} et 1 fr. 10 pour les 1^{ers}, par rapport aux tarifs antérieurs.

« Cette hausse se justifie, poursuit le communiqué, compte tenu de l'effort considérable d'économies entrepris par la S.N.C.F., par l'impossibilité de faire supporter par les contribuables la charge totale du déficit des chemins de fer ».

L'Assemblée de l'Union française favorable à la signature des accords franco-vietnamiens

VERSAILLES. — En séance du nuit de mercredi, l'Assemblée de l'Union française a émis un avis favorable à la ratification des accords franco-vietnamiens, franco-laois et franco-cambodgiens ; elle a acquis par 104 voix contre 33 sur 145 votants après qu'un amendement socialiste invitant le gouvernement à lancer un appel solennel à une trêve militaire a été repoussé par 104 voix contre 27.

Une motion préjudicielle des groupes communistes, R.D.A. et apparentés invitant le gouvernement à rapatrier les soldats du corps expéditionnaire, dans leurs pays respectifs avait été adoptée par 145 votants.

Une motion préjudicielle des groupes communistes, R.D.A. et apparentés invitant le gouvernement à rapatrier les soldats du corps expéditionnaire, dans leurs pays respectifs avait été adoptée par 145 votants.

Une motion préjudicielle des groupes communistes, R.D.A. et apparentés invitant le gouvernement à rapatrier les soldats du corps expéditionnaire, dans leurs pays respectifs avait été adoptée par 145 votants.

des émeraudes et plusieurs rubis ;

Une paire de boucles d'oreilles, monture platine, ornées de trois diamants, soit six diamants ronds.

Trois épingles à chapeau de platine, de 10 cm. de long, avec chacune à leur extrémité un diamant rectangulaire blanc de 1 carat 20 ;

Un élips ruban or de 10 cm. 2 avec au centre, un petit diamant, monture platine ciselé ;

Un élips indien, or et émeraudes, orné de rubis et de saphirs ;

Un petit bracelet, monture platine, fermeture diamant avec chaîne platine ;

Boutons de manchettes or, formés de 10 fr. Napoléon, avec chaîne or ;

Une autre paire de boutons manchettes or avec pierre de lune ronde et une chaînette or ;

Un étobe en or de 10 cm. de long contenant un minceau à rose à 15 vers en or, orné de fleurs composées de roses et de brillants ;

Une boîte parfum or-carré, une petite boîte or de 2 cm. et demi sur 4 cm.

COMMANDANT DE CAVALERIE
Officier de la Légion d'honneur
Military cross, 14 citations, 4 blessures

Lindsay Watson serait bien l'instigateur du vol des bijoux DE LA BEGUM

RUBERTI (qui l'accusait)
l'a reconnu au cours
d'une confrontation
Et plusieurs coïncidences singulières
l'accablent

Lindsay Georges Watson, officier de la Légion d'honneur, titulaire de 14 citations et de la Military Cross, est bien le premier responsable du vol des bijoux de la Begum.

Telle est, vingt-quatre heures après l'arrivée à Marseille de ce personnage l'opinion des chefs et inspecteurs de la 1^{re} brigade de police mobile.

Cette opinion se fonde sur un témoignage autant que sur l'attitude et les déclarations ambiguës de Watson.

« Mémé » Ruberti, qui ne fait

aucune difficulté pour reconnaître sa propre participation à l'attaque du 3 août, au Cannet, est formel au sujet du rôle de Watson.

— Paul Leca, lorsqu'il me demanda d'entrer dans « l'équipe » qui devait faire le « coup », m'indiqua que les renseignements les plus précis lui avaient été fournis par le « commandant Watson », qui était reçu à la ville « Yakimour » où demeurait l'Agâ Khan.

« Puis, étant allé avec Leca à Cannes, nous rencontrâmes Lindsay sur la Croisette et Paulo me le présenta en disant : Voilà l'homme dont je t'ai parlé.

« Enfin, le 2 août, à 23 heures, toujours à Cannes, où nous nous étions rendus pour effectuer, le lendemain, l'agression, je vis encore Watson en compagnie d'une femme qui, me dit Paulo Leca, était une employée de la Begum.

...et Watson ergote

Lindsay Watson ne nie pas tous ces détails en bloc.

Il en donne des versions différentes.

Si sa thèse était admise, il ne serait indicateur que par intempérance de langage.

Cela va devenir, à coup sûr, son système de défense.

Mais les enquêteurs sont d'un autre avis et préparent pour Watson des « bottes secrètes » qui le feront trébucher.

Tout d'abord, samedi, l'ex-commandant a été mis en présence de Ruberti et formellement reconnu par lui.

Puis Watson a dû convenir qu'à chacun de ses voyages à Marseille, il se rendait au restaurant « La Daurade », dont le propriétaire, Vincileoni est en fuite, avec les bijoux.

■ SUITE PAGE 6 SOUS LE TITRE :
L'ARRESTATION DES
AGRESSEURS DE L'AGA
KHAN



Le droguiste JOLLIVET



MONDOLONI

Les demandes de sursis
à l'incorporation
sous les drapeaux

PARIS. — Les jeunes gens de la classe 1950 qui désirent bénéficier d'un sursis d'incorporation et qui n'ont pu formuler leur demande antérieurement, sont invités à s'adresser sans retard à la mairie de leur lieu de recensement. La mairie leur donnera tous les renseignements utiles sur la nature des pièces à produire pour la constitution de leur dossier.

Les dossiers constitués après le 20 février ne seront pas pris en considération.



Le commissaire Mattei conduit Lindsay Watson dans le bureau de M. Sacotte, juge d'instruction.
(Photo René SIMON)

« Le kilomètre Canebière
va coûter plus cher que celui
d'un avion de luxe

« SAMEDI SOIR » explique comment 30.000 autos délivreraient les Marseillais « d'un cauchemar nommé tramway ». En effet, l'auto coûte 50.000 fr. de moins que le train.

« SAMEDI SOIR » publie également :

— Les Marseillais trouvent trop cher les habitations « bon marché »

— Aix, ville du Roi René, connaît des difficultés dynastiques et carnavalesques.

— Cannes, sera en mars la ville la plus fleurie du monde.

— « SAMEDI SOIR » poursuit la publication de la célèbre pièce « Le Bossu », le grand succès de théâtre que vous pourrez suivre comme si vous étiez dans la salle.

— Les romans d'amour de Merle Oberon et d'Ingrid Bergmann, toutes deux à la poursuite du bonheur.

Vous trouverez également ses rubriques indiscrètes : les dessous des cartes, les potins des coulisses, la page de dessins d'Aldebert, ainsi que le grand roman bième : « La Sirène du Mississippi ».

Le cargo anglais "Gartwood" a remorqué jusqu'à Marseille le "Tebourba"

On attendait hier matin, vers huit heures, l'arrivée du « Gartwood », le cargo anglais dont le port d'attache est Glasgow, qui remorquait le « Tebourba » qu'il avait pris en remorque après avoir participé brillamment au sauvetage de son équipage.

De bonne heure l'entreprise Nègre et fils qui avait été sollicitée pour pomper l'eau se trouvant dans les cales avait amené à pied d'œuvre — si l'on peut dire — un important matériel. Leur remorqueur « Le Gloria » était venu après une vaine tentative mais inutile sortie, s'amarrer samedi au Vieux-Port.

Mais les heures passaient et les navires quoique signalés n'étaient pas visible, une brume très épaisse obscurcissait la mer.

A 10 h. 30, la chaloupe « Sinbad » ayant à son bord MM. Nègre, Boulepliquante, expert du Comité des assureurs ; Wilsan, secrétaire du Comité des assureurs ; Saunier, consignataire à Marseille du « Tebourba », alla à la rencontre des navires.

Vers midi 30 ils accostaient au poste 118 et déclaraient que tout

'Plebiscite en Sarre' réclament les Allemands

Le temps qu'il fera AUJOURD'HUI Beau temps, Ciel clair ou peu nuageux. Gelées matinales. Mer belle ou peu agitée. Température stationnaire. Maximum prévu 10 à 12 degrés.

Moscou, Matsé et Ho Chi Minh engagé côte à côte la guerre froide et l'Extrême-Orient

Le sport marseillais en vedette avec 3 victoires

EN FOOTBALL L'O.M. a battu à Lille, l'O. Lillois, leader du championnat de Division Nationale, par 2 buts à 1. MARSEILLE II a battu à l'Hyvéenne, le Mans, par 2 buts à 1. EN RUGBY A XIII MARSEILLE XIII a battu au Stade-Vél', Albi par 23 points à 11. Comptes rendus 1 page 4

L'accord du communisme blanc et du communisme jaune fait peser une grande menace sur l'Indochine

PARIS. — Simultanément M. Chou en Lai, ministre des Affaires étrangères du gouvernement communiste chinois, s'est rendu à Moscou, apparemment pour y signer le nouveau traité sino-soviétique que négocie depuis plusieurs semaines Mao Tse Tung lui-même, et à adresser à M. Tsyto Lian, secrétaire général des Nations Unies, un télégramme accordant un délégué de la Chine nouvelle et reconnaissant l'existence de la Chine nationale. Ainsi s'affirme, par un acte d'alliance à l'intérieur et par une vigoureuse offensive diplomatique à l'extérieur, une solidarité saisissante et totale entre les deux communismes le jaune et le blanc. L'Amérique est ainsi en voie de transporter sur le théâtre d'extrême-orient sa grande offensive d'annihilation contre l'Occident. Bien d'autres faits illustrent, de bien quelques jours, cette totale et dramatique identité d'intérêt de Pékin et de Moscou, résultat de plus clair du long séjour de Mao Tse Tung en U. R. S. S. Des chinois, c'est la saisie du siège consulaire américain et d'autres missions consulaires européennes, coupant court aux velléités américaines de l'Indochine. C'est aussi et la menace de la Chine communiste. Plus c'est la reconnaissance du gouvernement légitime du Vietnam, c'est aussi et la menace de l'Occident.

Le commissaire Mattei conduit Lindsay Watson dans le bureau de M. Scoote, juge d'instruction.



(Photo René SIMON)

Le kilomètre Canebière va coûter plus cher que celui d'un avion de luxe

« S'AMÉDI SOIR » a publié, ce matin, 30.000 annonces diversifiées. Parmi elles, on a pu remarquer la publication de la célèbre pièce « Le kilomètre Canebière » de M. Scoote, juge d'instruction. Cette œuvre, qui traite de la vie d'un homme de bien, est destinée à être jouée au théâtre. Elle est considérée comme une œuvre d'importance majeure. Le coût de sa production est évalué à un montant considérable, dépassant celui de nombreux autres spectacles de la saison.

COMMANDANT DE CAVALERIE Lindsay Watson Officier de la Légion d'honneur Military cross, 14 citations, 4 blessures

Lindsay Watson serait bien l'instigateur d'une des biocures de LA BEGUM

RUBERTI (qui l'accusa) l'a reconnu au cours d'une confrontation Et plusieurs coïncidences singulières l'accablent

Lindsay Georges Watson, officier de la Légion d'honneur, titulaire de 14 citations et de la Military Cross, est bien le premier responsable de la biocure de la Begum, dit-on. Cette opinion se fonde sur un témoignage récent que sur l'attitude et les déclarations ambiguës de Watson. « Mémé » Ruberti, qui ne fait aucune difficulté pour reconnaître sa propre participation à l'attaque du 3 août, au Cannet, est formel au sujet du rôle de Watson. « Paul Levillat, lorsqu'il demanda d'entrer dans l'équipe qui devait faire le coup », m'indiqua que les renseignements les plus précis lui avaient été fournis par le commandant Lindsay Watson, qui était parti à la ville de Yakimow ou demeurait à Aga Khan. « Puis, étant allé avec Leco à Cannes, nous rencontrâmes Lindsay Watson sur la Croisette et Paul me le présenta en disant : Voilà l'homme dont je t'ai parlé. »



Le drogiste JOLLIVET

MONDOLONI

La bataille : Economies ou mercantilisme

par Emilien LIEUTAUD, Sénateur des B.-du-Rh. membre de la Commission des Finances

L' vote par l'Assemblée Nationale d'un budget où les impôts nouveaux figurent pour une charge de plus de cent milliards a causé dans tout le pays une émotion profonde et justifiée. L'Assemblée Nationale a fait l'objet d'un examen approfondi de sa Commission des Finances et il n'est pas inutile de souligner l'étendue et l'importance de ce budget. Les dépenses sont énormes, les recettes sont insuffisantes. Cette situation financière nécessite des mesures urgentes pour éviter une dégradation de l'équilibre budgétaire. Les économistes s'interrogent sur la pertinence de ces mesures et sur les conséquences à long terme de cette politique fiscale.

'Plebiscite en Sarre' réclament les Allemands

Mais Sarrebrück répond : 'Le plebiscite est quotidien et en faveur de l'Union économique avec la France'

SARREBRÜCK. — M. Franz Blücher, vice-chancelier d'Allemagne occidentale, a prononcé un discours au congrès du parti libéral à Hambourg, dans lequel il a réitéré l'organisation d'un plebiscite sous contrôle international. « Seul le peuple sarrois, dit-il, peut décider lui-même de son avenir politique et nous savons comment il choisira. »

Le cargo anglais "Gartwood" a remorqué jusqu'à Marseille le "Tebourba"

On attendait hier matin, vers huit heures, l'arrivée du "Gartwood" le cargo anglais dont le port d'attache est Glasgow, qui remorque le "Tebourba" qui a été sauvé de sa perte. De bonne heure l'entreprise Negri et fils avait été sollicitée et les câbles ont été tendus dans les eaux avoisinantes de la rade de Marseille. Le "Gartwood" a remorqué le "Tebourba" jusqu'à la rade de Marseille. Les opérations de sauvetage ont été menées avec succès, évitant ainsi une catastrophe majeure.

France et ALLES

FEU SACRÉ CETTE mer de famille (le préso-croisé) de la République, c'est donc la troisième solution qui a été adoptée. L'Assemblée Nationale a voté un budget où les impôts nouveaux figurent pour une charge de plus de cent milliards. Cette situation financière nécessite des mesures urgentes pour éviter une dégradation de l'équilibre budgétaire. Les économistes s'interrogent sur la pertinence de ces mesures et sur les conséquences à long terme de cette politique fiscale.

COMPAGNONNAGE 1950

PARMI les dernières déclarations d'associations on relève celle de Compagnons charpentiers des devoirs du Tour de France. Elle a pour but l'amélioration de la charpenterie. Une association qui ne se targue pas de faire de la propagande, mais qui vise à améliorer les conditions de travail et de vie des charpentiers. Les membres de cette association s'efforcent de promouvoir des projets d'amélioration de leur profession et de leur environnement professionnel.

Les demandes de sursis à l'incorporation sous les drapeaux

PARIS. — Les jeunes gens de la classe 1950 qui désirent bénéficier d'un sursis d'incorporation et qui n'ont pu formuler leur demande antérieurement, sont invités à s'adresser sans retard à la mairie de leur lieu de recensement. Le maire leur donnera tous les renseignements utiles sur la nature des pièces à produire pour la constitution de leur dossier. Les dossiers constitués après le 30 février ne seront pas pris en considération.

LES SOVIETS AURAIENT « LIQUIDE » DE NOMBREUX DETENUS DU CAMP DE SACHSENHAUSEN

BERLIN. — Selon les déclarations d'un certain nombre de détenus du camp de concentration de Sachsenhausen, arrivés à Berlin, il y aurait eu de nombreux décès dans ce camp en 1948. Parmi eux, il y aurait eu des détenus allemands, français, polonais, tchèques, etc. Les conditions de détention seraient extrêmement difficiles, avec une alimentation insuffisante et un manque de soins médicaux. Ces déclarations ont suscité de vives réactions et ont conduit à des enquêtes officielles sur la situation dans ce camp.

LE COIN DE Z PETITS PROBLÈMES

RECONNUS coupables de crime de guerre, les deux généraux allemands de Sarrebrück ont été acquittés, au bénéfice de l'excuse absolue, par le tribunal militaire. Comment expliquer ce verdict ? Tout cela n'est pas fait pour améliorer le moral des généraux en campagne, ni le code du droit international. Comment diable s'y prendra-t-on pour exposer clairement, sous forme d'articles juridiques, le rôle de ces généraux dans le crime de guerre et leur responsabilité ?



Comment diable s'y prendra-t-on pour exposer clairement, sous forme d'articles juridiques, le rôle de ces généraux dans le crime de guerre et leur responsabilité ?

Comment expliquer ce verdict ? Tout cela n'est pas fait pour améliorer le moral des généraux en campagne, ni le code du droit international.

L'arrestation des agresseurs de l'Aga Khan

SUITE DE LA PAGE 1

Il y venait se fournir en cigarettes américaines et, là, dînait avec Paul Leca qu'il avait connu, dit-il, à Marseille.

« C'est une ancienne amie de ma famille »

— Oui, a dit encore, le commandant, j'étais à Cannes la veille du vol des bijoux, oui, j'étais sur

la Croisette avec une femme de la suite de la princesse.

« Mais il faut que vous sachiez que cette personne avait été au service de ma famille et que je l'avais retrouvée frottoisement sur la Côte d'Azur et que, contrairement à vos affirmations, elle n'a jamais été ma maîtresse.

« Ce jour-là, le 2 août, je l'avais rencontré parce que, sachant qu'elle partait le lendemain pour Deauville, je voulais lui donner un message pour ma femme et d'autres parents qui étaient précisément dans cette ville, durant la « grande semaine ».

Ainsi, on le voit, le commandant Watson donne des versions apparemment satisfaisantes des faits qui témoignent contre lui. Mais c'est ce faisceau d'indices qui constitue pour l'instant, avec l'accusation formelle de Ruberti, la plus lourde des charges.

Ainsi encore, Lindsay Watson, a dû admettre qu'il avait déjeuné à plusieurs reprises dans la villa « Le Petit Trianon » où logeait le ménage Jolivet-Hugot.

Curieuses et troublantes coïncidences dont le « commandant », éprouvera de sérieuses difficultés à se décharger.

La personnalité de Lindsay Watson officier aux quatorze citations devenu itinérant équivoque

Tous les phares de l'actualité sont braqués sur la personnalité de ce Watson, commandant de cavalerie en retraite.

Deux jours après son arrestation on ne possède encore sur lui que des renseignements fragmentaires.

Lindsay Georges Watson est né le 14 mars 1899 dans le 17^{me} arrondissement de Paris.

La photo qui fut transmise à tous les services de police le représente sous l'uniforme de capitaine, sans qu'on puisse distinguer à quel corps il appartient, mais Watson aurait pu courir longtemps s'il n'y avait eu pour le retrouver que ce document qui le représente comme un officier de taille mince au visage poupin.

Nos photos le montrent tel qu'il est actuellement, corpulent, sanguin, à l'allure débonnaire.

N'aime pas les photographes

Lorsqu'il fut amené dans les couloirs du Parquet d'abord, de l'instruction ensuite, il cachait ses yeux sous d'épaisses lunettes noires et laissait sur son visage un large chapeau mou marron.

Lorsqu'il vit les photographes il leva, devant sa figure, un bras replié.

— Non, non, je connais trop votre indiscretion !

Mais durant une assez longue attente le commandant se lassa et, finalement, les « chasseurs d'images » obtinrent ce qu'ils désiraient.

Officier courageux 14 fois cité

Les inspecteurs de Strasbourg qui amenèrent discrètement leur prisonnier d'Alsace à Marseille avaient cependant recueilli sur lui quelques renseignements.

Compulsant ses états de services ils apprirent que Lindsay Georges Watson s'était engagé dans l'armée en 1918 et qu'il avait, après l'armistice, poursuivi sa carrière dans la cavalerie jusqu'au grade de capitaine obtenu vers 1930.

Démisionnaire à cette époque, on le retrouve en Afrique, dans les F.F.I., en qualité de commandant. Son livret individuel porte mention de quatorze citations. Watson est officier de la Légion d'honneur à titre militaire, titulaire de la Military Cross. Quatre fois blessé il a été amputé de trois de sa main droite. Ses citations portent, plusieurs fois, la mention : « officier très courageux ».

Une activité mystérieuse

Mais si l'on ne possède sur l'officier Watson que des renseignements encore imprécis, on ne connaît pas du tout le civil « Lindsay Watson ».

Selon des indications non contrôlées il s'occupa voici une dizaine d'années, d'assurances, mais pas pour le compte des Lloyds Britanniques, assureurs de l'Aga Khan. M. Beillans, représentant en France de cette compagnie a donné un démenti formel à cette rumeur.

Mme Watson, interviewée à Paris, a déclaré qu'elle ignorait tout des activités de son mari qui demeurait parfois plusieurs mois en voyage, lui écrivant rarement et des villes les plus diverses de France et de l'étranger.

Lui-même n'a rien révélé de ce sujet, non plus que sur la source des revenus indispensables à qui voyage fréquemment et réside dans les meilleurs hôtels.

C'est sans doute, par la connaissance plus complète du « métier » de Watson que s'éclairera mieux sa personnalité.

— Est-il un trafiquant, un personnage émergeant à des budgets de Deuxième Bureau ? On ne sait.

Retour d'Allemagne

Lorsqu'au poste-frontière de Kehl, les inspecteurs de la police mobile, examinant les papiers d'identité des voyageurs entrant en France, lurent ceux de Watson, ils l'appréhendèrent aussitôt.

Depuis plusieurs jours, en effet, un mandat d'amener avait été délivré par M. Deutre, juge d'instruction à Grasse et à Strasbourg on en avait connaissance. C'est donc fortuitement, en quelque sorte, que le commandant a été appréhendé en même temps que les cinq autres inculpés.

Watson, cela est établi, revenait de Francfort, ce qui l'est moins c'est la raison qui le conduisit en Allemagne, où, son passeport en fait foi, il se rendait fréquemment. Tout cela sera éclairci ultérieurement.

Écroué pour complicité de vol qualifié

M. le juge Sacotte, agissant sur commission rogatoire de son collègue de Grasse, a écroué Lindsay Watson, sous l'inculpation de complicité de vol qualifié.

Comme Ruberti, Sanna, Mondolini, Benedetti, Jolivet, Watson est passible s'il est reconnu cou-

« Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat »

D'autant que son attitude même ne plaide pas en faveur de son innocence.

Loin de demander à s'expliquer rapidement, Watson a refusé hier de répondre à M. le juge d'instruction Sacotte, hors de la présence de l'avocat qu'il désigna, M^r Paul Giacobbi, ancien ministre, avocat au barreau de Paris.

Mais M^r Giacobbi, consulté à Paris par nos correspondants, déclara qu'il refusait de se charger des intérêts du commandant Watson ?

L'ancien ministre ajouta : « Je ne me souviens même pas, l'avoir connu ».

De toute manière, le mutisme adopté par le prévenu ne plaide pas en sa faveur. On imagine mal un officier supérieur français accusé d'un fait crapuleux consentir, sans protester violemment, à une détention ignominieuse qui risque d'être de longue durée. C'est le moins qu'on puisse dire de l'attitude de Lindsay Watson qui tout désigne, on l'a vu, comme l'instigateur et, peut-être, l'instigateur du vol le plus sensationnel « in the world ».

pable, d'une peine de travaux forcés à temps.

Il ne paraît pas s'en soucier et demeure d'une inaltérable humeur.

— J'ai fort bien dormi », déclara-t-il, hier matin, au commissaire Mattet qui l'avait fait extraire de la geôle de l'Evêché où il passa la nuit.

La veille il avait, d'excellent appétit, fait honneur au menu des détenus : un potage, un steak-frites, de l'eau. Le matin, il dut se contenter d'un café noir, mais Watson fuma beaucoup car ainsi le veut une tolérance accordée à ceux qui ont à subir des interrogatoires prolongés.

Depuis hier, il couche aux Baumettes, mais l'homme qui fit, croit-on, voler 213 millions de bijoux, ne pourra pas manger à sa guise. Lors de son arrestation il n'était porteur que d'une somme d'argent assez faible qui fondra rapidement aux tarifs de la cantine si, de l'extérieur, le lui arrivent pas, bientôt, des colis et un pécule.

A la recherche de Leca, Vincileoni et des bijoux

Ne pas croire, surtout, que l'enquête de police est au point mort.

Des gens qui auraient pu déclencher, il y a six semaines les arrestations de Ruberti, Sanna et autres et ont su garder le silence, ne vont pas, délibérément, aujourd'hui, brûler leurs vaisseaux et broquer les pistes.

La brigade de répression du banditisme, en coopération avec les polices régionales, a naturellement effectué depuis trois jours d'importantes opérations. Surtout vers la Côte, Elle a fouillé des jardins de villas à la recherche des bijoux.

Elle a prospecté des ravins où Senanedj pourrait dormir son dernier sommeil et interrogé « Flicelle » le dernier qui l'ait vu à Saint-Tropez.

Elle a perquisitionné à la banque de Leca, rue Saint-Feréol... et trouvé le coffre vide, vidé le 10 janvier par « Paulo » à l'heure où, inquiet des allées et venues de la police, il décida de prendre le large, confirmant tout de même ainsi qu'il n'était pas rassuré.

La brigade a entendu Mme Caroline Leca. L'épouse délaissée de Paulo qui a déserté son appartement du 4, place Delibes, dans ce quartier paisible où on le tenait pour un paisible représentant, allant tous les matins chercher le journal du jour et des croissants frais.

Des membres de cette même brigade sont partis brusquement hier une nouvelle fois pour Cannes et tard dans la nuit on semblait attendre une nouvelle importante. Elle concernait les bijoux.

Une hypothèse nullement invraisemblable

Paul Leca, dit-on, est un fin matois.

Il doit, dans sa retraite, en compagnie de Vincileoni, calculer quelque coup de théâtre (ses a.m.s disant « gamberger »).

Et si se murmure que d'un pays où il ne craindrait pas l'extradition Leca proposerait aux assureurs la négociation des bijoux. Le difficile serait d'entrer en relations sans risquer de se faire prendre avant l'heure, mais « Paulo » a plus d'un tour dans son sac ».

André OLLIVIER.

Quatre Marseillais arrêtés à Paris

PARIS. — Les inspecteurs de la Sûreté Nationale qui enquêtent sur l'affaire des bijoux de la Begum, ont arrêté samedi, à 23 heures, au gare de Lyon, à leur descente du train de Marseille, Antoine Cordoliani et Jean-Paul Carbone.

Antoine Cordoliani, 49 ans, teneur d'un bar à Marseille, est un ami de Paul Leca, actuel détenteur des bijoux.

Jean-Paul Carbone, 47 ans, ami de Cordoliani, est le frère du célèbre gangster, dont les exploits défrièrent la chronique d'avant-guerre.

C'est uniquement en raison de leur personnalité que ces deux hommes ont été appréhendés.

Ils ont été conduits dans les locaux de la rue des Saussaies, pour examen de leur situation.

Deux autres individus ont été arrêtés hier à 5 heures du matin, à bord d'une 4 cv, Renault, rue de la Boétie. Il s'agit de deux escrocs spécialisés dans le trafic de devises. Cette affaire ne serait nullement en relation avec celle des bijoux de la Begum.

Le commissaire Benhamoud procède actuellement à l'interrogatoire de ces deux hommes dont on ignore encore l'identité.



de la bande, au poste 118.

Tebourba à Marseille

« Nous eûmes la satisfaction de le voir monter avec des difficultés à bord du « Ville-d'Oran ». Il fallut à l'équipage de notre baleinière revenir à la rame, car le moteur était noyé. J'envoyais ensuite mon officier en second, M. Jones, se rendre compte de l'état dans lequel se trouvait le « Tebourba ». Selon lui, le navire pouvait encore tenir l'eau. Aussitôt je renvoyais mon équipage demandant quels étaient les volontaires pour aller à bord. Tout l'équipage fut volontaire, je dus donc choisir.

« La nuit était venue, nous passâmes un filin pour relier le « Tebourba » au « Garwood ». A bord du « Tebourba » nous avons pu allumer des feux de position avec des lanternes à huile de manière à ce qu'il ne soit par une épave dangereuse pour la navigation.

« Bien nous en pris car vers 22 h. 30 le filin se rompit. Nous ne perdîmes cependant pas contact et, au lever de la brume, samedi, à 10 h. 30, nous avons pu prendre le « Tebourba » à la remorque.

« Nous nous trouvâmes à ce moment-là, à mi-chemin entre Barcelonne et Marseille. J'ai choisi de ramener le navire à Marseille parce qu'il est français.

« En terminant dites bien combien je dois féliciter particulièrement mon second, M. Jones, qui fut parfait de sang-froid et sut allier la témérité à une juste évaluation du danger. Tout notre équipage s'est dévoué sans compter. Il est avant tout satisfait d'avoir accompli un acte de solidarité entre marins et si à cette satisfaction s'ajoute celle d'avoir pu ramener le « Tebourba » à Marseille, la première est pour nous toute la plus belle des choses ».

Les opérations de pompage

Nous avons pu voir les puissantes pompes en action. Elles vont s'efforcer de vider le plus rapidement possible l'eau mélangée de ciment qui dans la salle 2 donnait du gîte au navire.

A la cadence à laquelle l'eau boueuse-blanchâtre sortait on pouvait espérer que ce serait là une besogne de courte durée.

Voici maintenant achevé ce qui aurait pu être un drame de la mer. Les droits des sauveteurs seront vraisemblablement tranchés par un arbitrage.

Des hommes sont saufs. Leur navire est sauvé. Ils vont retrouver à leur bord des souvenirs, des vêtements, tout ce qu'ils avaient cru perdu à jamais.

Demain, à midi 30, le « Gartwood » quittera notre port et reprendra la mer.

L'éternel destin des marins.

Francis-Jean MOYSE.

Allemands et la Sarre

présent qu'une illusion désastreuse ».

M. Schumacher a encore ajouté : « Continuer les démontages d'usines, c'est donner un coup de poignard dans le dos à l'Etat allemand. Les alliés ont négligé de réaliser en Allemagne les idées pour lesquelles ils ont fait la guerre ».

Le memorandum allemand réclamant le plébiscite

BERLIN. — La « Neue Zeitung », journal du haut commissariat américain pour les Allemands, a publié le memorandum sur le problème sarrois, rédigé par le gouvernement fédéral à l'occasion du voyage de M. Schuman.

Après avoir affirmé que la « Constitution sarroise est un statut de protectorat et ne peut pas être reconnue comme une véritable Constitution », le memorandum indique que les élections de 1947 en Sarre ne sauraient être considérées comme « une décision définitive de la population » et qu'une telle décision ne pourrait être prise en considération « qu'au moyen d'une consultation populaire authentique » (sic).

Le document veut démontrer que la France a « systématiquement sapé » le régime établi à Potsdam :

« Les événements récents en Sarre constituent un grave danger pour les relations franco-allemandes », conclut le document.

« Ils pourraient éteindre à l'atmosphère entre les deux pays pour longtemps ».

Le gouvernement fédéral estime qu'il n'y a qu'une possibilité pour la Sarre de décider de son sort : le plébiscite.

PAUL LECA

détenteur présumé
des bijoux de la begum
**s'était marié le jour
même de l'agression**

*L'homme n'aurait pas quitté
Marseille où il est
activement recherché*

Si la journée d'hier n'a pas été marquée par de nouveaux interrogatoires, celui de Mondovi ayant été remis à aujourd'hui, l'enquête sur le vol des bijoux de la begum ne s'en poursuit pas moins, sans désespérer.

Un des points qui retiennent tout particulièrement l'attention des policiers, est la recherche de Paul Leca qui serait le détenteur des bijoux ou du moins le principal initié sur la cachette de ceux-ci. L'homme, pense-t-on, n'aurait pas quitté Marseille et s'abriterait dans un lieu sûr. Le bruit s'était répandu que Leca

(Lire la suite en 4^e page, 5^e col.)

L'ÉQ
du "Car
reven
le "Teb
et sa cargai
à cent quara

La prise en remor
par le cargo anglais «
problème qui semble
la perspective d'un
point de vue du droi
le « Tebourba » est u
ves appartient à c
saisir. Voilà pourquoi
wood » revendique le
son évaluée à 140

GANG

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

aurait retiré les bijoux le 10 courant, d'une banque marseillaise où il possède un coffre. Mais cette rumeur a été catégoriquement démentie. Un fait qui ne manque pas de piquant, c'est que Paul Leca s'est marié à Marseille, le 3 août dernier, jour où ses acolytes attaquaient au Cannet l'aga khan et la begum. Ce jour-là, à 11 heures du matin, en l'hôtel de ville du grand port méditerranéen, Leca a légalement été uni à une Mlle Méré. Les témoins ont été un avoué, pour l'époux, et un industriel, pour l'épouse.

Quant aux arrestations opérées à Paris et dont par suite d'un accident matériel l'annonce avait sauté dans notre information d'hier, elles n'ont pas été maintenues : Noël Carbone, frère de celui qui défraya la chronique avant guerre, et Antoine Cordoliani, ami de Leca, étaient étrangers à l'affaire, ainsi que la femme Laplace.

FRANC AU BON MARCHÉ UNIQUE AU MONDE

France-soir

Mardi 24 Janvier 1950 - Prix : 8 fr. Dernière

LES VIES de WATSON et PEYRÉ Les deux hommes énigmatiques des grandes affaires en cours

La guerre se rallume en Indonésie 30.000 irréguliers, sous les ordres du « capitaine Turco », s'emparent de Bandoeng, principale ville de l'ouest de Java

Watson Forme le gangster liberti

« Ce sont ses indications qui nous ont permis de préparer et de réussir le vol des bijoux de la bégum »

Le commissaire Truchi affirme : « Senanedj est bien mort »



JACARTA, 23 janvier (A.P., Reuters). On apprend que les « forces de la justice », commandées par l'officier hollandais Westering, ont attaqué le garnison indonésienne de Tjimali, aux premières heures du matin...

MARSEILLE, 23 janvier (par téléphone). L'ÉTAT-MAJOR de la police de Marseille est resté sur le pont pendant toute la nuit. Le « milieu » du quartier de l'Opéra et celui des quartiers résidentiels est demeuré en état d'alerte.

A l'hotel de la police mobile, les lumières ne se sont pas éteintes depuis six jours et ce sont les commissaires prenant le quart sans désemparer des journaux en vue pour ne pas manquer la retour possible des journalistes...

Où va le monde 1950 ?

L'ANGLETERRE AVANT LES ÉLECTIONS

(De notre envoyé spécial permanent A. DE SEGONZAC)

L'ANGLETERRE va voter. Déjà travaillistes et conservateurs s'affrontent et se combattent avec vigueur, au cours d'une campagne électorale qui aboutira, le 23 février, à un scrutin que guette le monde entier.

Pour donner à ses lecteurs un véritable panorama de notre univers au moment où il s'apprête à franchir la seconde moitié du siècle, « France-soir » a commencé une vaste enquête : « Où va le monde 1950 ? » par une rétrospective d'articles sur l'Allemagne (I), il le poursuit aujourd'hui par un reportage particulièrement révélateur sur la Grande-Bretagne...

Le drame de la City et celui de la vieille fille

Notre envoyé spécial permanent en Angleterre, A. de Segonzac, va vous faire assister à l'extraordinaire météorologie de ce grand pays, longtemps maître des destins du monde et qui, à quelques minutes de chez nous, reconstruit ses ruines et change littéralement de visage dans une atmosphère d'austérité et de discipline qui n'écartera ni la liberté, ni l'oppression, garantie des régimes démocratiques.

- Le bouleversement des conditions sociales...
● Le kara-kiri de la grande bourgeoisie...
● La grande pénurie des estomacs anglais...
● La médiocrité de la City, qui a perdu ses hauts de forme...
● Et si vrai que la City n'est plus le banquier du monde ?
● Et si vrai que les marquis et les ducs attendent les touristes en bras de chemise à la porte de leurs châteaux ?
● Et si vrai que les vieilles filles anglaises ne veulent plus être appelées « vieilles filles » ?

Vous trouverez une réponse à toutes ces questions en lisant la grande enquête que FRANCE-SOIR commence aujourd'hui.

(1) Faut-il s'attendre à ce que le monde (France).

A CAUSE DE LA SARRE BONNE SE DÉCHAÎNE CONTRE LA FRANCE et réclame un plébiscite

Déchaînement au sujet de la Sarre, après que les négociations commerciales franco-allemandes ont été rompues à cause de la politique française à Sarrebruck, formation d'un parti du Reich allemand, etc., les manifestations d'un nationalisme exacerbé se multiplient à Bonn, capitale de la République fédérale allemande.

(Lire, en chaque page, les articles de Pertinax et de Claude Velleux-Lavallée.)

Vous lire aussi (en 4 pages) notre « Instantané » : NEUF REMÈDES POUR LA GOUTTE DESEMBOUTILLER PARIS

Le duc de Windsor va révéler dans France-soir le secret de son abdication et de son mariage

NEW-YORK, 23 janvier (dépêche « France-soir »). — Le duc de Windsor achève la rédaction de ses Mémoires qui seront publiés simultanément au printemps prochain à New-York, par l'hebdomadaire « Life », à Londres par le « Sunday Express ».

Un jaloux étonné pendant son sommeil par sa femme

SAINT-NAZAIRE, 23 janvier (A.P.F.). — Un homme de lettres, M. Marie Cloué, qui avait échangé son mariage à l'âge de 20 ans, se remaria à 30 ans.

LES POTINS DE LA COMMÈRE par Carmen TESSIER

Chapeau! monsieur Jan Kiepuru. L'Éclair, qui vient de publier un livre de Michel Duron et Pascal, éditeur, met en scène un personnage...

Certains appuis Les effectifs des Forces de la main de la justice s'élèvent de 20.000 hommes.

Un village iranien englouti par une avalanche : 55 morts

SOLDÉS à partir du 24 Janvier, 10 heures, du 7 février inclus, chez MANBY

Watson le que je l'ai connu

Celui que ses soldats appelaient saint Christophe avait distribué 10 millions à la libération

« Si j'avais la fortune de la Bégum, m'avait-il dit, j'aimerais faire le bonheur de beaucoup de gens »



« MANEGES » n'est pas un film immoral affirme son réalisateur Yves Allégret

DE HAUT EN BAS : Watson, quoique souriant, ne se souciait pas d'être photographié en arrivant au Palais de Justice de Marseille. Un peu plus tard, sa valise à la main, il tentait encore de dissimuler son visage, mais dans le voiture qui l'emmenait à la prison des Baumettes (en-dessous), il n'a pu échapper à l'objectif.

293 équipages participent au rallye-auto de Monte-Carlo (parcours 3.000 km.)

Le départ a eu lieu hier soir (De notre envoyé spécial YVES LEBOUCHE)

MONTÉ-CARLO, 23 janvier. Hier soir, 97 équipages ont pris le départ de la principauté pour le Rallye de Monte-Carlo 1950

Corinne Luchaire est morte

Aujour'hui CHEMINS DE FER PLUS CHERS

Température maximum : +3°

Repoussé par la mère le sacristain avait jeté l'enfant par la fenêtre

Il va comparaître devant les assises

M. Galletty, juge d'instruction, a clos le dossier de Jean Estingoy, quarante-deux ans, qui, jadis, dans une cage d'escalier, en l'absence de trois mois auparavant, de Sainte-Anne, le gamin de ce demi-décime n'a pas eu de chance en sa vie.

Un ancien patrouilleur des F.F.I. s'échoue à Lesconil

6 marins tentent de se sauver mais succombent au froid

QUIMPER, 23 janvier (A.P.F.). — Un ancien patrouilleur des Forces Françaises Libres s'est échoué, hier matin à Lesconil, à deux milles environ de la côte. Il y a six disparus.

NOIR & BLÉU Carot, sur ce thème original, vous propose une gamme inédite de lainages et soieries, de son fameux Noir-Noir aux tout derniers bleus demi-séclé.

JERUSALEM capitale d'Israël

JERUSALEM, 24 janvier (A.F.P.). — Par deux votes groupant le premier 55 voix et le second 61 contre 2 (communistes), le parlement israélien a adopté la motion gouvernementale proclamant Jérusalem capitale d'Israël.

(Voir en page 4 notre « Instantané » sur Jérusalem et les « lieux saints »).

Vous lirez aussi :

PAGE 2 : notre nouveau roman « LE FILS DE CAROLINE CHERIE ».

PAGE 5 : LA VIE AVENTUREUSE DU MYSTERIEUX ROGER PEYRE.

L'AVOCAT DES AGRESSEURS DE LA BEGUM AFFIRME :

LECA POURRAIT RESTITUER LES BIJOUX VOLÉS

... en négociant sa reddition

« Nous étions comme des amoureux lorsque la radio annonça le vol des bijoux » m'a dit Caroline Leca, la femme du roi de l'alibi

(De notre envoyé spécial Henry PIGNOLET)

MARSEILLE, 24 janvier (par téléphone).

CEPENDANT que le « roi de l'alibi », Paul Leca, vedette de l'affaire du hold up du siècle, cerveau du gang du Cannet, demeure introuvable, alors qu'on le signale à Tanger, qu'on le dit à Paris, nous avons, non sans peine, pu joindre sa jeune femme hier en fin d'après-midi.

Caroline Leca, 30 ans. Lily pour ses intimes, est une brune au visage fin d'un ovale très pur, qu'illuminent deux yeux immenses d'une expression très douce. Sa beauté est à peine altérée par les nuits de veille et les larmes qui rougissent encore ses paupières.

— Depuis dix jours, je n'ai pas cessé de pleurer, nous dit-elle.

Elle porte sous un manteau de voyage beige un tailleur de sport très strict, à la boutonnrière duquel on remarque la médaille militaire et celle de la résistance.

La belle Caroline est la fille du critique d'Excelsior, Charles Méré, ancien président de la Société des Auteurs et Compositeurs. Elle fait aussi, peu que possible « femme de gangster ». Elle vit maintenant seule en compagnie d'une femme de chambre dans le grand appartement luxueux de la place Delbe, qu'elle fuit le plus souvent pour éviter les journalistes.

— Je sais que mon mari est innocent, nous dit-elle. Bien sûr, il ne me confiait pas ses secrets. Les Corses n'ont pas l'habitude de confier à leur femme leurs affaires. Mais, néanmoins, je le connaissais bien. Il y a neuf ans que nous vivons ensemble et il est des choses qui ne trompent pas une femme aimante.

Ce n'est guère de bonne grâce que Mme Leca se prête à l'interview. Mais, cependant, le fait qu'elle vient d'échapper, après des circonstances mouvementées, à plusieurs reporters lancés à sa poursuite, la rend plus accessible. Ses nerfs déjà ébranlés viennent d'être mis à rude épreuve.

Un soir de noces...

— Tenez, nous dit-elle, on accuse mon mari d'avoir organisé le hold up du Cannet, le 3 août dernier. Or je vais vous dire pourquoi je n'y puis pas croire. C'est le 3 août, en effet, que nous nous sommes mariés. Nous avions choisi ce jour-là parce que c'était une date réservée aux mariages payants. Il était fixé depuis bien des jours déjà. Mon mari ne pouvait prévoir que le départ pour Deauville coïnciderait avec son mariage.

La police, elle, disons-le tout de suite, n'est pas absolument de cet avis. Mais laissons poursuivre la jeune femme.

— Le soir de notre mariage, nous roulions, mon mari et moi, seuls



Mme Leca quitte les locaux de la police, accompagnée par le commissaire Trucchi.

née capitale J. da Silva

Le drame de la Fazenda reconstitué aujourd'hui
Le Dr Benoist : « Monique est morte d'une défaillance cardiaque imprévisible »

(De notre envoyé spécial Maurice JOSCO)

LES POTINS DE LA COMMÈRE

par
Carmen
TESSIER



André Gide ne veut pas qu'on montre ses chemises

UN tailleur chemisier de la rive gauche vient de retirer de son étalage les bulletins nominatifs de commande, les patrons et les bâlis pour chemises sur mesure de trois de ses clients : André Gide, Jacques Prévert et Paul Grimaud (le Walt Disney français).

Il a mis trois semaines avant de satisfaire aux doléances de l'auteur de « La Symphonie pastorale ».

Le vieux maître, qui était venu lui acheter plusieurs écharpes et foulards (il en fait une grande consommation car il en couvre parfois simultanément sa tête, ses épaules et ses genoux), s'est exclamé : — Me faire ça à moi ! Cette publicité ! Laissez ces méthodes aux stars !

Jacques Prévert et Paul Grimaud, peut-être charmés de voisiner, par chemise interposée, avec le grand écrivain, n'ont pas fait connaître leur sentiment.

 SUITE PAGE 3

Maria Montez fait naufrage dans la lagune de Venise

VENISE, 24 janvier (A.P.). — La star de l'écran, Maria Montez (Mme W.-P. Aumont), a manqué de se noyer, hier, dans la lagune de Venise.

★ SUITE PAGE 5

Grève-séparatisme: 8 lignes de métro, 2 lignes d'autobus (Voir ci-dessous)

LES OBSTACLES AUJOURD'HUI POUR G. GOMBAULT

Le président du Conseil doit apaiser les conflits :

1 entre l'Assemblée et le Conseil de la République sur le budget

2 entre socialistes et radicaux sur la prime de 3.000 fr. par Georges GOMBAULT

Le gouvernement en arrive au moment où les difficultés majeures auxquelles il se heurte doivent être résolues : le vote définitif du budget et l'indemnité de 3.000 francs.

Le Conseil de la République a entrepris d'établir un budget tout différent de celui de l'Assemblée nationale, à laquelle il propose comme négocier le Sénat à la Chambre, mais avec moins de pouvoirs.

Le président réalise l'équilibre par la loi et elle comporte l'admission unanime et ces économies dans les dépenses budgétaires. Le gouvernement ne se juge pas tenu de réduire des services essentiels comme les Postes, l'Enseignement ou la Police ? Ce qui est abstraitement admis, tant de milliards, seraient les premiers à protester si leurs votes étaient suivis d'effet.

La perspective du néant Le Conseil de la République suivra, partiellement au moins, sa commission des Finances. Votera-t-elle l'ensemble du budget à la majorité absolue ? C'est la question préjudicielle. Elle est en effet au vu de la Constitution, l'Assemblée

de la République aura besoin de la layette qu'elle iricoitait pour les pauvres

Après un mois de guet, un photographe a fixé la preuve de la prochaine maternité de la célèbre actrice

INGRID BERGMAN sera mère dans quelques semaines. Ce qui n'était qu'une hypothèse avancée avec beaucoup de vraisemblance est depuis dimanche une certitude fondée sur un témoignage irrécusable : une photographie.

Des tricotés pour les pauvres

Unique au monde! CINEMA D'ESSAI

JERUSALEM capitale d'Israël

JERUSALEM, 24 janvier (A.P.P.). — Par deux votes l'Assemblée nationale a élu le second et le troisième (communistes), le parlement israélien a adopté la motion gouvernementale proclamant Jérusalem capitale d'Israël.

Vous lirez aussi :

PAGE 2 : notre nouveau roman « LE FILS DE CAROLINE CHERIE ».

PAGE 3 : LA VIE AVENTUREUSE DU MYSTÉRIEUX ROGER PEYRE.

L'AVOCAT DES AGRESSEURS DE LA BEGUM AFFIRME :

LECA POURRA RESTRICTION LES BIJOUX VOLÉS

... en négociant sa reddition

« Nous étions comme des amoureux lorsque la radio annonça le vol des bijoux » m'a dit Caroline Leca, la femme du roi de l'alibi

MARSEILLE, 24 janvier (par téléphone).

LECA, 30 ans, Lily pour ses intimes, est une brune au visage fin d'un ovale très pur, qui illumine deux yeux immenses d'une expression très douce. Sa beauté est à peine altérée par les veilles de ville et les traces qui roussissent encore ses paupières.

Elle porte sous ses vêtements de voyage beige un tailleur de sport très strict, à la boutonnière duquel on remarque la médaille militaire et celle de la résistance.

Autour et Compositrice. Elle fait aussi son métier de femme de ménage. Mais, néanmoins, le commissaire qui ne trompe pas une femme aimante.

C'est peut-être de bonne grâce que Mme Leca se prête à l'interrogatoire. Mais, cependant, le fait qu'elle vient d'échapper, après des circonstances mouvementées, à plusieurs reprises larmes et à la poursuite, la rend plus accessible. Ses traits déjà émaciés viennent d'être

Un soir de noces... Tenes, nous dit-elle, un accusé mon mari d'avoir organisé le vol de l'up. Mais, elle n'a rien dit. Or, le vol n'a été commis que par son mari.

La police, elle, dit-elle, tout de suite, sans attendre, qu'elle n'a rien dit. Mais, elle n'a rien dit.

Le soir de notre mariage, nous roulions, mon mari et moi, seuls

TEMPS FROID ET SEC

PARCE QU'ILS ÉTAIENT VIEUX ET MALADES ILS AVAIENT OUVERT LE ROBINET DU GAZ POUR EN FINIR ENSEMBLE AVEC LA VIE

Le survivant est inculpé d'homicide volontaire

UNE quinquagénaire tentait dernièrement de mettre fin à ses jours en entraînant dans la mort son compagnon infirme.

De son côté, Suzanne Desjardins, âgée de 42 ans, avait tenté de se suicider en ouvrant le robinet du gaz.

Elle fit le bras d'acier et se releva. Elle alla ensuite se rendre à la police.

Elle fit le bras d'acier et se releva. Elle alla ensuite se rendre à la police.

JERUSALEM capitale d'Israël

JERUSALEM, 24 janvier (A.P.P.). — Par deux votes l'Assemblée nationale a élu le second et le troisième (communistes), le parlement israélien a adopté la motion gouvernementale proclamant Jérusalem capitale d'Israël.

Les arrêts du métro ont commencé à 8 heures

Un avion anglais en détresse

Deux lignes d'autobus au ralenti

Un avion anglais en détresse

Journée capitale pour J. de Silva

Le drame de la Fazenda reconstruit aujourd'hui

Le Dr Benoist : « Monique est morte d'une défaillance cardiaque imprévisible »

VOICI LE PLUS JEUNE ENFANT DE AMARR (Dorothy)

Le mari de Monique de Silva donnait naissance à l'un des mystères les plus récents de ces dernières heures. Mais, après près de quatre mois d'attente, on a pu enfin connaître le visage de la Princesse à nos jours.

C'est pour faire éclater la vérité que tous les acteurs du drame imprévisible de cette nuit d'octobre qui est restée si terriblement vivante dans l'esprit de tous ont accepté de se réunir.

Le mari de Monique de Silva donnait naissance à l'un des mystères les plus récents de ces dernières heures. Mais, après près de quatre mois d'attente, on a pu enfin connaître le visage de la Princesse à nos jours.

Richard, le dernier enfant de Dorothy Lamour et de son mari William Howland vient de fêter son 3^e mois. On le voit, il descend, avec sa mère, dans la lignée des enfants célèbres.

VOUS CONFIEZ votre secret d'une future maman ? ELLE vous aide à vaincre LA MYOPIE

VOUS CONFIEZ votre secret d'une future maman ? ELLE a créé pour vous LES TRICOTS DE BABAR

VOUS CONFIEZ votre secret d'une future maman ? ELLE vous révèle les petits secrets de la bonne cuisine

VOUS FAITES JUGER le hasard ? JEAN GABIN JEAN MARAIS et HENRI VIDAL

LES BIJOUX DE LA BEGUM

★ SUITE DE LA PAGE 1

dans notre voiture sur la route qui longe la mer, nous allions dîner en tête à tête dans une auberge de la côte. Ce mariage n'était peut-être qu'une régularisation, mais nous étions heureux comme des amoureux.

Allo à toutes les polices...

« Nous roulions doucement. La radio donnait un programme de musique douce, lorsque, brusquement, le speaker arrêta le disque :

« — Allo ! Allo ! Avis à toutes les polices, annonce une voix. Une attaque vient d'être menée contre la voiture de l'aga Khan, au Cannet. Les bandits ont, sous la menace de mitraillettes...

« Je n'en entendis pas davantage. Mon mari avait tourné le bouton. Il dit seulement, d'un ton indifférent : Tiens ! tiens ! Puis il a repris un autre concert.

« Je me souviens fort bien que pas une seconde l'expression de son visage ne changea. Il n'avait pas bronché. »

— Mais, alors, puisqu'il n'est pour rien dans cette affaire, pourquoi Paul Leca a-t-il disparu la veille du coup de filet de la police, en emportant le contenu de son coffre en banque ?

La belle Caroline nous laisse à peine le temps d'achever. Un pauvre sourire amer se dessine sur son visage sans fard.

— Je vais vous le dire. Lorsqu'il a été condamné par contumace, en 1934, dans l'affaire du train de l'or, aux travaux forcés à perpétuité, il s'est spontanément présenté pour s'expliquer. On l'a incarcéré. Et il est resté dix-sept mois en prison pour se voir, au bout de ce laps de temps, simplement relâché.

« Si a peur de retourner en prison. Il y a des gens acharnés à le perdre. On lui reprochait un peu, dans le milieu, d'avoir adopté un mode de vie trop bourgeois et de vouloir abandonner celui qu'on le sentait las de vivre.

« Et maintenant qu'il est en fuite, tout le monde le charge. Mais je souhaite qu'il revienne, qu'il se constitue prisonnier s'il le faut pour pouvoir enfin s'expliquer. »

— Et Watson, le connaissiez-vous ?
— J'allais souvent rechercher mon mari à Papéritif à « la Daurade » où on prétend que Watson venait souvent le retrouver. Or, j'ai vu la photo de cet homme hier dans les journaux. Je suis certaine de ne l'avoir jamais rencontré.

« Et cependant Watson avoue avoir rencontré Leca à Cannes et à « la Daurade ».

On laisse entendre que l'ami d'enfance de Leca, le condisciple de classe à l'école du petit village corse où ils ont été élevés ensemble, Charles Vincileoni, propriétaire de « la Daurade », disparu en même temps que le « Roi de l'alibi », pourrait fort bien faire bientôt une rentrée en scène sensationnelle.

Vincileoni, dont le rôle dans l'entreprise se réduirait à celui de « conseiller technique », va peut-être venir « s'expliquer ».

Et, au cas où celui-ci reviendrait, son retour pourrait être le prélude à une autre rentrée en scène plus sensationnelle encore, celle de Paul Leca.

Le tout est de savoir où pourrait s'opérer cette rentrée. De quelle manière on pourrait l'organiser et ici il faut ouvrir une parenthèse pour montrer que Paul Leca dispose de certains « atouts ».

Et, pour cela, faisons un saut en arrière dans le temps. En 1943, Leca interné au camp de Fort-Barreau (Haute-Garonne), en qualité de « mauvais garçon », réussit à s'évader et à gagner un maquis. Avec quelques camarades armés de mitraillettes, il organisa un raid contre le camp et réussit à libérer bon nombre de ses anciens compagnons de captivité. Parmi ceux-ci figurent notamment un écrivain de gauche très connu et un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Ce fonctionnaire occupait, voici peu de temps encore, une des plus hautes fonctions administratives dans une région du Sud-Ouest. Tous deux ont, dit-on, gardé une vive reconnaissance à leur libérateur.

Vincileoni : un comparse

Bien qu'il ne refuse pas formellement de croire à ce retour, M^{rs} Jean Chiappe, défenseur de Mémé Ruberti et de Benedetti, avec lequel nous avons pu nous entretenir hier soir, est cependant sceptique. Il connaît bien Leca. Il a, jusqu'à présent, toujours été son avocat.

Récemment encore, il était intervenu pour lui, le 24 décembre dernier, lorsque Leca a été arrêté au volant de sa voiture dans une crique, près de Marseille. Les douaniers et les gendarmes le soupçonnaient de surveiller ou de préparer l'arrivée d'une de ces vedettes rapides qui amenaient régulièrement les cigarettes de Tanger.

— Pour une fois qu'on tient un chef, nous allons le garder, disaient-ils !

Leca ne resta que vingt-quatre heures à la police et on le relâcha. Quant à Ruberti et à Benedetti, ce ne sont pas, si l'on en croit l'avocat Jean Chiappé, des gangsters de grande envergure. Leca, par contre, était un individu très intelligent qui jamais n'aurait commis l'erreur de tirer un coup de feu. Si même il devait être acculé, traqué par la police, Paul Leca, nous affirme Jean Chiappé, n'est pas homme à se défendre brutalement.

« Mais je pense que dans un proche avenir Leca pourrait tenter de négocier sa reddition ou les bijoux.

« Quant à Senanedj, dont j'ai aussi eu à m'occuper en tant qu'avocat, je ne pense pas qu'il soit un redoutable gangster. Je ne crois pas non plus tellement à sa mort.

M. Doure, juge d'instruction à G... n'a pu être officiellement reprendre l'affaire qui, jusqu'à présent, était menée sur commission rogatoire par M. Sacotte, juge à Marseille. Cette situation semblerait sourire à la défense.

D'autre part, le commissaire Truchi, chef de la 9^e brigade mobile, et Mattel, chef du service de la répression du banditisme, ont poursuivi leurs investigations hier et se montraient même assez optimistes. De leur bureau de l'Evêché, qu'ils n'ont guère quitté de la journée et de la nuit, ils ont continué à se tenir en rapport avec leurs collègues, particulièrement avec ceux qui quitteront hier matin brusquement le palais de justice emmenant avec eux le juge M. Sacotte. Cette expédition devait être urgente puisque M. Sacotte renonça à entendre Mondoïni, qu'il avait fait extraire de la prison de s Baumes.

Toutes ces opérations continuent à être menées dans le plus grand mystère. M. Valentin, directeur général de la police judiciaire à Paris s'est entretenu avec ses collègues marseillais hier après-midi. Il a, nous apprend, assisté à un bref interrogatoire de Mme Paul Leca.

Photographié par France sur une photo Agency Reproduktion, même partielle strictement interdite.

CETTE SEMAINE

aspirateurs stagiaires polic paris en

que le sort ne lui ménage guère, et qui, en un seul jour — celui-là même où son gagne-pain, un manège, ses meubles, ses moindres souvenirs sont vendus — apprend successivement que sa femme a été grièvement blessée dans un collision de taxis, qu'elle n'avait pris ce taxi que pour fuir avec un amant et qu'enfin cet amant n'était pas le premier qui ait avec lui partagé les faveurs de la blonde Dora.

Orage d'été

(PLAZA, APOLLO, ASTOR)

Une jeune Française, Marie-Blanche (Odette Joyeux), et un jeune Anglais, Ralph (Peter Trent), ont échangé, naguère, leurs places au foyer pour se perfectionner dans la langue maternelle de l'autre. Ils ne se sont jamais rencontrés, mais de cet échange et des relations par eux nouées respectivement avec la famille de l'autre sont nés des liens de tendresse. Leur rencontre, un soir d'été, dans la propriété des parents de la jeune fille, donnera un sens à ces liens : ils se fianceront. Mais Marie-Blanche, de santé fragile, a quatre sœurs. Et parmi ses sœurs cadettes, la belle et saine Marie-Lou (Odile Versois). On devine la suite... Devant le chagrin — mortel — de sa sœur, Marie-Lou et Ralph se sacrifieraient : si la mort de la malade ne les délivrait tous les trois.

Amour et Cie

(OLYMPIA)

« Amour et Compagnie » — compagnie d'assurances, devrait-on lire — est l'histoire d'un courtier, Claude Andrieux (Georges Guétary) qui, pour sauver sa compagnie de la faillite, entreprend de rendre le goût de la vie à une « assurée tous risques » — suicide compris — et qui veut se tuer pour échapper aux ténaillements d'un amour malheureux. Patriela, c'est le nom de la désespérée (Tilda Thamar), est Américaine et ne parle pas un mot de français. Claude est Français et ignore tout de la langue anglaise. Le directeur de la compagnie, pour aider son employé dans sa délicate mission, met sa charmante nièce Danièle (Gaby Sylvia) à sa disposition en qualité d'interprète. Elle n'aidera que médiocrement peut-être le beau Claude — qui aura par sa faute mille difficultés supplémentaires à surmonter — mais celui-ci sera parvenu à démasquer en la personne de Patriela et de son malheureux amour (Jacques Catalain) deux agresseurs qui entendaient se partager la prime après un suicide simulé, il n'en consentira pas moins à se l'attacher comme créancier, en attendant mieux.

Proc

(Ces Agens infér

FRIGORIFIE, EMMITOUFLÉ
dans une ample robe de chambre...

Le commandant Watson a reçu aux Baumettes l'un de ses avocats Sa femme lui a également rendu visite

Cette journée du 26 janvier aura été particulièrement mouvementée au Palais de Justice. A la fièvre qui agitait certains des habitués du couloir de l'instruction on pressentait que des événements importants étaient imminents.

Pourtant le cabinet de M. le juge d'instruction Sacotte ne recevait pas de nombreux visiteurs. L'épicentre était ailleurs.

21 MILLIARDS DE BILLETS EN MOINS

PARIS. — Etablie en milieu de mois, la situation de la Banque de France au 19 janvier fait apparaître une nouvelle réduction de la circulation fiduciaire de 21.136 millions, qui succède à celle de 13.220 millions, enregistrée la semaine précédente. Le volume des billets émis se trouve ainsi ramené à 1.260 milliards, contre 1.295 milliards le 5 janvier.

Quelques postes n'enregistrent que des fluctuations de faible amplitude, tels ceux des disponibilités à vue en devises (plus 173 millions) et des « avances à l'Etat » (plus 700 millions).

Une contraction globale de 14 milliards apparaît dans le portefeuille d'escompte, les effets « open-market » et les avances à 30 jours. Leur résorption ramène de 510 à 496 milliards l'ensemble des crédits mis à la disposition de l'économie.

Au passif, les comptes courants créditeurs se gonflent de 5 milliards, sous l'influence des dépôts de fonds de la clientèle (plus 3.069 millions) et de l'accroissement des comptes représentant la contre-valeur franc de l'aide Marshall et les tirages sur paiements intra-européens.

Deux avocats du barreau de Marseille

Le magistrat avait cependant reçu du commandant Lindsay Watson l'avis qu'il désignait comme avocat M^r Pierucci, du barreau de Marseille.

Ce dernier tenant à prendre contact avec son client, demanda un permis de communiquer et pour Mme Watson un permis de visite qui lui furent, naturellement accordés.

Mme Watson, ainsi que nous l'avons dit, avait, de son côté, demandé à M^r Murzi d'assurer la défense de son mari.

Ainsi qu'on pouvait, dès lors, prévoir, les deux époux après en avoir discuté, s'accordèrent pour prier M^r Murzi et M^r Pierucci d'assister désormais Lindsay Watson. Le magistrat, en fin d'après-midi, a été informé de cette décision.

Aux Baumettes

C'est revêtu d'une ample robe de chambre écossaise et de sa chaude canadienne que le commandant Watson reçut ses visiteurs. Malgré-ce, il grelottait littéralement.

— J'en ai certes vu de « durs » aussi bien sous le soleil d'Afrique que dans le rude climat rhénan.

« Mais je n'imaginai pas que dans la prison moderne des Baumettes il me faudrait coucher à même le sol d'une cellule et trouver

le matin de la glace autour de moi, a dit le commandant Watson. C'est avec le sourire, toutefois, qu'il accueillit la venue de son épouse, un peu intimidée par l'appareil sinistre de la prison. Son moral paraît inébranlable.

— Plus je « repense » mon crime prétendu, moins je comprends les raisons de mon arrestation.

« A Canes, les allées et venues du couple princier n'étaient pas un secret et ceux qui décidèrent de le voler n'auront eu aucune peine à connaître les circonstances, les jour et heure de leur départ.

« A un tel point qu'il a pu m'arriver d'imaginer même ce vol. Et je ne jurerais pas que je n'en ai

■ SUITE PAGE 6 SOUS LE TITRE :

L'AFFAIRE DU VOL DES BIJOUX DE LA BEGUM

Le drame de la villa
« Fazenda »



Le mystère plane toujours sur la villa « Fazenda » où, dans la nuit du 2 au 3 octobre 1949, décédait Monique, mariée à un riche Brésilien, Joas da Silva (que l'on voit sur notre photo au cours de la reconstitution).

(Photo N. Y. T.)

Coup de poussière aux mines de Saint-Eloy

13 morts - 30 blessés

SAINT-ELOY-LES-MINES. — Un

importantes. M. Roux, préfet du Puy-de-Dôme

DIRECTION-REDACTION Administration - Publicité 19, rue Vauvray, Marseille TEL. N° 24-58 51-52 et 66-26

8 Fr. Tarif des abonnements 3 mois 600 fr. 6 mois 1.100 fr. 1 an 2.100 fr. C.C.P. 1-107-30 Marseille

France de Marseille et du Sud-Est JOURNAL REPUBLICAIN D'INFORMATION

VENDEDI 27 JANVIER 1950 Temps médiocre. Ciel très nuageux. Quelques pluies éparées. Température stationnaire ou en légère hausse. Mer calme à peu agitée.

PAR 540 VOIX CONTRE 2... Le vote de la loi de finances pour 1950... aux salariés gagnant moins de 20.000 francs par mois

FRIGORIFIE, EMMITOUFLÉ dans une ample robe de chambre...

Le commandant Watson a reçu un appel de sa femme... Sa femme lui a également rendu visite

Le drame de la villa « Fazenda »



Le mystère plane toujours sur la villa « Fazenda » où, dans la nuit du 2 au 3 octobre 1948, décidait Monique, mariée à un riche Brésilien, Joas de Silva (qui l'ont vu sur notre photo au cours de la reconstitution).

En attendant l'application des nouvelles mesures annoncées

La répression du sabotage est loes et déjà POSSIBLE par la réquisition du personnel relevant de l'Etat ou le remplacement des dockers par la troupe

PARIS. — L'Assemblée a discuté, hier, la proposition de résolution de M. Augustin Laurent (S. F. I. O.), tendant à la reconstitution de la prime exceptionnelle de 2.000 fr.

21 MILLIARDS DE BILLETS EN MOINS

PARIS. — Etablie en milieu de mois, la situation de la Banque de France au 19 janvier fait apparaître une nouvelle réduction de la circulation fiduciaire de 21,138 milliards, qui succède à celle de 12,229 milliards, enregistrée la semaine précédente.

Deux avocats du barreau de Marseille

Le magistrat avait épendant reçu du commandant Lindsay Watson son avis qui désignait comme avocat M. Pierucci, du barreau de Marseille.

« Commano » des partisans de Westerling dans la capitale Indonésienne

PARIS. — Pour réprimer conformément aux décisions prises hier par le Conseil des ministres, les opérations de travail concertées et les actes de sabotage ont été poursuivis, leur fabrication de certains matériels de guerre ou de sabotage, leur transport, leur chargement ou leur déchargement, les vols et les réquisitions en vigueur mettent à la disposition de la troupe de nombreux moyens d'une efficacité certaine.

CHRONIQUE... L'Assemblée a discuté, hier, la proposition de résolution de M. Augustin Laurent (S. F. I. O.), tendant à la reconstitution de la prime exceptionnelle de 2.000 fr.

Coup de poussière aux mines de Saint-Eloy

SAINT-ELOY-LES-MINES. — Un coup de poussière s'est produit hier après-midi, à 13 heures, au puits n° 10 des mines de Saint-Eloy. Treize mineurs ont trouvé la mort dans cette catastrophe minérale. Il y aurait, d'autre part, une trentaine de blessés dont neuf grièvement atteints.

Le projet de création d'une Commission de révision de la Constitution

PARIS. — La Commission du Suffrage universel par 10 voix contre 5 et 10 abstentions, a rejeté la demande de discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Eugène Saget (M. R. P.), tendant à modifier l'article 11 de la Constitution.

DEUX HEURES DE COMBATS, 7 MORTS DE COMBAT, 7 MORTS

DIJON. — Des partisans du capitaine Westerling ont attaqué, hier, à 15 h. 30 (heure locale), en différents points du centre de Djakarta, des forces de police et de l'armée régulières au moment où ces dernières s'apprêtaient à perquisitionner dans un manège où un grand nombre de soldats suspects se trouvaient.

La technique qui est par tout, jusque dans le train de ravage l'instruction publique ou pouvant pas attendre moins d'elle.

IL EXISTE A MARSEILLE des plans de destruction de la population

EN CAS DE GUERRE (même atomique) Mais il manque une base légale solide et... des crédits pour qu'ils deviennent efficaces

CINQ GRANDS ARGENTIERES A PARIS

PARIS. — La Commission du Suffrage universel par 10 voix contre 5 et 10 abstentions, a rejeté la demande de discussion d'urgence de la proposition de résolution de M. Eugène Saget (M. R. P.), tendant à modifier l'article 11 de la Constitution.

Exécution à Bordeaux d'un ancien agent de la Gestapo

BORDEAUX. — Julien Boulanger, 40 ans, ancien agent de la Gestapo de Toulouse, condamné à mort par tribunal, le 3 août 1949, par le tribunal militaire de Bordeaux, a été fusillé au stand de tir de Luchey, près de Bordeaux.

Car ceux qui, sous raison de restaurer le monde l'ont défilé, méritent à propos les catastrophes provoquées par la guerre, s'échangent sur tous les plans et sous les cieux, à détruire l'homme. Un veut arracher à jamais de la vieille terre jalonnée de la terre plantée ses oliviers, ces roseaux pensant que tourmentait le vent de la nuit de l'été.

TROIS ANS CHEZ LES FOUS

CONDAMNÉ DE DROIT COMMUNE, Pierre SERREYRAND, notaire le régime d'un asile d'aliénés à celui de prison.

France ACTUALITES

MEMOIRES... O URE le centenaire de la naissance de Pierre Loti, célèbre écrivain français, nous avons voulu consacrer à son œuvre un numéro spécial.

LE COIN DE Z

On tient le bon bouc! O N a vu d'autre part comment le gouvernement avait pris, contre le sabotage, les mesures énergiques imposées par la situation.

Vous avez la retraite du combattant, 1.258 francs par an ? Eh bien ! Vous êtes rudement veillard... Elle est exempte d'impôts.

LE DANGER ATOMIQUE

Depuis janvier 1947, un projet de loi portant la protection civile et la reprogrammation sur des bases nouvelles, tenant compte des derniers enseignements de la dernière guerre, est déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale.

CONFETTIS

LA DIRECTION de la Caisse régionale vieillesse de la Sécurité sociale d'Orléans a adressé à tous les services de cet organisme le circulaire suivante :

CONSEILLERE TECHNIQUE

Le premier film que nous avons vu en Amérique, c'est un merveilleux spectacle, une œuvre d'art, une œuvre de génie.

Vous avez la retraite du combattant, 1.258 francs par an ? Eh bien ! Vous êtes rudement veillard... Elle est exempte d'impôts.

Vous avez la retraite du combattant, 1.258 francs par an ? Eh bien ! Vous êtes rudement veillard... Elle est exempte d'impôts.

Vous avez la retraite du combattant, 1.258 francs par an ? Eh bien ! Vous êtes rudement veillard... Elle est exempte d'impôts.

Vous avez la retraite du combattant, 1.258 francs par an ? Eh bien ! Vous êtes rudement veillard... Elle est exempte d'impôts.

L'affaire du vol des bijoux de la Béguin

■ SUITE DE LA PAGE 1

jamais parlé. Il est possible qu'à la « Daurade » on m'ait entendu parler de l'Agâ Khan. Mais de là à imaginer que j'ai donné sciemment des indications utiles, c'est tout simplement étonnant.

Grilliant cigarette sur cigarette, le détenu réfléchit puis convient, désabusé :

— En fait, si je comprends bien, il se pourrait que par mes conversations j'ai inspiré l'agression de la Béguin. Eh ! bien, il me semble que je paie cher cette imprudence involontaire.

Mais, toujours confiant, Lindsay Watson se réjouit d'avoir reçu aux Baumettes plusieurs lettres réconfortantes émanant de certains de ses camarades de combats dans les Forces Françaises Libres.

Prenant congé de sa femme il lui dit, avec conviction :

— A bientôt, à très bientôt.

Informaticien

On ne sait trop si les informations transmises aux journaux communistes par des « amateurs »

sont du même tonneau que celles recueillies par leurs « professionnels ». Toujours est-il que « La Marseillaise » a publié hier, en ce genre, une perle authentique.

A l'entendre, Paulo Leca n'aurait pas assisté à son propre mariage, célèbre le 3 août 1949, à l'heure où ses « amis » attaquaient l'auto de l'Agâ Khan. Autrement dit, on sous-entend que Leca a dû participer lui aussi à l'agression ! Du même coup on veut faire croire qu'un avoué honorable a sanctionné de sa présence une substitution de personne !

Mais pour justifier cette assertion évidemment fautive, on prétend que M. le docteur Bérout a été commis par le juge d'instruction pour expertiser la signature de Leca, apposée sur le registre d'état civil.

Nous dirons, sans autres commentaires, que le docteur Bérout et M. Sacotte démentent purement et simplement, l'un avoir prescrit cet examen, l'autre l'avoir effectué.

A. O.

jours volontaire pour des missions dont je ne sais et ne peut précisément rien dire.

« Au surplus, associé à un industriel, lyonnais il consacrait à son affaire une grande part de son activité, passant quinze jours à Paris, auprès de moi, dans notre appartement de la place Perrière, quinze jours à Lyon, effectuant des voyages à la Côte d'Azur ».

« Sa maîtresse !... »

Avec un sourire qui éclaire un visage demeuré charmant, Mme Watson s'exclame :

« Quand je pense qu'on a parlé de sa maîtresse... Cette personne à laquelle on fait allusion, il faut que vous sachiez qu'elle demeurera sept ans auprès de nous après deux ans d'emploi dans ma belle-famille. Elle nous a quittés pour se marier. Et nous sommes restés en si bons termes qu'elle m'a transmis, cette fois encore, ses vœux de Nouvel An.

« Comment s'étonner que Lindsay Watson, allant à Cannes, n'aille pas bavarder avec notre ex-employée ? De là à en faire une liaison, il y a un fossé qu'hélas ! on a franchi.

« Et mon époux, lorsqu'il a vit trois jours avant le vol des bijoux, et non la veille comme on l'a dit, lui demanda de nous apporter de ses nouvelles, car cette personne est Normande comme moi. La voiture de l'Agâ Khan l'a menée, jusqu'à Rouen, à 60 kilomètres de Valéry, où elle est venue me rendre visite, étant originaire de là.

« Que vous dirai-je encore ? Je ne veux pas me commettre à discuter de l'inculpation inattendue qui pèse sur lui. J'ai confiance en la justice. Je suis persuadée que le commandant Watson sera libre dès qu'il aura pu s'expliquer ».

Mme Watson n'a plus rien à nous dire. Elle ne désire que demeurer discrètement en notre ville, à la disposition de son mari et de ses avocats jusqu'à ce qu'une décision escomptée lui permette d'oublier, en compagnie de Lindsay Watson, les tracas qu'elle éprouve en ce moment.

André OLLIVIER.

Interviewée par « La France »

Mme WATSON déclare :

« mon mari sera libre dès qu'il aura pu s'expliquer »

— Allo, « La France » ? Mme Watson attend votre envoyé.

Ainsi, alerté par un ami à qui nous avions demandé de nous ménager une entrevue avec la femme du commandant Lindsay Watson, nous déferons à l'invitation et nous nous trouvons quelques instants plus tard en sa présence.

Nous l'assurons d'abord que notre intention n'est pas de satisfaire une curiosité de mauvais aloi mais plutôt de mettre au point un fatras de renseignements, publiés sur le compte de son mari, desquels on pouvait aussi bien déduire qu'il était un héros ou un aventurier.

Rassurée, Mme Watson veut bien, dès lors, retracer de mémoire la carrière du commandant Lindsay Watson qu'elle a suivie et vue durant surtout les années 1939 à 1950.

Officier de réserve

« Lieutenant de cavalerie de réserve en 1939, mon mari commandait un groupe de reconnaissance lorsqu'il fut, le 8 juin 1940, blessé aux environs de Troyes. Fait prisonnier, il s'évada presque aussitôt et réussit à atteindre les Pyrénées à Cauterets, en zone libre. Informée de sa résidence après des semaines d'angoisse, je réussis à passer la « ligne » et à le rejoindre. C'est alors qu'il m'informa de sa décision de passer en Afrique du Nord. Ce qu'il fit.

« Les officiers d'active, à ce moment-là, étaient mal vus. Pour travailler plus utilement, Lindsay Watson passa aux Chantiers de jeunesse qui étaient le centre de la Résistance en Algérie. Ulérieurement, il prépara le débarquement allié et fut de cette fameuse entrevue de Cherchell qui le précéda. C'est lui qui assura la sécurité des « conspirateurs » avec le chef de Chantier Vannec.

« A partir du 8 novembre 1942, mon époux demeura auprès du général Giraud en qualité d'officier d'E.-M. Il participa en cette qualité à la fin de la campagne d'Italie.

Avec de Monsabert

« Lindsay Watson débarqua à Saint-Tropez avec le général de Monsabert dont il était devenu le chef de cabinet. Il alla ainsi, par l'Alsace, jusqu'à Sigmaringen. Sept fois cité à cette date, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Il était déjà décoré de la Victory Medal et de la Legion of Merit.

« Après quelques mois de résidence à Baden, le capitaine Watson, ennuyé de son inaction et désireux de se battre partout où la France défendait son prestige, demanda sa désignation pour l'Indochine. Il y séjourna vingt-six mois, participa à plusieurs combats en Annam, contre les troupes d'Ho Chi Minh et fut deux fois blessé, perdit deux doigts et dut rentrer en France, en 1948, pour améliorer sa santé délabrée. Il fut soigné à l'hôpital Desgenettes de Lyon, réformé à 75 % d'invalidité avec le grade de commandant ».

Un homme dynamique

Mme Watson a parlé lentement,

rassemblant ses souvenirs, omettant le plus possible de citer des noms de personnalités. Elle a parlé jusqu'ici d'un accent assez neutre, avec mesure. Elle va s'animer pour nous parler du compagnon qu'elle s'est choisi, de l'homme villipendé depuis que son nom a été prononcé dans l'affaire des bijoux de la Béguin.

« Lindsay est un homme actif, d'un dynamisme étonnant, aimant la chasse, la natation, d'un caractère enjoué. Après les neuf années passées au service de la France et qu'il termina avec douze citations et la rosette d'officier de la Légion d'honneur, mon mari revint, diminué physiquement mais tou-

Le 12 MARS 1948

Quatre officiers japonais avaient fait massacrer 300 prisonniers français. Ils ont été condamnés à mort à Saïgon

SAIGON. — Quatre officiers japonais, reconnus coupables d'avoir exécuté, en 1945, 300 prisonniers français, ont été condamnés à mort par le tribunal militaire de Saïgon. Ce procès a été le plus important de ceux intentés à des criminels de guerre, qui se sont déroulées en Indochine.

L'acte d'accusation a rappelé que, le 9 mars 1945 au soir, quelques officiers de la garnison française de Langson (Tonkin), parmi lesquels le colonel Robert, commandant l'artillerie, et le résident Auphelle, étaient conviés à dîner chez le colonel Shizume, qui commandait le 225^e Régiment d'Infanterie Japonais, cantonné à Langson et dans les environs.

Pendant le dîner, le commandant de la gendarmerie de la ville appréhendait tous les Français, en même temps qu'une attaque japonaise se déclenchait sur tous les points du territoire d'Indochine contre les garnisons françaises.

Le général Lemonnier et le colonel Robert, prisonniers, refusaient, à la demande du colonel Shizume, de donner l'ordre de cesser le combat.

Le 10 mars au soir, toute résistance à Langson avait cessé. Le nombre des prisonniers tombés aux mains de l'ennemi s'élevait à 600 environ. C'est alors que le colonel Shizume donna l'ordre, le 11 mars, aux unités de son régiment, d'exécuter sans délai les prisonniers en leur pouvoir.

Le 12 mars au soir, le massacre de près de 300 prisonniers commençait; par petits détachements d'une vingtaine chacun, ils furent transférés de la citadelle dans une

cour, sous le prétexte de changer de lieu d'internement.

L'exécution

Encadrés par des soldats de la compagnie du capitaine Imuta et par ceux de la compagnie du capitaine Sakamoto, les prisonniers pénétraient, par petits groupes, les mains liées, dans cette cour, où ils étaient mitraillés rapidement, tombant dans de véritables mares formées par le sang des camarades qui les avaient précédés.

Soldats et sous-officiers traquaient alors à coups de sabre et de baïonnette sur les corps étendus, pendant que d'autres poussaient les corps dans des tranchées creusées à cet effet.

En dehors de Langson, à Dong-Dang en particulier eurent lieu d'autres massacres semblables et de nombreuses autres exactions, que l'information n'a pas pu imputer à des militaires japonais déterminés.

Le général Lemonnier décapité dans une grotte

Le général Lemonnier ne fut pas épargné par le colonel Shizume, qui le fit exécuter, le 11 mars, pour s'être refusé à ordonner la capitulation de la garnison de Dang-Dang. Le général fut décapité dans les grottes de Kyua. Les accusés ont reconnu les faits.

Les bijoux de la Bégum sont retrouvés

« Il s'agit d'un lot de pacotille »

ESTIMA LE PREMIER EXPERT CONSULTÉ

Marseille, 28 janvier. — JEUDI SOIR, A 20 HEURES, LA 9^e BRIGADE DE POLICE ETAIT AVISEE PAR UN COUP DE TELEPHONE « QU'UN PAQUET CONTENANT LES BIJOUX VOLES A LA BEGUM VENAIT D'ETRE JETE SUR LE TROTTOIR DEVANT LES LOCAUX DE LA BRIGADE ».

Aussitôt deux inspecteurs se rendaient à l'extérieur et, devant la porte d'accès, trouvaient effectivement le paquet annoncé, sur lequel une étiquette avait été collée et où il était écrit : « A n'ouvrir qu'en présence de M. Sacotte ».

Immédiatement, les policiers alertaient le juge d'instruction, et le paquet était ouvert peu après au palais de justice.

UN LOT DE PACOTILLE

M. Sacotte, le juge d'instruction, convoqua alors sans tarder un expert, qui, à la consternation du magistrat et des policiers présents, déclara, après un examen sommaire, qu'il s'agissait d'un lot de pacotille.

Heureusement, les enquêteurs ne s'en tinrent pas à cette appréciation. Trois experts désignés hier matin furent d'un avis contraire et pouvaient officiellement indiquer que les bijoux « retrouvés » étaient bien ceux de la Bégum.

Les expertises se sont déroulées dans le bureau de M. Sacotte, sous la protection d'importantes forces de police disséminées dans le palais de justice, où, seuls, avocats et

journalistes étaient autorisés à circuler.

160 MILLIONS

Les trois bijoutiers ont pesé, estimé et classé pierres précieuses, diamants et émeraudes qui s'étaient trouvés sur le bureau du juge d'instruction. Certaines pièces ont été desserties.

Les experts ont constitué deux lots : l'un comprend les motifs intacts et le second rassemble les motifs détachés. Dans le premier figure notamment un collier d'une très grande valeur, dans le second on relève 199 brillants et des pierres précieuses dont le poids est supérieur à 14 carats.

Les experts évalueraient pour l'instant à 160 millions de francs la valeur des bijoux si certaines pièces n'avaient pas été desserties. Par suite, cette estimation se trouve quelque peu diminuée.

D'autre part, M. Pouget, joaillier, fabricant des bijoux de la Bégum, sera aujourd'hui à Marseille.

Parallèlement à l'expertise, les policiers ont entrepris des investigations pour déceler la personne qui put sans donner l'éveil pén-

trer dans la cour intérieure de l'ex-évêché, où se trouvent les services de la 9^e brigade de police mobile, à proximité de la cathédrale, et y déposer le paquet, assez grossièrement confectionné avec un journal du soir portant la date du 20 janvier.

QUELQUES POINTS D'INTERROGATION

Qui détenait les bijoux de la Bégum ? Qui les a restitués ? Telles sont les deux questions auxquelles, en dehors de certains points restés encore obscurs et relatifs à la préparation et à l'exécution de l'agression du 3 août dernier, vont maintenant s'efforcer de répondre les enquêteurs.

Sans aucun doute, leur tâche ne sera ni aisée, ni facilitée par le « milieu » où évoluent les acteurs de cette sensationnelle affaire.

D'après les déclarations faites jusqu'ici par la plupart des inculpés à la prison des Baumettes, c'est Paul Leca qui, quatre jours après l'attaque du Cannet, s'était emparé du butin, mis en terre dans la villa du droguiste cannois Jollivet, et qui devait s'occuper de la négociation des bijoux.

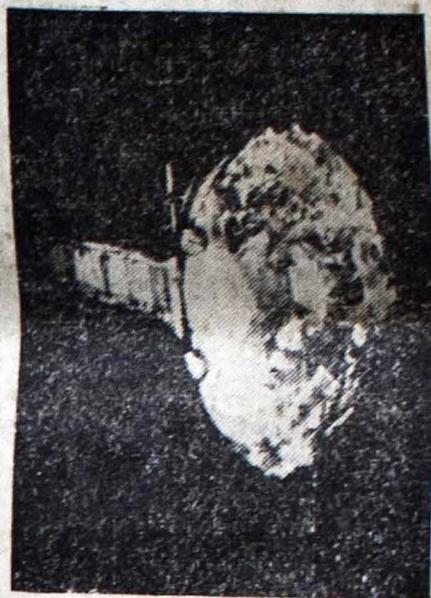
Paul Leca, on le sait, est en fuite et a quitté son domicile, à Marseille, au début de la semaine dernière, peu avant l'arrestation des individus qui sont considérés comme ses acolytes pour la « chasse aux canards ».

NEGOCIATION ?

On ne manquera pas, par ailleurs, d'évoquer la présence à Marseille de Mme Lindsay Watson le jour où les bijoux sont en grande partie « retrouvés ».

Quant à la « restitution » du butin, un doute se fait jour quant à l'exactitude de la version du paquet anonyme.

Selon certaines informations, qui risquent d'être confirmées à plus ou moins brève échéance, une « négociation » aurait eu lieu. En effet, la « remise » des bijoux se serait effectuée et aurait été connue avant l'heure (20 heures) indiquée pour la réception du coup de téléphone et la découverte du paquet dans la cour de l'ex-évêché.



DU NOUVEAU DANS LE CIEL...

Explosion atomique chez les Martiens

New-York, 28 janvier. — Selon des informations transmises par l'observatoire municipal d'Osaka, au Japon, une « gigantesque explosion » aurait éclaté, le 16 janvier, sur la planète Mars.

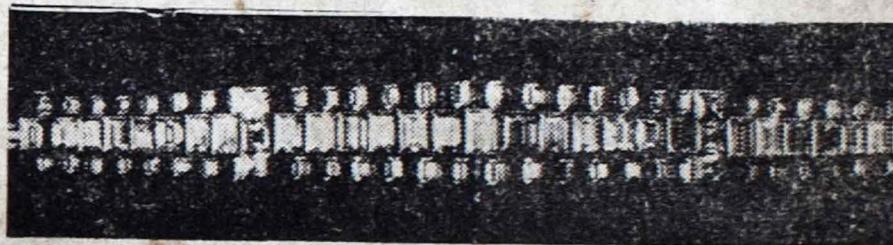
Invisible aux Etats-Unis, cette explosion, suivant les observations des savants japonais, aurait provoqué la naissance d'un immense nuage gris de 100 kilomètres de long. La surface dévastée dépasserait 1.500 kilomètres carrés.

A la suite de ce rapport, l'association mondiale des « observateurs lunaires et planétaires » a décidé de surveiller particulièrement ce qui se produirait sur la planète Mars dans les jours à venir, et surtout depuis l'Allemagne occidentale, pays d'où Mars peut être le mieux observée.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE M. DE GASPERI

Rome, 28 janvier. — D'après les indications données à la presse par un porte-parole de la présidence du conseil, la composition du sixième cabinet de Gasperi serait la suivante :

Présidence du conseil : M. de Gasperi (démocrate chrétien)



Enveloppés dans un journal et déposés
sous la fenêtre des policiers...

C'étaient les bijoux de la Begum ?

MARSEILLE. — JEUDI SOIR, A 20 HEURES, LA 9^e BRIGADE DE POLICE ETAIT AVISEE PAR UN COUP DE TELEPHONE « QU'UN PAQUET CONTENANT LES BIJOUX VOLES A LA BEGUM VENAIT D'ETRE JETE SUR LE TROTTOIR DEVANT LES LOCAUX DE LA BRIGADE ».

Aussitôt, deux inspecteurs se rendaient à l'extérieur et, devant la porte d'accès, trouvaient effectivement le paquet annoncé, sur lequel une étiquette avait été collée et où il était écrit : « A n'ouvrir qu'en présence de Sacotte. »

Immédiatement, les policiers alertaient le juge d'instruction et le paquet était ouvert peu après au palais de justice. Il renfermait une partie du butin des agresseurs de la Begum.

QUI A RESTITUE ?

Qui détenait les bijoux de la Begum ? Qui les a restitués ?

Telles sont les deux questions aux-

qu'au moins une partie
(évaluée à 150 millions)
qu'un inconnu restituait.

quelles, en dehors de certains points restés encore obscurs, et relatifs à la préparation et à l'exécution de l'agression du 3 août dernier, vont maintenant s'efforcer de répondre les enquêteurs.

Sans aucun doute, leur tâche ne sera ni aisée ni facilitée par le « milieu » où évoluent les acteurs de cette sensationnelle affaire.

NEGOCIATION ?

Selon certaines informations qui risquent d'être confirmées à plus ou moins brève échéance, une « négociation » aurait eu lieu. En effet, la « remise » des bijoux se serait effectuée et aurait été connue avant l'heure (20 heures) indiquée pour la réception du coup de téléphone et la découverte du paquet dans la cour de l'ex-évêché.

C'ETAIT BIEN EUX...

Hier soir, dès que le précieux colis fut remis à M. Sacotte, le juge d'instruction convoqua sans tarder un expert qui, à la consternation du magistrat et des policiers présents, déclara, après un examen sommaire : « qu'il s'agissait d'un lot de pacotilles ».

Heureusement, les enquêteurs ne s'en tinrent pas à cette appréciation. Les experts désignés hier matin furent d'un avis contraire et pouvaient officiellement indiquer que les bijoux « retrouvés » étaient bien ceux de la Begum.

Une nouvelle estimation des bijoux fixe à 150 millions environ la valeur des joyaux déposés devant les locaux de la police mobile de Marseille.

EXPLOSION ATOMIQUE chez les Martiens ?

NEW YORK. Selon des informations transmises par l'observatoire municipal d'Osaka, au Japon, une « gigantesque explosion » aurait éclaté le 16 janvier sur la planète Mars.

Invisible aux Etats-Unis, cette explosion, suivant les observations de savants japonais, aurait provoqué la naissance d'un immense nuage gris de 100 kilomètres de long. La surface dévastée dépasserait 1.500 kilomètres carrés.

A la suite de ce rapport, l'Association mondiale des « observateurs lunaires et planétaires » a décidé de surveiller particulièrement ce qui se produirait sur la planète Mars dans les jours à venir, et surtout depuis l'Allemagne occidentale, pays d'où Mars peut être la mieux observée.

Naissance de quadruplés

en Allemagne

L'AVION DISPARU
A MADAGASCAR

Le « FILS DU PEUPLE » est de plus en plus courageux. Il envoie maintenant sa femme à la « bagarre »... à sa place!

Le journal de la République

DE LA BEAUCHE ET DU PERCHÉ
QUOTIDIEN D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES

22^e année N° 2210
Samedi-Dimanche
28-29
JANVIER 1950
« RIX » 8 FRANCS

LES ACCORDS DE WASHINGTON

Enveloppés dans un journal et déposés sous la fenêtre des policiers... C'étaient les bijoux de la Begum!

Sur des médailles d'application, ont été signés hier à Washington

Enveloppés dans un journal et déposés sous la fenêtre des policiers... C'étaient les bijoux de la Begum!

Mme VERMERSCH (femme du cracheur Thorez)

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ratification des accords de Washington...

PARALLELE

La majeure commission (et évidemment interrompre verbalement par nombre de députés qui ne pouvaient tolérer qu'un ataq...

EXPLOSION ATOMIQUE

chez les Marions ?

« de vous en grise... En matière d'assassinat, il y en a eu à com-

« Mais les communistes, délaissés par les journaux, dépendent du bas de l'émulsion pour avoir le volx du ministre de la Défense nationale.

« C'est certain, les enquêteurs se rendent à l'évidence et devant la portée d'accès, trouvaient effectivement le paquet déposé sur la fenêtre de la Begum...

« M. Defferre rappelle les conditions dans lesquelles les accords ont été conclus... « M. Defferre rappelle les conditions dans lesquelles les accords ont été conclus...

« Mais les communistes, délaissés par les journaux, dépendent du bas de l'émulsion pour avoir le volx du ministre de la Défense nationale.

« C'est certain, les enquêteurs se rendent à l'évidence et devant la portée d'accès, trouvaient effectivement le paquet déposé sur la fenêtre de la Begum...

Demande de renforts

On entend ensuite M. Frédéric Dupont (P.R.I.) lequel s'élève contre la situation internationale...

UN VIOLENT INCIDENT

« A la fin du discours de M. Auriol, M. René Pleven, qui avait quitté le banc du gouvernemen...

Avion disparu

« L'AVION DISPARU A MADAGASCAR EST REPERE

Hystérie communiste

« Mme Jeannette Vermeersch (com. femme de Maurice Thorez) s'élève contre les accords de Washington...

GREGOIRE international de football

« PARIS - Lors de son inventaire de la semaine dernière, le directeur de la Fédération française de football...

Avion disparu

« L'AVION DISPARU A MADAGASCAR EST REPERE

« Coup d'œil général sur » « l'ère dite » « des généraux »

« En attendant, à supposer qu'il y ait, ce que nous souhaitons, les résultats de l'enquête menée par la commission parlementaire...

« Huit morts, neuf blessés Bilou » « l'apponnement de trains sur la ligne Besacon-Vesoul »

« BESACON. - Deux trains de voyageurs sont entrés en collision sur la ligne Besacon-Vesoul, à 5 kilomètres de Besacon...

« Un appareil américain est porté disparu au-dessus du Canada »

« EDMONTON (Alberta). - Un appareil américain de transport C-54 est disparu au-dessus du Canada...

« Une motion socialiste »

« Puis M. Defferre défend, au nom du groupe socialiste, une motion de confiance...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Le rapport REVERS »

« M. René Pleven a lu hier soir au Sénat le rapport de la commission d'enquête sur les accords de Washington...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Les principes de la stabilité »

« PARIS - Prenant la parole à l'issue du déjeuner de la presse étrangère...

« Un nouveau programme d'importation de légumes de BERLIN »

« PARIS. - Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Bidault...

Le Tueur est arrêté



Urbain Giaume dans les locaux de la police niçoise.

mais cent millions des bijoux de la Begum manquent à l'appel

Marseille, 30 janvier (F.-T.).

QUATRE experts joailliers ont employé toute leur journée à poursuivre la reconstitution des fragments des bijoux de la Bégum rocambolesquement restitués jeudi soir. On n'en connaîtra le détail exact que dans quelques jours.

Dès maintenant, on est certain qu'il manque douze lignes d'un bracelet, un bracelet or, un solitaire de deux carats, une grosse navette de vingt-cinq carats, ainsi que de multiples pierres, le tout estimé à plus de 100 millions.

SUITE PAGE 3, COLONNE 7

COMMENT LES



Hier, c'était
Métro-police.

**CINQ VOTES DE CONFIANCE
A L'ASSEMBLÉE**

**Crise possible
aujourd'hui**

**La coalition de la droite et des radicaux
risque de renverser le gouvernement
au cours de ce dernier
débat budgétaire**

"TOUT s'arrange, disait Cepus, mais quelque-fois pas."
M. Georges Bidault, peu de main, méditer sur cette boutade ; il n'est plus du tout certain de finir la journée dans l'habit d'un président du Conseil.

A 9 h. 30, l'Assemblée nationale se réunit pour répondre aux cinq questions de confiance posées dimanche sur les dispositions suivantes de la « loi des maxima » : taxe à la production, bénéfices non distribués des sociétés, taxe sur les transports routiers, volume des dépenses civiles et ensemble du projet.

En première lecture, aux temps de la Noël, M. Georges Bidault avait réussi à franchir, en rasant parfois la barre, les obstacles de six questions de confiance. Mais la situation n'est aujourd'hui plus tout à fait la même ; l'attitude de la majorité réactionnaire de Lacombe a pu influencer quelques députés radicaux et modérés qui n'avaient voté un mois auparavant le gouvernement.

« En première lecture, le gouverneur n'avait pas obtenu la majorité. Le président du Conseil ne dispose que d'une très faible marge bénéficiaire. — Ce sera tangent, lui disait-on hier. — L'essentiel, répondit M. Bidault, c'est que ce ne soit pas sévère. — La géométrie rejoint l'arithmétique... »

Autour de la loi « antitrusts »
Même si l'opinion, encore une fois, de divergences moins techniques que politiques, Radicaux et modérés britanniques, au lieu de se tenir à l'écart, n'est pas venu de « condamnés à mort », M. Bidault, qui avait jusqu'ici bénéficié de la majorité des premiers.

JEAN FERNIOT.
SUITE PAGE 3, COLONNE 1

**Nous n'y prendrons plus
notre linge...**
**La ligne Siegiérid
va disparaître**
Berlin, 30 janvier. — Le Journal Die Welt (Le Monde), sous licence britannique, a annoncé que le gouvernement de Bonn a demandé à une entreprise berlinoise de travaux publics de préparer un projet de démolition de la ligne Siegiérid.

**MÉTRO et
AUTOMOBILES:
plus de grèves
surprise**

**La manifestation contre la hausse
des tarifs a donné lieu à un énorme
déploiement de police
300 ARRESTATIONS NON MENTIVES**



Hier, des forces importantes de police avaient été placées à l'entrée de chaque station de métro par crainte de manifestations. Mais, ainsi qu'on pourra le lire en troisième page, aucun incident sérieux n'a eu lieu.

**OUI, ON VIENT
DE LAISSER PASSER
L'OCCASION DE NÉGOCIER
AVEC HO CHI MINH!**

**Des personnalités socialistes, M.R.P.
progressistes disent à Franc-Tireur leur déception**



« On parle de plus en plus de la sale paix... »
BEN entendu, tout le monde officiel et officieux essaye d'exploiter au maximum le vote des accords hétérodoxes. Dès hier soir, on pouvait lire en grand titre dans « Le Monde » : « Les Etats-Unis sont décidés à reconnaître Bao Dai, et la Grande-Bretagne également. »

« A la vérité, aucune décision n'est encore prise et les grands titres exagèrent surtout des vœux. — On verra bien... »

En ce qui concerne le gouvernement anglais, on serait très surpris que les travaillistes fassent fi de l'opinion de l'Inde encore confirmée par le fils Gandhi.

**Le Tueur
est arrêté**



Urbain Guillaume dans les locaux de la police nicoise.

**mais cent
millions
des bijoux
de la
Begum
manquent
à l'appel**

Marseille, 30 janvier (F.-T.).
L'ATRE experts joailliers ont employé toute leur science à poursuivre la reconstitution des fragments des bijoux de la Begum rocaboïenne. Jusqu'à présent, on n'en connaît que le détail exact que dans quelques jours.

« Cependant rien n'est réglé pour les 3.000 francs sur les conditions de travail. Les conversations sont donc poursuivies sur ces points particuliers. Les négociations sont donc en cours pour pousser les pourparlers aussi loin que possible, mais il ne faut pas se laisser aller à espérer une quelconque sanction. »

COMMENT ILS LES VOIENT...

**LE PRIX
"ORANGE"
(de gentillesse)
à MICHELE
MORGAN**

**LE PRIX
"CITRON"
(d'agrément)
à SUZY
DELAIR**

Morgan qui est l'orange, comme étant la plus rebattue. Du côté des hommes, ce furent François Périer (orange) et Noël-Noël (citron).

**UN GANG D'ENFANTS
DEVANT LES ASSISES DE VALENCE**

**JOSETTE
la "Roxane des J3"
(déguisée en homme)**

**A TUÉ
(pour voler)**

avec un "revolver
à chiens"

Valence, 30 janvier.
L'ORSQU'ON traversa trois jours plus tard la foule d'assaillis sous les fenêtres du commissariat, elle fallut tenter plusieurs sorties pour dégager la place. On voulait écharper Josette Orfaure, 20 ans, modiste et assassine.

**C'est la bourse
ou la vie**

Celui que les autres appellent « le chef », cet enfant de 16 ans, comparait le lendemain devant le tribunal pour enfant, en compagnie de ses camarades comme il se doit. La veille, pourtant, il sera entré à titre de témoin.

« Les crimes des J3 de Meaux — que l'on jugera plus tard — ont été d'autres choses. On a prononcé me « crime d'aventure », il y a du vrai l'adolescent. L'autre, celui de Valence, c'est le meurtre de gosses, on a buté ». C'est la bourse ou la vie. Bientôt, on est certain qu'il manque deux lignes d'un bracelet, un bracelet or, un bracelet de deux carats, une grosse navette de vingt-quatre carats, ainsi que de multiples pierres, le tout estimé à plus de 100 millions.

LA SCZCECIN
**LE PROCES ROBEINEAU
s'ouvrira le 6 février**

« L'ambassade de France à Varsovie a été informée par le ministre des Affaires étrangères polonais que le procès de M. Robineau, secrétaire du conseil de France à Szczecin (anciennement Stettin), s'ouvrira dans cette ville le lundi 6 février. »

« En communiquant cette nouvelle, le général Gross, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a précisé que M. Robineau comparait devant un tribunal polonais et que le procès sera public. »

**AESCHMANN
avait réglé
une affaire
de succession
avec un
mitraillette
(vide)**

**L'ACCUSÉ, QUI
COMPARAIT AVEC
TROIS COMPLICES
DEVANT LES ASSISES
DE LA SEINE, S'EST POSE
EN JUSTICIER**

Les « affaires » sont déjà choses compliquées. Mais si les tranquilles d'or et les agents du 2^e bureau s'en mêlent, les révoltes commerciales et les rancunes familiales passent d'un poids efficace sur le problème à résoudre. Il y a eu, à l'instar de l'industriel Herbert Stillinger, un poids efficace sur le problème à résoudre. Il y a eu, à l'instar de l'industriel Herbert Stillinger, un poids efficace sur le problème à résoudre.

Irène ALLIER.
SUITE PAGE 5, COLONNE 1

LETTRE DE FRANCFORT
De la Restauration au IV^e Empire
**LA DROITE NÉO-NAZIE
SE RECONSTITUE RAPIDEMENT
EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE**

D'un de nos correspondants particuliers Arnold MANDEL.
Francfort, 30 janvier.
BEN plus que la question de la Sarre et les difficultés de l'accord commercial franco-allemand, c'est l'unification organique de la droite allemande qui sollicite l'intérêt des milieux politiques d'ici.

« L'Allemagne de la « Restauration » s'échoua rapidement vers une profonde modification de sa structure politique, marquée moins par un glissement vers la droite que par l'unification des diverses classes et catégories réactionnaires. »

« Cette droite défend les intérêts des grands possédants, mais elle n'a plus de programme. Ce n'est même pas l'anticommunisme qui la caractérise, à l'instar de partis conservateurs des autres pays occidentaux. »

« Le souvenir de Ruppelle agit encore sur certains politiciens du nationalisme intégral allemand, même parmi ceux qui bénéficient de l'indulgence ou de la faveur des Américains. Eux cherchent pour le moment à faire acte de présence massive et à se mettre en état de disponibilité en vue des élections à venir. »

Les bijoux de la Begum

"Tout à fait régulier le rôle d'intermédiaire qu'a joué M^e Jean Chiappe"
estime le bâtonnier de Marseille

SUITE DE LA 1^{re} PAGE

Comme on voit, les bandits pial-santins ont conservé — et bien caché — de quoi se payer largement de leurs frais, régler les honoraires de leurs avocats, de leurs intermédiaires et pouvoir envoyer des douces à leurs « collègues » qui languissent aux Baumettes.

Demain matin, sous bonne escorte, les bijoux quitteront le palais de justice pour être enfermés dans le coffre d'une banque marseillaise.

Le rôle de M^e Jean Chiappe

En somme, tout le monde se déclare content... La Begum est « émerveillée », les assureurs ont le soulagement de n'avoir pas tout perdu, les gangsters se portent bien, les avocats se congratulent...

Car on avait mis en cause le défenseur de Ruberti, M^e Jean Chiappe, conseiller général R.P.F. des Bouches-du-Rhône, qui fut à l'origine de la restitution et orchestra les pourparlers. Son bâtonnier, M^e Blachère, lui a donné l'absolution en ces termes :

« Je ne comprends pas l'émotion créée autour de l'intervention de M^e Jean Chiappe. Pour moi, l'affaire est simple : des clients viennent consulter l'avocat et lui indiquent qu'ils détiennent les bijoux volés. Le devoir de l'avocat, tant vis-à-vis de son client que des lois, est de conseiller la restitution. »

« Reste le choix des moyens. M^e Chiappe, seul sage et désireux concilier les intérêts de la défense et le désir de faire restituer, a choisi le meilleur. J'estime qu'il a parfaitement rempli son devoir. »

Le bâtonnier a complètement raison, si du moins cette restitution s'est opérée dans les conditions décrites par la version policière. Seulement, on peut se demander si cette version officielle retrace bien toutes les phases du maquignonnage et si on a bien parlé de tous les intermédiaires dont l'entremise aboutit au dépôt du paquet de bijoux sur le perron de la Sûreté marseillaise.

Tout le monde est content

Les policiers, eux-mêmes, sont bien contents... D'abord, il y a pour eux l'espoir de toucher, un jour, des bribes de la prime. Le porte-parole de la compagnie Tyler, qui représente le trust qui assurait les bijoux, nous déclarait ce matin :

« Tant que la personne qui a aidé à retrouver les bijoux gardera l'anonymat, il sera difficile de lui accorder la prime de l'Aga Khan et celle des Lloyd's, mais, quand nous aurons, sans doute d'ici deux ou trois jours, un rapport détaillé sur les circonstances dans lesquelles les bijoux furent retrouvés, si la personne en question répond aux conditions habituellement requises dans de semblables cas, elle touchera indubitablement les deux primes. »

En somme, on pourra toujours s'arranger.

L'arrestation de Giaume

Autre raison de contentement des policiers : ils ont, comme nous l'annoncions hier, arrêté un nouveau bandit. Pas un café, bien sûr, mais cet Urbain Giaume, que son compère Sanna accuse d'avoir débarqué le gang de Senanedj et de sa maîtresse Renée Rémy.

Il est du reste vraisemblable que ces deux présumées victimes se portent toujours bien. Urbain Giaume, qui est beau-frère d'un commissaire de police de Nice, se cachait dans cette ville où on le prit sur un toit, en pyjama, comme il fuyait de son refuge que la police venait d'investir.

Ses hôtes, Marie Plakourellis et Jean Lazzarini, furent aussi arrêtés et deux inspecteurs, venus de Marseille, ont, cet après-midi, « cuisiné » le trio.

Le juge d'instruction de Marseille, M. Sacotte, n'ayant envoyé à Nice aucune instruction, Giaume n'a donc subi aucun interrogatoire. Il a été amené à Marseille dans le courant de la nuit.

Si Senanedj est ainsi qu'on se plaît à le proclamer, réfugié en Palestine, on se demande quel chef d'inculpation pourrait être retenu contre Giaume.

Quant à Lazzarini et sa maîtresse, leur sort dépend des faits reprochés à leur ami. En attendant, on ne peut guère retenir contre eux que la détention d'armes de guerre. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'ils soient relâchés incessamment.

Leca et Vincileoni introuvables

Mais, bien sûr, il n'est pas encore question d'arrêter Leca ni Vincileoni. On dit qu'ils se cachent en Suisse, ou en Italie, ou encore, beaucoup plus près de Marseille...

Toutefois le raid policier tenté l'autre nuit sur Vence n'a donné aux armées de mitrailleuses qui espéraient découvrir Leca et Senanedj sont revenus bredouilles.

Watson, lieutenant-colonel et indicateur du gang, est malade. Ses blessures — il est réformé à 75 % — se sont mal trouvées de la prison. On a dû le conduire à l'infirmerie et le juge Sacotte n'a pu l'interroger.

Un "tableau de bord" à votre poignet !



Le **CHRONOBLOC** à mouvement Suisse

merveille de l'industrie horlogère offert en quantités limitées au prix exceptionnel de

*** 2.980 Frs**

avec Bulletin de Garantie numéroté et enregistré. — Quantités d'autres modèles.

CADEAU A CHAQUE ACHETEUR : Sur présentation ou envoi de cette annonce, il sera remis à chaque client un superbe briquet indéréglable.

Magasins ouverts tous les jours sauf le Dimanche. Envoi contre remboursement ou mandat joint à la commande adressée à :

LEBEM

SERVICE N° 90

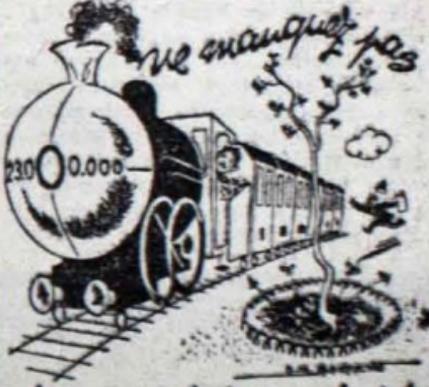
14, rue de Bretagne

MÉTRO: ST-SEBASTIEN-FROISSANT

PARIS-3^e

VENTE DIRECTE

DEMAIN..



Le tirage de la 5^e tranche de la **LOTÉRIE NATIONALE**

RIEN A PAYER

A LA COMMANDE

1^{er} VERSEMENT

UN MOIS APRÈS LIVRAISON



Catalogue gratuit



N° 52 - 5 FÉVRIER 1950
Hebdomadaire

16 PAGES — 25 Fr.
5 francs belges

RADAR

LE TOUR DU MONDE

EN 150 IMAGES

LES BIJOUX
DE LA BÉGUM

COUCOU, LES REVOILA !



« Nous n'avons plus rien », dit la Bégum après le vol. Mais elle a, de nouveau, « presque tout ».

★ Les voilà donc, ces bijoux, assurés pour quelque deux cents millions, après lesquels la police courait depuis le 3 août dernier. Fait sans précédent dans les annales judiciaires, ce n'est pas dans le repaire d'un des malfaiteurs que la police a retrouvé le butin, mais c'est à la suite d'une longue négociation avec les gangsters que la restitution des bijoux — ou plus exactement d'une partie des bijoux — a été obtenue. Un coup de téléphone aurait averti les policiers qu'un paquet avait été

abandonné devant leurs bureaux. Le commissaire Truchi se précipita. Le voici examinant les bijoux restitués, sous le regard du juge d'instruction Sacotte, tandis que les experts s'assurent qu'il s'agit bien des vrais diamants de la Bégum. Dieu soit loué ! Ce sont les vrais. Pierres desserties et bijoux intacts représentent, en tout, pour plus de 160 millions. Quant au reste, eh bien ! on attendra la prochaine négociation ! Cette histoire rocambolesque a fait s'esclaffer Marseille. Le public s'est

étonné que le souci de retrouver les bijoux d'une princesse ait donné lieu à d'aussi mystérieuses tractations. Mais, si l'on fait le bilan de cette trouble affaire, il n'en reste pas moins que la police a tout de même marqué un point sur la téméraire audace des gangsters : c'est parce que quelques membres du gang ont été cueillis et mis à l'ombre que la récupération du butin est devenue possible. Et n'oublions pas qu'aux Assises, les voleurs risquent de cinq à dix ans de travaux forcés !

RÊVES maintenant **32 pages** **20 frs**

28 NOV 1950

Une lettre de M. Valantin ex-directeur de la police judiciaire à M. Vincent Auriol

M. Georges Valantin, ex-directeur des services de la police judiciaire, a envoyé au président de la République une lettre dans laquelle il évoque les conditions dans lesquelles il a été mis dans l'obliga-

tion de quitter son poste, en octobre dernier.

Ce haut fonctionnaire, mis à la retraite d'office, affirme dans cette lettre qu'il a été victime d'un abus de pouvoir parce qu'il avait découvert la piste des auteurs du vol des bijoux de la bégum, piste qui devait le conduire « aux amis d'un haut fonctionnaire de la sûreté nationale ».

Il déclare aussi qu'il a été frappé pour avoir résisté contre certaines méthodes, en accord avec certains de ses collègues.

« Ces méthodes, précise-t-il, (INCINERATION DE PIÈCES, RESTITUTIONS DE PIÈCES SAISIES aux inculpés, détentions arbitraires, perquisitions sans mandat et sans que soient effectués de procès-verbaux, déplacement irrégulier de fonctionnaires, CONSTITUTION DE DOSSIERS DE CHANTAGE CONTRE LES MINISTRES ET LES PARLEMENTAIRES, AINSI QUE CONTRE LES HAUTS FONCTIONNAIRES, TRACTATION AVEC LES GANGSTERS, mouchardage à tous les étages, corruptions à tous les échelons par le paiement des frais de police, dont la moitié, soit 65 millions, a été pratiquement et astucieusement transformée en fonds secrets à l'insu du Parlement) nous ont paru incompatibles avec un régime démocratique. »

29 NOV 1950

NOUVEL ÉPISODE DE L'AFFAIRE VALANTIN

L'EX-DIRECTEUR DE LA P. J. ATTAQUE LES METHODES DE LA SURETÉ DANS UNE LETTRE A M. VINCENT AURIOL

M. GEORGES VALANTIN qui fut directeur de la police judiciaire a envoyé au président de la République une lettre qu'il a rendue publique. M. Valantin y dénonce « certaines méthodes de la Sûreté nationale ».

M. Valantin qui était depuis 1947 directeur des services de police judiciaire avait fait l'objet, le 27 mai dernier, d'une mesure de dégagement des cadres sur proposition de la commission de réorganisation de la Sûreté.

M. Valantin qualifia cette mesure d'illégalité évidente. Il tint une conférence de presse où il déclara que la mesure qui le frappait n'était qu'une suite de l'affaire des bijoux de la bégum. Le 8 juin il était suspendu de ses fonctions pour avoir évoqué publiquement des questions de service et déferé devant un conseil de discipline.

Que reproche M. Valantin aux méthodes de la Sûreté ?

« Ces méthodes, (incinération de pièces, restitution de pièces saisies aux inculpés, détentions arbitraires, perquisitions sans mandat et sans que soient effectués de procès-verbaux, déplacement irrégulier de fonctionnaires, constitution de dossiers de chantage contre les ministres et les parlementaires, ainsi que contre les hauts fonctionnaires, tractations avec les gangsters, mouchardage à tous

les étages, corruption à tous les échelons par le paiement des frais de police, dont la moitié, soit 65 millions, a été pratiquement et astucieusement transformée en fonds secrets à l'insu du Parlement) nous ont paru incompatibles avec un régime démocratique.

M. Bertaux, directeur de la Sûreté nationale, a déclaré que cette lettre ne pouvait qu'aggraver le cas de M. Valantin.

29 NOV 1950

Directeur limogé de la P. J. M. Valantin écrit au Président de la République

LE 8 juin dernier, après une retentissante conférence de presse, M. Valantin, qui occupait depuis 1947 le poste de directeur des services de police judiciaire, était suspendu de ses fonctions.

C'est l'attitude de M. Valantin, hostile aux louches tractations qui entourèrent l'affaire de la Begum, qui fut à l'origine de cette décision.

Mais M. Valantin ne se tient pas pour battu. Il vient d'adresser au président de la République une lettre dans laquelle il affirme qu'il fut contraint de quitter son poste parce qu'il avait découvert la piste des auteurs du vol des bijoux de la Begum, et que cette piste devait le conduire aux amis d'un haut fonctionnaire de la Sûreté nationale.

M. Valantin ajoute qu'avec plusieurs de ses collègues, il s'est élevé contre les méthodes pour le moins curieuses employées à la Sûreté. Qu'on en juge :

« Ces méthodes, précise-t-il, incinération de pièces, restitutions de pièces saisies aux inculpés, détentions arbitraires, perquisitions sans mandat et sans que soient effectués de procès-verbaux, déplacement irrégulier de fonctionnaires, constitution de dossiers de chantage contre les ministres et les parlementaires, ainsi que contre les hauts fonctionnaires, tractation avec les gangsters, mouchardage à tous les étages, corruption à tous les échelons par le paiement des frais de police, dont la moitié, soit 65 millions, a été pratiquement et astucieusement transformée en fonds secrets à l'insu du Parlement, nous ont paru incompatibles avec un régime démocratique. »

M. Berteaux, directeur de la Sûreté, a fait savoir hier qu'il ne répondrait pas à la lettre. C'est dommage ! Elle évoque des faits que nous avons maintes fois dénoncés ici même. Il serait également opportun d'entendre les explications de M. Jules Moch, ami de M. Berteaux et ministre de l'Intérieur à l'époque de la suspension de M. Valantin.

La guerre des polices

mise à l'ordre du jour par le procès
de Strasbourg

n'est pas un mythe

Et, pour trouver la « belle affaire », on n'hésite pas à griller les collègues ou à leur soustraire leurs indicateurs

LE procès de Strasbourg, au cours duquel a été jugé un inspecteur de police qui avait tué, d'une balle de revolver, un de ses collègues d'un autre service, qu'il avait pris pour un trafiquant, vient d'illustrer cette rivalité que l'on nomme « la guerre des polices ».

Nous avons déjà rapporté, à diverses reprises, la lutte sournoise qui existe, à Paris, entre les membres de la préfecture de police et ceux de la Sûreté nationale. Cette rivalité, elle existe également en province, où les inspecteurs des commissariats centraux des grandes villes comme Strasbourg ne voient jamais d'un bon œil l'intervention, dans les affaires qu'ils traitent, des policiers des brigades mobiles.

Jusqu'à la mort de Barbier, cet antagonisme restait ignoré du grand public. Mais les débats de Strasbourg, et la prise de position de deux maîtres du barreau parisien, viennent de le faire passer au grand jour.

Une lutte de prestige

On sait qu'il existe, en France, deux services distincts de police judiciaire : pour l'ensemble du territoire, la Sûreté nationale, avec les brigades mobiles, et pour le département de la Seine, la préfecture de police, avec ses brigades spécialisées du quai des Orfèvres et les brigades territoriales couvrant le département.

C'est particulièrement entre ces deux grands services que la lutte est serrée. Lutte de prestige qui, il faut bien le reconnaître, ne sert pas toujours les intérêts de la société.

Car c'est à qui entravera les « belles affaires » des collègues de l'autre service. Bien sûr, on n'agit pas ouvertement pour empêcher une arrestation importante. Mais c'est surtout dans le domaine occulte du renseignement policier que la rivalité est la plus aiguë. Ou bien on arrête l'indicateur de « la maison d'en face », ou bien on l'achète à prix d'or.

« On ne fait pas de la police avec des enfants de chœur. » Cette affirmation du préfet Lépine, qui visait les indicateurs, n'a jamais été d'une actualité aussi brûlante qu'aujourd'hui.

L'indicateur est le premier mail-

lon de la chaîne qui mènera le voleur ou l'agresseur devant ses juges. Car l'enquête à la Sherlock Holmes, avec la loupe et la cendre de cigarette, réussit rarement. Encore concerne-t-elle surtout les meurtres et les assassinats.

Aussi, chaque policier cherche-t-il à avoir « ses » indicateurs. Le recrutement de ces personnages, toujours douteux, est varié. Mais il repose sur la crainte.

Le malfaiteur interdit de séjour constitue l'indicateur-type. On lui permet de rester sur le lieu qui lui est interdit, à condition qu'il amène des « affaires ». Et, pour mieux l'avoir en main, on lui donnera un « condé » (autorisation de séjour) renouvelable à intervalles très courts. En outre, s'il indique de belles opérations, il recevra une prime variable (précisons, à ce sujet, que la Sûreté nationale est beaucoup plus large que la préfecture de police).

Il est aisé de griller un indicateur, ou de l'arrêter. Et les polices rivales ne s'en privent guère. Dans ce cas, c'est bien souvent la surenchère :

— Laisse tomber l'autre police, lui propose-t-on. Viens chez nous. Nous te ferons une « fleur ».

La provocation

S'il est une pratique dangereuse, dont l'inspecteur Barbier a été la victime à Strasbourg, c'est bien la provocation par l'intermédiaire de l'indicateur.

On remet à celui-ci dollars ou pièces d'or pour « appâter » le trafiquant. Et, lorsque le « client » paye celui qu'il croit être un vendeur, le policier intervient.

Si cette pratique est parfois utile, on ne doit s'en servir qu'avec prudence. Ne serait-ce que parce que l'indicateur risque de partir avec le magot. Cela s'est déjà vu.

Mais il est une règle dont les services de police, quels qu'ils soient, ne devraient jamais se départir : se méfier des indicateurs.

7 DEC 1950

**M. Marc Rucart
au garde des sceaux :**

**« Quelle suite
judiciaire est donnée
aux dénonciations
de M. Valantin ? »**

La récente lettre de M. Valantin, au président de la République, lettre où l'ancien directeur de la police judiciaire critiquait les procédés de la Sûreté, a son écho au Conseil de la République.

Dans une question écrite au garde des sceaux, M. Marc Rucart rappelle que M. Valantin a dénoncé des faits de collusion entre, d'une part, le directeur général et plusieurs fonctionnaires de la Sûreté et, d'autre part, une bande de malfaiteurs (les voleurs des bijoux de la bégum).

M. Marc Rucart demande, en raison de la gravité de ces accusations pourquoi aucune enquête judiciaire n'a eu lieu.

1-9 DEC 1950

Après seize mois de mystère
le voile
se lève

Comment fut restituée à la police une partie des bijoux volés à la begum

NOUS RÉVÈLE M. GEORGES VALANTIN

ex-directeur de la police judiciaire à la Sûreté nationale

NOS lecteurs connaissent la lettre de protestation adressée au président de la République par M. Georges Valantin, récemment rayé des cadres de l'administration française, où il exerçait les fonctions de directeur de la police judiciaire à la sûreté nationale.

André FOURNEL

Suite page 8, col. 6.



M. Georges Valantin

Les déclarations de M. Valantin

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Dans une interview qu'il a bien voulu nous accorder, M. Valantin s'est de nouveau élevé « contre les mœurs actuelles d'une certaine police » ; mais il va de soi que nous ne saurions prendre parti dans ce débat — dont la gravité, pour autant, n'échappera à personne.

Sur le plan de la stricte information, par contre, il semble intéressant de faire état des révélations qui nous furent incidemment faites par notre interlocuteur, quant à la fameuse « affaire des bijoux de la begum »...

Quand se déroula le « hold-up », c'est-à-dire le 3 août de l'année dernière, M. Valantin se trouvait en vacances sur la Côte d'Azur, et c'est lui, à l'origine, qui, tout naturellement, s'occupa de l'affaire.

— Je ne possédais qu'un signalement très vague des malfaiteurs qui avaient « intercepté » la voiture de l'Aga Khan et de sa compagne et qui s'étaient enfuis en emportant quelque 220 millions de francs de bijoux, mais, très vite, j'acquis la conviction que les auteurs de l'attentat étaient de simples lampistes et que les véritables coupables étaient ailleurs.

» Par bonheur, nous avons retrouvé la voiture des bandits, et je découvrai, en l'examinant, qu'elle était équipée d'une batterie neuve. Dès lors, il ne me restait qu'à télé-

phoner au fabricant de la batterie en question pour connaître le nom de son revendeur, puis au revendeur pour connaître le nom du client — et c'est ainsi que je fus mis sur la piste de Senanedge.

» Senanedge ? Un vieux « cheval de retour », qui, s'il était tombé entre nos mains nous eût sûrement conduits à ses deux grands patrons, Leca et Vencleone — ce qui lui valut d'être proprement exécuté, à quelque temps de là...

» Quant à moi, j'avais, entre temps, reçu des instructions précises m'invitant à ne pas faire mention, dans mes rapports, des noms de Leca et de Vencleone (dont la culpabilité m'apparaissait évidente) et, comme je refusai net, je fus bientôt dessaisi de l'affaire.

» Cependant, les « lampistes » dont je vous ai parlé en commençant, c'est-à-dire les hommes qui dans l'attentat, avaient joué le rôle de simples exécuteurs, ne tardaient pas à être arrêtés, et c'est alors que se développa un de ces marchandages éhontés devant lesquels, de nos jours, certains policiers ne reculent plus :

» Nos hommes furent informés qu'ils seraient l'objet de toutes les indulgences, en cas de restitution totale ou partielle des bijoux volés. A leur tour, et par personne interposée, ils firent connaître à leurs mandants ces honnêtes dispositions de la police à leur égard — et voilà comment, peu de jours après, une partie des bijoux de la begum fut appelée à reparaitre, dans les conditions rocambolesques que vous savez.

» J'ajoute que cette restitution représentait une soixantaine de millions de francs seulement. C'était, paraît-il, la part de butin promise aux individus arrêtés : à ces derniers, puisque bon leur semblait, d'en faire leur rançon !...

» Quant à Leca et Vencleone, on ne devait plus les revoir — pas plus, d'ailleurs, que les 160 millions de bijoux conservés par eux »

Voilà des précisions bien troublantes. Nous sera-t-il permis de souhaiter qu'à leur propos toute la lumière soit faite ?...

A. F.

CE MATIN

30 JAN 1951

PLUTOT TOUT DIRE !

Et sur tous les sujets (avec Marc Rucart) sur l'affaire des rapports VALANTIN, ancien directeur de la police judiciaire, contre la direction de la Sûreté nationale. On sait (plutôt, on saura, après avoir lu CARREFOUR) que les accusations de M. VALANTIN appellent actuellement une enquête contre de très hauts fonctionnaires soupçonnés de complicité avec les gangsters internationaux, auteurs du vol des bijoux de la Bégum.

16 FEV 1937

LES MÉTHODES POLICIÈRES ÉVOQUÉES HIER A L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée nationale, reprenant hier matin l'examen du budget de l'Intérieur, a voté à l'unanimité des 575 votants le chapitre concernant la participation de l'Etat pour 3 milliards 700 millions aux dépenses d'intérêt général des communes et des départements.

La veille, on prévoyait un conflit à ce sujet, la commission des finances s'étant opposée à ce que ce crédit soit prélevé sur des fonds destinés à améliorer le sort des petits fonctionnaires. Le gouvernement, qui avait d'abord cette intention, revint prudemment sa position, et c'est après les explications fournies en ce sens par M. Edgar Faure que le vote intervint.

On rétablit ensuite un crédit de 70 millions à titre de subvention aux départements pauvres (Hautes et Basses-Alpes, Corrèze, Creuse et Lozère), que la commission proposait de réduire de moitié.

A midi, contrairement aux prévisions, plusieurs chapitres restaient encore à examiner, et la suite fut renvoyée à une autre séance.

L'Assemblée nationale a abordé l'après-midi le budget de la justice, dont les dépenses atteignent au total 13 milliards 400 millions. Nombre d'orateurs devaient intervenir au cours de la discussion notamment M. Louis Rollin (ind.), qui protesta avec force contre les abus de la détention préventive et demanda que des adoucissements soient apportés au régime de l'interdiction de séjour.

M. de Moro-Giafferri (rad. soc.) déplora, de son côté, les lenteurs de la justice, notamment à la Cour de cassation.

M. Ramarony (action paysanne) appela l'attention du garde des Sceaux sur la nécessité de faire respecter la liberté individuelle. Il cita le cas d'un médecin parisien convoqué comme témoin au commissariat et gardé abusivement pendant plusieurs heures.

M. René Mayer, parlant d'une perquisition faite chez un avocat, déclara qu'aucune pièce n'avait pu être soustraite par la police, le dossier ayant été immédiatement mis sous scellés. En ce qui concerne le médecin parisien dont il avait été question, il dit que celui-ci avait

été retenu pendant six heures au poste, et non pendant vingt-quatre heures, comme on l'avait prétendu.

— N'empêche, fit observer M. de Moro-Giafferri, que trop souvent des témoins, sont traités par la police comme des inculpés. De telles pratiques sont intolérables et doivent prendre fin.

Après interruption de plusieurs députés communistes, l'Assemblée se sépara pour reprendre la suite de la discussion en séance de nuit.

LA SEANCE DE NUIT

En séance de nuit, M. Noguères demande et obtient le maintien des crédits de la haute cour de justice prévue par la Constitution et dont il est le président.

M. Noguères rappelle à ce propos que depuis 1791 il y a eu vingt-cinq textes créant des hautes cours.

Actuellement, trois demandes en revision ont été formulées au nom du général Noguès, du maréchal Pétain et de M. Rochat.

Peu avant minuit, le débat est interrompu.

Il reprendra cet après-midi.

Alphonse DUFAU.

◆ La commission du suffrage universel réunie hier, a par 19 voix contre 13 à M. Mercier (comm.) et 7 à M. Brusset (paysan), nommé M. Mazuez (soc.) rapporteur de la proposition de M. Chamant tendant à fixer la fin des pouvoirs de l'assemblée au 30 avril prochain.

16 FEV 1951

**Après les révélations
de M. Valantin
La Fédération des po-
lices C.G.T. demande
la suspension
des fonctionnaires
compromis**

A la suite de la publication du rapport de M. Valantin, ancien directeur de la police judiciaire à la Sûreté nationale, « dégage des cadres » à la suite de son enquête sur le « hold up » des bijoux de la Begum, la Fédération des polices C.G.T. demande que « tous les fonctionnaires mis en cause par M. Valantin soient immédiatement suspendus et que, parallèlement à l'enquête judiciaire, une autre, administrative, soit faite et que ses conclusions soient rendues publiques ».

Elle lance un appel à tous les fonctionnaires de police honnêtes « pour que dans l'unité la plus fraternelle, ils répugnent à collaborer avec tous ces chefs compromis, jusqu'à ce que la lumière complète soit faite ».

De son côté, le syndicat national des commissaires de police (section de Marseille) a publié un communiqué pour demander devant « l'ampleur de la campagne de presse » que « les enquêteurs qui ont traité l'affaire des bijoux de la begum soient entendus au plus tôt par les magistrats de l'ordre judiciaire ».

La section de ce syndicat se réserve le droit « d'intenter toute action judiciaire destinée à obtenir réparation pour le préjudice moral causé non seulement aux fonctionnaires attaqués, mais à toute la fonction policière ».

NOS RÉVÉLATIONS OBLIGENT LA POLICE MOBILE à rouvrir le dossier de l'affaire du vol des 25 millions à Aix (ENTERRÉE DEPUIS AOUT 1949)

VINCENT-le-BALAFRÉ (ami intime de JO RENUCCI) ET DEUX SUSPECTS ARRÊTÉS

Au lendemain de l'exécution du gangster Jean-Baptiste Federici, dans un bar de la place Thiers, à Marseille, et à la veille du vol des bijoux de la Begum, au Cannet, des gangsters attaquaient en plein jour, le 2 août 1949, à 10 heures du matin, rue Cardinale, à Aix, devant le lycée Mignet, la « Juva-4 » des encaisseurs de la Société Générale des Houillères de Provence et s'emparaient de 25 millions de francs.



L'encaisseur VITALIS

Les deux convoyeurs de ce magot, Jean Vitalis et Louis Ferrière furent contraints de conduire leur auto jusqu'au chemin du Pignonnet, près de l'Hôtel Riviera sur la petite route des Milles, où les gangsters abandonnèrent leurs victimes et arrachèrent les fils de contact de la « Juva-4 ».

Les agresseurs sautèrent alors de leur « traction-avant » noire au carrefour de la Grèmeuse pour sauter dans une « Hotchkiss » conduite par une femme blonde, la chevelure marquée d'une mèche blanche. Ce véhicule les amena jusqu'à l'hostellerie de Cassole, sur les bords de l'étang de Réaltor.

Cette femme, Jeanne Ragot, épouse divorcée Casalta, âgée de 35 ans, était la maîtresse du fameux Jo Renucci, « l'honorable » trafiquant de cigarettes, mêlé à divers scandales et à la fusillade sanglante de la Porte Champerret.

A Cassole

Or, Jo Renucci se trouvait à Cassole le 2 août 1949 et, à la suite de témoignages recueillis sur le parcours de l'Hotchkiss, la police aixoise arrêta Jo Renucci et sa compagne. Le commissaire Truchi, retour de Brignoles, arrivait sur ces entrefaites à Aix, s'arrêta au « Mistral », cours Mirabeau, et prenait l'enquête en mains.

Renucci et sa maîtresse furent tenus à l'écart et jamais confrontés avec les témoins. L'affaire fut litté-

L'AFFAIRE D'AIX

gade Mobile à rouvrir le dossier de l'affaire des 25 millions d'Aix

L'interrogatoire de Vitalis

Jeudi, les commissaires Truchi, Mattei et un inspecteur de la « Mobile », se présentaient au domicile aixois de l'encaisseur Jean Vitalis, âgé de 45 ans et demeurant 39, rue Mignet. Il était immédiatement emmené à Marseille où il a été interrogé jusqu'à hier matin.

Maïs, fait plus important, un chef de gang était dans le même temps, arrêté à Paris et amené à Aix-en-Provence. L'affaire de l'hostellerie de Cassole a rebondi brusquement et des faits sérieux étaient établis par les policiers.

Hier matin, à 10 heures, Vitalis quittait les locaux de la Mobile, rue de l'Evêché, après que le commissaire Mattei lui eût signifié qu'il était libre, bien que les plus graves soupçons continuaient à peser sur lui. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, Vitalis était suspecté d'avoir renseigné les auteurs du hold-up sur le trajet de la Juva 4, sur la somme transportée et d'avoir permis (comme chauffeur de l'auto attaquée) que l'agression s'opère sans résistance et avec toutes les garanties nécessaires.

Ces accusations ont été formellement niées par Vitalis qui se déclara entièrement innocent. Nous lui avons rendu visite, cette nuit, dans la chambre misérable où il vit à Aix avec sa femme et son garçonnet. Il nous a raconté son séjour dans les geôles de l'Evêché, avec une certaine méfiance :

Relâché après 48 heures

— Le commissaire Mattei et plusieurs inspecteurs, les mêmes qui m'avaient arrêté 48 heures après l'agression sont venus me trouver à la Société Générale et m'ont demandé de les suivre, ils m'ont contraint à les conduire chez moi, tel-même. Ils ont tout fouillé dans la pièce, ils ont même ouvert le coffre.

Comme ils n'ont pu rien découvrir ils m'ont emmené à Marseille, à l'Evêché, où ils ont commencé à m'interroger dans l'après-midi sur l'agression. « Tu es dans le coup » m'ont-il dit. « Avoue ». Remarque qu'ils ne m'ont pas frappé mais ils m'ont secoué, ils m'ont interrogé durement. Ce fut alors, devant mes yeux, un défilé de photos. Je n'ai pu reconnaître personne qui ressemble à mes agresseurs. D'ailleurs, je dois dire que je les avais mal distingués, l'un notamment puisqu'il portait un mouchoir lui masquant le visage.

« Les inspecteurs ont particulièrement insisté sur l'une des photos. « Comment, tu ne le reconnais pas ? C'est lui qui t'as donné. On vient de l'arrêter, il y a quelques jours, dans le coup de Bordeaux. Il est en bas au trou et il a tout dégoisé sur ton compte ». Je ne me suis pas laissé impressionner et j'ai déclaré ne pas le connaître. J'ai connu comme cela trois ou quatre interrogatoires. Jamais on n'a prononcé des noms. Je m'en suis étonné. Et puis finalement, on m'a relâché ce matin. C'est tout ce que je peux vous raconter. Je ne comprends pas pourquoi on s'acharne ainsi sur un pauvre bougre comme moi... »

Si ses dénégations de Vitalis n'ont pas convaincu les policiers, ces derniers possèdent, semble-t-il, d'autres atouts en mains. Tout d'abord le gangster « quelli » à Paris, mais aussi d'autres individus, bien que Jo Renucci ne soit pas inquiété malgré les preuves accablantes apportées contre lui à l'époque. Un inspecteur devait déclarer hier :

« Renucci a rendu service dans cette affaire à un ami. Il ne pouvait pas refuser. Là se résume son rôle. »

Dans l'après-midi, à 17 heures alors que Vitalis était rentré depuis longtemps chez lui, les voitures-radio de la IXème Brigade Mobile surgissaient à Aix et stoppaient devant le Palais de Justice.

Quatre suspects, dont une femme, en descendant peu après et pénétraient, solidement encadrés, dans la salle des pas perdus. La femme qui est blond châtain, et son compagnon étaient emmenotés. Ils étaient conduits dans le cabinet du juge d'instruction Delmas où à 17 h. 30 commençait leur interrogatoire en présence du commissaire Mattei et de ses subalternes.

A 20 heures, les interrogatoires étaient terminés. L'un d'eux était relâché. Il s'agissait d'Armand Traversari, propriétaire du « Mistral », à Aix. Les trois autres, dont la femme, étaient ramenés à Marseille dans les locaux de la rue de l'Evêché. Le plus important de ces trois prisonniers est, pour l'instant, le fameux « Vincent-le-Balafre », de son vrai nom Vincent-Pascal Barbarisi, né le 28 avril 1909, à Marseille, et demeurant dans cette ville, où il est patron du bar des Catalans, 43, rue Alexandrin et 47, rue de Suez.

Ce « caïd » de la pègre, qui est une connaissance notoire d'Armand Traversari, son compagnon habituel, et de Jo Renucci, a été arrêté voici une semaine pour avoir commis, le 22 janvier dernier, à Bordeaux, une agression contre le Crédit Commercial de France, avec la complicité d'Antoine Sassatelli, de Nîmes, Paul Juliard, Pierre Dupré et Etienne Vicente.

Il porte une cicatrice à la joue gauche, mesure 1 m. 70, a les cheveux châtain et grisonnants. C'est un dangereux gangster connu à Marseille, Toulon, Cannes, Agde, Aix et Bordeaux. Il possède des rizières dans la région d'Arles. Il a déjà été condamné pour meurtre et pour trafic de titres.

Maïs, malgré cette grosse prise, on n'explique toujours pas à la Mobile les protections inconcevables dont jouit Jo Renucci.

EN CAUSE DANS L'AFFAIRE
DES BIJOUX DE LA BÉGUM

LE COLONEL LETIA

CHEF D'ÉTAT-MAJOR
A LA 9^{ME} RÉGION MILITAIRE

est mis à la retraite

**Mais il s'estime diffamé
et veut porter plainte
contre M. VALANTIN**

(Suite de l'enquête d'André PETIT)

Vendredi soir deux hommes se présentaient à nos bureaux. L'un, au casier judiciaire chargé, ami intime du gangster Paulo Leca, fait autorité dans la pègre marseillaise. Il nous demanda de « retarder la publication de l'identité du Colonel mis en cause par M. Valantin dans l'affaire des bijoux », en nous précisant que cette publication « compromettrait la prochaine nomination du Colonel, chef d'Etat-Major, Letia au grade de Général ».

Il nous dit que le Colonel démentait les faits exposés par l'ancien directeur de la Police Judiciaire et avait l'intention de porter plainte pour diffamation.

LE COLONEL LETIA

● Constatations

A la lumière de ces deux visites nous nous devons de faire plusieurs constatations. Vendredi, l'ami de Paulo Leca nous a déclaré (devant témoins) que dès lundi il avait reconnu le colonel Letia dans l'« officier supérieur de la 9^{ème} Région militaire » dont nous annonçons la probable mise en cause. Ceci donc, cinq jours avant la publication de son identité.

Pourquoi ? le Colonel Letia n'est pourtant pas, que l'on sache, le seul « officier supérieur de la 9^{ème} région militaire ».

Nous devons d'autre part constater que la personnalité des deux personnages qui ont tenté auprès de nous une démarche en faveur du Colonel Letia confirme d'éclatante manière ce qu'il est dit dans le rapport Valantin au sujet des fréquentations et des liaisons du dit-colonel dans la pègre marseillaise.

● La mise à la retraite

Le chef d'état-major — dont nous n'avons pas encore reçu la mise-au-point par lettre — s'est donc rendu au journal « La France » qui hier matin a publié ses déclarations sur l'affaire.

Le Colonel Letia annonce tout d'abord en terme assez sybillins sa mise à la retraite sans préciser si cette mesure a été prise d'office ou sur sa demande :

« Depuis cette nuit, dit-il, je suis devenu un citoyen comme les autres, libre de mes actes et libre de mes paroles. Je suis né le 16 février 1896. Après 36 ans de services militaires, à 55 ans, j'ai atteint l'âge impératif de la retraite. Depuis le 16 février 1951, à 0 heure, je ne relève plus de la hiérarchie militaire ».

● Plainte contre M. Valantin

Le Colonel Letia ajoute : « Mon premier acte est de demander compte à M. Valantin de ses calomnies devant la justice ».

Puis à la question : « Vous connaissez Charles Vincileoni, le propriétaire de « La Daurade » ? », il répond : « Certainement. J'étais à Vichy au moment du coup de main de Cannes contre la Bégum et ses bijoux. Et quand, par la suite le nom de Vincileoni a été prononcé, je me suis étonné. Cet homme qui est riche, possède un foyer, est père de quatre enfants, n'avait aucun intérêt à courir cette rocambolesque aventure ».

● L'« alibi » du colonel

Le chef de l'état-major, après cette prise en défense à peine déguisée du gangster Charles Vincileoni, déclare :

« Au moment où M. Valantin me prête de troubles tractations à Marseille en vue de la restitution des bijoux, j'étais depuis trois jours à Paris. Au jour décisif, toujours d'après M. Valantin, je prenais l'apéritif sur les Champs-Élysées, à

la brasserie du Presbourg, en compagnie de M. Decis, directeur du « Voltaire », son fils Jean, commissaire de police, deux sous-préfets attachés au ministère de l'Intérieur, et un cinquième personnage, le propre fils Valantin ».

Suit la liste des services militaires du Colonel Letia avec 18 citations, ses nombreuses décorations dont le grade de Commandeur de la Légion d'Honneur (« tout ce que le Colonel Letia jette dans la balance pour répondre au rapport Valantin » écrit « La France »).

● Les réactions sont attendues

Telles sont les déclarations du chef d'Etat-Major à la 9^{ème} Région Militaire. Si le colonel Letia déclare qu'il ne fut pas présent à Marseille le jour de la restitution des bijoux, il ne fait pas allusion au rôle que lui prête M. Valantin dans les tractations avec les gangsters. De même n'apporte-t-il aucun démenti quant à ses relations avec la pègre. Nous en prenons acte. « La Marseillaise », amenant à cette « prise de position » publiée que le colonel Letia contribue de façon décisive à faire éclater la vérité sur le scandale des bijoux. Car il est certain que le silence obstiné de la presse locale sur le rapport Valantin ne sert que les hommes compromis qui auraient voulu voir étouffer l'affaire.

M. Valantin répond au colonel Letia

Nous avons pu, par téléphone, demander quelques précisions à M. Valantin à propos du colonel Letia. Voici ce qu'il nous a déclaré :

« Il est exact que le colonel Letia est venu à Paris et qu'il a pris l'apéritif avec mon fils. Ce n'est pas la question. Ce qui a attiré mon attention sur le colonel Letia c'est le fait que M. Bertaux ait fait faire une enquête établissant que le colonel Letia n'était pas venu le voir. Or, on ne peut faire une enquête pour établir un fait négatif.

Ce qu'il faut, c'est savoir pourquoi M. Bertaux a fait accomplir cette enquête. Je n'aurais pas tiré argument de suspicion contre le colonel Letia du fait qu'il était à Paris ce jour-là si M. Bertaux n'avait demandé cette enquête. »

Et M. Valantin souligne : M. Bertaux considérait donc Letia comme suspect. Personnellement, j'aurais pris l'apéritif avec le colonel commandant la place de Marseille, sans me sentir compromis pas plus d'ailleurs que les deux sous-préfets ne se sentaient compromis. Mais M. Bertaux savait qu'il était porteur de choses compromettantes, c'est pourquoi il a fait faire cette enquête et c'est la-dessus qu'il faut qu'il s'explique. »

La France de Marseille et du Sud-Est. 19 Février 1951

M. VALANTIN reconnaît la rencontre de son fils avec le colonel LETIA

Le Parquet de Marseille sera saisi aujourd'hui, d'une double plainte en diffamation

Les violons ne sont plus d'accord entre « La Marseillaise » et son informateur-canon sur la restitution des bijoux de la Bégum, M. Valantin, dont l'exploitation du rapport a cessé de faire sensation. Il y a même des contradictions flagrantes.

Alors que la feuille communiste pour marquer son déclin et sa conviction refuse d'entendre les protestations du colonel Letia, elle accepte, comprenez qui pourra, d'entretenir des relations avec certains intermédiaires.

Pour « La Marseillaise » le colonel Letia reste un grand coupable. Par contre, M. Valantin a esquissé hier une retraite stratégique pour le moins inattendue.

Les concessions

La précision des témoignages invoqués par le colonel Letia n'aurait guère la voie à une contestation. Et voici que M. Valantin, ce haut fonctionnaire de la République, qui permet aux représentants de la presse communiste de le sonner au téléphone de jour et de nuit, a docilement exposé à « La Marseillaise » :

« Il est exact que le colonel Letia est venu à Paris et qu'il a pris l'apéritif avec mon fils. Ce n'est pas la question. Ce qui a attiré mon attention sur le colonel Letia c'est le fait

que M. Bertaux ait fait faire une enquête établissant que le colonel Letia n'était pas venu le voir. Or, on ne peut faire une enquête pour établir un fait négatif.

« Ce qu'il faut c'est savoir pourquoi M. Bertaux a fait accomplir cette enquête. Je n'aurais pas tiré argument de suspicion contre le colonel Letia du fait qu'il était à Paris ce

Dominique CRISTOFARI.

■ SUITE PAGE 2 SOUS LE TITRE : M. VALANTIN RECONNAIT

demandé cette enquête. » Et M. Valantin souligne : « M. Bertaux considérerait donc Letia comme suspect.

Nouvelle entre le général et le Sultan Les négociations

LE HOLD-UP D'AIIX ■ SUITE PAGE 2 SOUS LE TITRE :

R. H. POULARD - d'une campagne que veut mener finale, pouvait servir la cause en lui donnant un regain d'ac-se 1 - Cette « grosse affaire », « La Marseillaise » et pour ceux-la même que ne dévoile pas ques renseignements précieux - elle possède effectivement quel-puis aout 1949 et sur laquelle ble n'a cessé de s'occuper de-faire » dont la IXme brigade mo-C'est que cette « grosse af-

Facheuse confusion

sources officielles. Ils le sont habituellement, des qui ignorent tout, privés comme... Qui croient tout savoir et talent lions de francs qu'ils transpor-Provence, dépouillés des 25 mil-côte Générale des Houillères de contre des encaisseurs de la So-commissaire le 2 août 1949 à Aix-brigade mobile, sur l'agression sion du banditisme de la IXme

Valantin reconnaît

seille pourront être entendus) pouvait entrer en possession des bijoux et personne ne parut surpris de cela. » C'est clair. Le colonel Letia aurait détenu les bijoux et en aurait négocié la restitution. Et voilà cependant l'homme avec lequel M. Valantin admet encore, le 17 février 1951, que son fils puisse prendre l'apéritif, et se considéraient flatté de trinquer lui-



PHILATELISTES

PARIS - André Laurent, possesseur de deux fausses cartes d'identité aux noms d'Exel et de Burnasson (ce dernier titulaire d'un compte en banque), se ren-câit dans les bureaux de poste et, sous le second titre, adressait un mandat à M. Exel. Il versait au guichet une partie de la somme en espèces et le solde en un che-que. Le lendemain, il n'avait plus qu'à toucher le mandat.

André Laurent a, de cette façon, indument encaissé 137.000 francs. Il s'envoyait des mandats qu'il encaissait le lendemain

L'ENQUÊTE sur l'affaire des 25 millions d'Aix gravite autour de Jo Renucci

« La Marseillaise », seule de toute la presse, a annoncé hier matin, avec les arrestations intervenues, le rebondissement de l'affaire des 25 millions à Aix-en-Provence.

● SUITE PAGE 6 SOUS LE TITRE
L'AFFAIRE D'AIX.

L'AFFAIRE D'AIX

Notre campagne pour Marseille propre, avec les compromissions entre le gang et certains chefs de police, a contraint en effet la 9me Brigade Mobile de Marseille à rouvrir une enquête qui tourna court il y a un an et demi... lorsqu'elle aboutit à Jo Renucci.

Aujourd'hui, la Police Mobile pousse les hauts cris, prétend que les faits révélés hier dans le rebondissement de l'affaire sont inexacts, mais elle se garde bien de nous fournir des informations plus précises. Les commissaires Truchi et Mattel, qui viennent d'imiter, hier, le préfet en appliquant le black-out à notre journal sur les sources officielles de faits divers (les révélations que nous avons apportées à la lumière du rapport Valantin leur ont déçu), déclarent qu'ils sont sur la piste des gangsters depuis trois mois.

En réalité, nous ne voulons rien en croire, ou plutôt qu'ils essayent de redorer leur blason. Pour cela, ils n'hésiteraient pas, en matière de vengeance contre notre presse (qui a le tort, à leurs yeux, de raconter la vérité) à utiliser tout un roman policier fabriqué autour d'un « fameux colonel rouge », chef des brigades internationales, gangster communiste, etc...

Car Vincent Barbarisi, dit le Balafre, ne serait pas Vincent mais « René-le-Balafre », redoutable gangster bien connu dans le milieu parisien. Ce serait lui, et non Barbarisi, qui aurait été entendu par le juge Delmas samedi soir, au Palais de Justice d'Aix-en-Provence, avec deux autres suspects, parmi lesquels une femme blonde.

Armand Traversari, propriétaire du « Mistral », cours Mirabeau, à Aix, et de l'Hôtelerie de Cassole, était présent comme témoin et, naturellement, n'a reconnu personne, ni le chef de gang parisien, ni le second suspect qui n'est autre que Simon Santoni, bien connu dans le « milieu », non plus que la femme.

Revenons donc à ce « colonel rouge » comme l'appelle facilement l'organe R.P.F. de Marseille (et bulletin officiel de la IXme Brigade mobile) et qui est le chef de gang parisien au nom bien connu : René Cousin, âgé de 38 ans, plusieurs fois condamné, qui se trouvait à l'Hostellerie de Cassole près de Réaltor, le 2 août 1949, jour de l'agression d'Aix.

Mais la police a fait chou blanc. Elle n'a pas obtenu ce qu'elle désirait pour monter sa « grosse affaire ». Quant à l'orientation de l'enquête qui s'aiguillait autour de la personnalité de Jo Renucci, il a fallu lui mettre un frein. On a donc relâché René Cousin, sous prétexte qu'il a un bon alibi. Voici comment il l'aurait exposé.

— Je suis reparti de Cassole le 2 août au matin pour Bandol. Je m'étais inscrit sur les fiches de l'hostellerie avec mon copain, sous les fausses identités de Rivier et Dupond-Talvé. Mon compagnon était Jojo Caletti, beau-fils d'Ange Salicetti (qui, on le sait, a été « exécuté » en novembre dernier à la suite de plusieurs règlements de comptes). Tous les deux, nous étions venus tuer Jo Renucci, notre ennemi mortel et celui d'Ange. Si nous n'avons pas pu le faire, c'est que Noël Renucci est arrivé à Cassole à la place de Jo et qu'il nous a reconnus. Alors nous avons préféré partir, parce que sans doute il aurait le temps d'alerter Jo.

De cette histoire rocambolesque, qui vaut bien celle de la restitution des bijoux de la Bé-gum, nous retenons surtout que Jo et Noël Renucci étaient donc à Cassole lors de l'agression d'Aix. Nous reviendrons demain sur des faits plus graves.

CONTRE UNE INTOLERABLE CAMPAGNE

Non, la police marseillaise n'a rien à se reprocher dans l'affaire des bijoux de la Bégum

On voit bien que la période électorale est proche. La presse communiste — et elle n'est pas la seule — est aux aguets pour saisir toutes les occasions de jeter le trouble et la confusion dans les esprits. A lire certains journaux, on finirait par être tenté de croire que le pays est mené, à tous les échelons, par des gredins et que tous ceux qui détiennent une parcelle de l'autorité, sont des malfaiteurs ou de méche avec les malfaiteurs.

Un exemple de cette entreprise de démoralisation nous est fourni, depuis quelques jours, par « La Marseillaise » et par ses confrères soviétiques de langue française dans l'exploitation éhontée que font ces journaux du différend opposant l'ex-directeur de la Police judiciaire au directeur de la Sûreté nationale.

Que ce différend existe, c'est un fait. Que M. Valantin, déga-
gagé des cadres de la Sûreté

nationale, ait accusé M. Bertheaux, directeur de ce service, d'intervention dans l'affaire des bijoux de la Bégum, c'est un autre fait. Qu'il soit indispensable d'enquêter sur les affirmations du premier, tout le monde en convient. Une instruction est d'ailleurs ouverte à Paris sur cette affaire. Mais, qu'à la faveur de ce conflit qui, entre parenthèses, n'aurait vraisemblablement pas éclaté si M. Valantin avait été maintenu à son poste, les chefs de la police marseillaise soient quotidiennement entraînés dans la boue, et que, de ce fait, cette boue rejaillisse sur tout le corps de notre police, voilà qui est proprement intolérable.

C'est intolérable, parce qu'on n'a pas le droit d'utiliser des assertions, dont la preuve n'est pas apportée, pour jeter dans l'esprit du public le discrédit sur les serviteurs de la loi et semer l'inquiétude et le découragement chez ceux qui, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, assument la lourde tâche de protéger notre population.

C'est intolérable, surtout, parce que les services de police de Marseille, contrairement à ce que peut avancer « La Marseillaise », n'ont pas à être suspectés, car ils ne sont intervenus ni directement, ni indirectement dans cette affaire, qui était du ressort exclusif de la Police ju-

diciaire à Paris, dont le chef était alors M. Valantin.

Il est temps, en effet, de rétablir la stricte vérité sur la conférence tenue le 22 janvier à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, dont l'ancien directeur de la Police judiciaire a donné publiquement une version, qui ne correspond pas aux faits.

Le commissaire chef des Renseignements généraux du département, M. Ambrosi, a reçu un jour un renseignement, suivant lequel les auteurs du vol des bijoux de la Bégum étaient disposés à restituer le produit de leur méfait. Le devoir de ce fonctionnaire était de porter ce renseignement à la connaissance de ses chefs. Il l'a fait aussitôt. Ses chefs ont estimé que cette affaire devait être dirigée et traitée par la Police judiciaire de Paris sans que les services locaux et départementaux aient à prendre d'initiative ou de décision.

M. Culioli, directeur départemental de la police, a tout de suite informé M. Valantin. Celui-ci se trouvait à Nîmes. Il est rentré à Marseille et il a convoqué, à la direction de la Police à Marseille, une conférence.

Cette conférence s'est tenue le 22 janvier 1950. Y assis-

SUITE EN PAGE 7

sous le titre
**CONTRE UNE INTOLERABLE
CAMPAGNE**

Contre une intolérable campagne

taient le chef de la Police judiciaire, le directeur départemental de la Police, le chef départemental des Renseignements généraux et d'autres chefs de service.

M. Ambrosi a donné à M. Valantin, sur la demande de ce dernier, le renseignement qui lui avait été apporté.

Un point c'est tout.

Contrairement à ce qui a été dit et écrit, M. Ambrosi n'a jamais parlé du fameux Senanedj, pas plus d'ailleurs que de pourcentage à accorder sur la valeur des bijoux

restitués, en cas de restitution, aux auteurs du vol ou d'une promesse d'impunité à qui que ce fût.

Voilà la stricte vérité.

Elle n'a, on le voit, aucun rapport avec le roman déversé à longueur de colonnes par le journal communiste.

Elle ne permet en aucune manière à d'anciens policiers, dont certains condamnés à des peines de travaux forcés pour avoir pourchassé des patriotes et les avoir remis entre les mains de la Gestapo, pendant la clandestinité et ayant bénéficié de remises de peine, de tenir, sous l'égide d'élus imprudents, des réunions pour salir les policiers demeurés fidèles à leur devoir de Français.

Les Services de police du département des Bouches-du-Rhône n'ont absolument rien

23 FEV 1951

Le directeur des R.G. de Marseille poursuit M. Valantin

Marseille, 22 février.

M. Jean Ambrosi, directeur départemental des renseignements généraux des Bouches-du-Rhône, a déposé entre les mains de M. Gard, juge d'instruction, une plainte en diffamation contre M. Valantin ancien directeur de la police judiciaire.

14 NOV. 1955

REBONDISSEMENT DU CELEBRE SCANDALE...

Valantin en correctionnelle, tandis que Bertaux est... sénateur du Soudan

LA chambre des mises en accusation de la cour d'appel de la Seine a renvoyé devant le tribunal correctionnel pour dénonciation calomnieuse M. Georges Valantin, ancien directeur de la Police judiciaire à la Sûreté nationale.

M. Valantin avait porté plainte en association de malfaiteurs contre M. Pierre Bertaux, préfet hors classe, directeur général de la Sûreté nationale. Mais M. Lechary, juge d'instruction au parquet de la Seine, avait, le 22 septembre 1952, rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Bertaux, ordonnance qui, sur

appel, fut confirmée par un arrêt de la chambre des mises en accusation en date du 31 juillet 1953.

M. Bertaux avait alors déposé plainte en dénonciation calomnieuse contre M. Valantin, mais ce dernier avait invoqué le bénéfice de l'amnistie et avait obtenu en sa faveur une ordonnance de non-lieu.

Saisie en appel par M. Bertaux, la chambre des mises en accusation a fait droit aujourd'hui aux conclusions de son défenseur. Elle a infirmé cette ordonnance et renvoyé Georges Valantin devant le tribunal correctionnel.

**

M. Valantin avait porté plainte en association de malfaiteurs...

M. Bertaux, ancien directeur général de la Sûreté nationale, sénateur du... Soudan actuellement, aurait été selon M. Valantin le créateur de la Société des Marchés Industriels et Commerciaux (S.E.M.I.C.), en réalité véritable police parallèle.

Policiers à la retraite et aussi

policiers en activité étaient employés par la S.E.M.I.C. pour enquêter sur l'activité de divers hommes politiques et journalistes... Servant qui la payait, servant aussi les ambitions personnelles de son créateur et patron qui était aussi... directeur général de la Sûreté nationale :

L'enquête faite sur l'affaire des bijoux de la Bégum et les révélations de M. Valantin (qui lui valurent sa mise à la retraite) ont dévoilé la « police supplétive » et ses activités.

La S.E.M.I.C. collaborait évidemment avec la police officielle. C'est elle qui introduisit en France le colonel SS Skorzeny...

A la direction de cette société on retrouvait également une autre « personnalité » : Paulo Leca, gangster et politicien qui fut un moment inquiet pour le vol des bijoux de la Bégum mais eut le temps de prendre la fuite.

Quel que soit par ailleurs M. Valantin, il est singulier que le seul à être poursuivi en justice dans ce vaste scandale soit celui qui leva le voile...

14 NOV 1935

**Ancien directeur de la P. J.
M. Georges Valantin
est renvoyé
en correctionnelle
pour dénonciation
calomnieuse**

La chambre des mises en accusation a rendu un arrêt de renvoi devant le tribunal correctionnel sous prévention de dénonciation calomnieuse, de M. Georges Valantin, ancien directeur de la police judiciaire de la Sûreté nationale.

L'affaire viendra donc au début de l'année devant la 17^e chambre.

Il s'agit en l'occurrence de l'épilogue du vol des bijoux de la begum. L'instruction de cette action de gangstérisme avait mis la police sur les dents. M. Valantin s'était chargé lui-même de l'enquête. Mais le chef du gang, Paulo Leca, avait échappé à toutes les poursuites. Subitement mis en disponibilité, M. Valantin réunit un jour une conférence de presse où, à la stupéfaction générale, il annonça que Leca jouissait d'une haute protection, celle, ni plus ni moins, de M. Pierre Berthaux, directeur général de la Sûreté nationale, et il accusa ce haut fonctionnaire de graves fautes. Une information réduisit à néant ces accusations.

M. Berthaux se retourna donc contre M. Valantin et déposa une plainte reconventionnelle en dénonciation calomnieuse, laquelle vient d'aboutir après une minutieuse information de M. Baurès.

M. Georges Valantin a confié sa défense à M^{rs} René Floriot et Jean Victor-Meunier. M. Berthaux étant représenté par M. André Blumel.